

GlencoreXstrata

Rapport de développement durable 2013

<i>Notre approche</i>	<ul style="list-style-type: none"> 3 1. Déclaration du directeur général 6 2. Glencore Xstrata – une vue d’ensemble 13 3. Notre approche du développement durable 14 4. Évaluation de matérialité 16 5. Performance et cibles
<i>Nos domaines prioritaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> 20 6. Santé et sécurité 30 7. Nos collaborateurs 36 8. Droits humains 40 9. Communauté 48 10. Environnement 61 11. Contribution socioéconomique 69 12. Gérance des produits 73 13. Conformité
<i>Informations complémentaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> 77 14. Glossaire 80 15. Contacts 81 Annexe 1 : À propos de ce rapport 82 Annexe 2 : Databook et références GRI 104 Annexe 3 : Déclarations d’assurance de fiabilité des comptes

Pour une lecture plus avancée sur les questions traitées dans ce rapport et pour d’autres informations liées au développement durable, n’hésitez pas à visiter notre site : www.glencorexstrata.com/sustainability



Présentation de notre société

Glencore Xstrata est l'une des entreprises les plus importantes du monde dans le domaine des ressources naturelles diversifiées. Avec plus de 200 000 collaborateurs dans 50 pays, nous sommes une entreprise de production et de commercialisation de matières premières, mondialement intégrée.

La croissance continue des économies en développement, l'urbanisation et la hausse de la population mondiale concourent à augmenter la demande en ressources naturelles.

Pour concrétiser notre vision d'une activité durable, nous nous attachons à relever des défis mondiaux tout en mettant l'accent sur la santé et la sécurité, sur nos employés, ainsi que sur les environnements et les communautés au sein desquels nous travaillons.



1. Ivan Glasenberg

Directeur général

LE PRÉSENT RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE A ÉTÉ RÉDIGÉ DANS LE CONTEXTE DE L'ACQUISITION PAR GLENCORE DE LA SOCIÉTÉ XSTRATA EN MAI 2013. LE GROUPE NOUVELLEMENT INTÉGRÉ ALLIE UNE BASE INDUSTRIELLE DIVERSIFIÉE ET BIEN ÉTABLIE AVEC DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DE RÉPUTATION MONDIALE.

En tant que directeur général et membre du comité Santé, sécurité, environnement et communautés (SSEC) de notre Conseil d'administration, je peux témoigner des solides progrès de notre performance dans le domaine du développement durable à ce jour, tout en comprenant les défis qu'il nous reste encore à relever. Nous estimons que l'exercice de nos activités dans le respect de la sécurité et du développement durable relève à la fois de notre responsabilité sociale et d'un impératif commercial.

Le présent rapport décrit la performance de notre entreprise depuis la fusion en 2013. Nous espérons qu'il retiendra votre intérêt et vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Évolution du Groupe

Notre déclaration de valeurs 2013 (*Nos valeurs*) et notre Code de conduite forment la base de notre approche du développement durable ainsi que de nos règles d'entreprise générales. Notre déclaration de valeurs souligne publiquement les principes qui fondent notre activité, tandis que le Code de conduite précise la manière dont ces principes doivent s'appliquer à nos activités de tous les jours.

Nos activités de développement durable ont récemment franchi une nouvelle étape d'intégration, marquée par la finalisation des politiques du Groupe en matière de SSEC et de droits humains de façon à refléter la nature de la nouvelle entité, issue de la fusion de deux sociétés. Publiées au cours du premier trimestre de 2014, ces politiques seront progressivement déployées tout au long de l'année. Elles sont appuyées par un processus interne d'assurance appliqué dans le Groupe entier. Ce processus, qui a été élaboré afin de compléter les activités d'assurance concernant les actifs, a été lancé en 2013 et sera pleinement

déployé d'ici 2015. Il comprend les aspects les plus importants de nos procédures de gestion des questions de SSEC.

Dans le cadre de l'intégration continue des questions de développement durable dans nos activités, nous avons présenté une demande d'adhésion au Conseil international des mines et métaux (CIMM) en 2013. En avril 2014, le groupe d'experts du CIMM a fait droit à notre demande, si bien qu'à la publication du présent document, notre Groupe sera devenu membre à part entière du CIMM.

Santé et sécurité

Notre priorité absolue demeure la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs. Nous regrettons de devoir signaler qu'il y a eu 26 décès dans le cadre de nos opérations en 2013. C'est une situation qui préoccupe beaucoup notre Conseil d'administration et l'équipe de direction, et qui montre qu'un important travail nous attend dans ce domaine.

Pendant le premier trimestre de 2014, nous avons organisé un sommet sur la réduction de notre taux mondial d'accidents mortels pour les cadres supérieurs et les responsables de sécurité de Glencore Xstrata. Ensemble, nous avons partagé les meilleures pratiques appliquées dans le Groupe et ce que nous avons appris sur l'amélioration de notre performance dans le domaine de la sécurité au travail. Nous avons également renforcé notre stratégie de prévention des accidents mortels et des accidents graves.

La première de nos initiatives d'amélioration de la sécurité est le programme *SafeWork*, qui vise à modifier l'attitude de nos collaborateurs à l'égard de la sécurité et à réaliser des changements de comportement de longue durée. Cette initiative porte sur six dangers mortels dont nous avons établi qu'ils causaient la majorité des accidents mortels lors de nos opérations, ainsi que sur les protocoles et comportements de sauvetage qui ont été définis par des experts internes et externes de la sécurité spécifiquement pour répondre à ces dangers. Le programme *SafeWork* a été introduit sur cinq sites clés en 2013 et sera déployé dans le Groupe entier d'ici la fin de 2014.

Nous nous efforçons aussi d'accroître la transparence sur les incidents à risque potentiel élevé (IRPE). Nous entendons améliorer le signalement des IRPE à travers l'entreprise, car ces incidents représentent une

1. Ivan Glasenberg

Directeur général

source particulièrement importante d'enseignements pour la réalisation d'améliorations continues. Nous encourageons vivement le signalement de tous les IRPE et la réalisation d'enquêtes sur ces incidents.

Droits humains

Dans le cadre de notre demande d'admission au Groupe plénier de l'Initiative des principes volontaires (l'organisation responsable des Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains), nous menons actuellement des programmes de mise en œuvre dans nos opérations en République démocratique du Congo (RDC), en Bolivie et en Colombie. Nous avons officiellement présenté notre demande d'adhésion en mars 2014, en y joignant le texte de notre politique de Groupe en matière de droits humains pour satisfaire à l'exigence d'adhésion.

Communautés

Au cours de 2013, nous avons continué à soutenir le développement des communautés parmi lesquelles nous travaillons. À ce titre, nous avons investi près de 180 millions de dollars US, principalement pour appuyer des initiatives qui répondent à des besoins fondamentaux tels que l'éducation et la santé, et d'autres qui satisfont à des impératifs communautaires de longue durée, afin d'aider les communautés à pouvoir subvenir à leurs propres besoins à l'avenir.

En 2013, nous avons également publié notre politique de Groupe en matière de dialogue avec les communautés et les parties prenantes. Cette politique traite de l'impact social potentiel de nos activités et des préoccupations des communautés vivant à proximité de nos actifs. Elle encourage aussi une meilleure prise de conscience interne de notre stratégie de dialogue avec les parties prenantes. Nous continuerons à dialoguer avec les communautés locales d'une manière constructive et transparente, et nous œuvrerons ensemble à la résolution des problèmes qui pourraient surgir.

Nous poursuivons notre dialogue avec de nombreuses ONG aux niveaux du siège, des régions et des opérations locales. Ces conversations nous donnent des aperçus supplémentaires et nous aident à orienter notre stratégie de dialogue avec les parties prenantes.

Environnement

Au cours de 2013 et au début de 2014, nous avons achevé les dernières étapes de notre projet de protection de l'environnement le plus important : la rénovation et la modernisation, en trois phases, de la fonderie de cuivre de Mopani à Mufulira, en Zambie, pour un coût de 500 millions de dollars US.

L'exécution de ce projet nous permet de capter 97 % de toutes les émissions de SO₂ rejetées par cette installation, remplissant les normes internationales de meilleures pratiques et faisant tomber les émissions de SO₂ de la fonderie de Mopani à 3 %. Lorsque nous avons repris cette fonderie en 2000, toutes les émissions étaient rejetées dans l'atmosphère, comme c'était le cas depuis la construction de l'installation en 1937. En arrêtant le calendrier étendu de ce programme, nous avons prioritairement songé à la nécessité de protéger les moyens de subsistance des 9 000

employés de la fonderie pendant l'exécution des travaux d'amélioration.

En plus des projets de forage de nouveaux puits, les travaux de modernisation que nous effectuons actuellement ont pour objectif de prolonger les opérations de la mine de cuivre de Mopani, et les emplois associés, pendant les décennies à venir. Nous pensons avoir ainsi apporté la preuve de notre engagement envers la Zambie et sa population.

La poursuite des progrès

Nous continuerons à explorer les moyens d'améliorer nos processus, nos systèmes et notre performance dans les années à venir. Notre but reste l'amélioration continue de l'ensemble de nos activités sans cesser de soutenir et de protéger les communautés dans lesquelles nous travaillons.

Nous mettrons l'accent sur nos objectifs à court terme sans perdre de vue nos buts ultimes, à savoir zéro accident mortel, zéro nouveau cas de maladie du travail et zéro incident environnemental majeur.

Rien de tout cela n'est possible sans le dur travail, le dévouement et l'engagement des collaborateurs de talent dont nous disposons à travers le Groupe.

C'est avec plaisir que nous recevrons vos commentaires sur ce rapport. Vous pouvez nous les envoyer à global.gcp@glencore.com ou en contactant les personnes dont les coordonnées se trouvent au chapitre 15 du présent rapport.



Ivan Glasenberg
Directeur général



50 pays

Nos actifs sont situés dans plus de 50 pays.

2. Glencore Xstrata – une vue d’ensemble

Glencore Xstrata est l’une des plus grandes entreprises de ressources naturelles diversifiées au monde.

Leader mondial dans la production et la commercialisation intégrées de matières premières, notre Groupe exploite et commercialise plus de 90 produits, dont des métaux, des minéraux, du charbon, du pétrole et des produits agricoles.

Notre portefeuille d’actifs industriels porte sur la production, le raffinage, la transformation, le stockage et le transport de matières premières. Notre modèle de gestion unique nous permet de capter de la valeur à chaque étape de la chaîne d’approvisionnement, tirant nos matières premières des profondeurs du sous-sol et livrant des produits à une clientèle internationale.

Les matières premières que nous produisons et commercialisons sont utilisées dans les produits de notre vie quotidienne : composants et pièces automobiles, appareils ménagers, piles, catalyseurs pour les technologies respectueuses de l’environnement, etc. Nos clients appartiennent à des industries allant de l’automobile à l’agroalimentaire, en passant par la production d’électricité.



Nos valeurs

Nos valeurs (présentées dans notre déclaration de valeurs) expriment notre objectif, nos priorités et les croyances fondamentales qui inspirent notre comportement et la conduite de nos activités. Accompagnant notre Code de conduite et les politiques qui le soutiennent, nos cinq valeurs témoignent de notre engagement à observer de bonnes pratiques d'entreprise en tout temps.

Nos valeurs définissent ce que travailler chez Glencore Xstrata signifie, quels que soient le lieu de travail et le poste que l'on occupe. Elles définissent nos engagements mutuels et les engagements pris envers nos parties prenantes quant à la manière dont nous entendons exécuter notre stratégie de création et d'apport de valeur.

Sécurité

Notre priorité absolue sur le lieu de travail est de protéger la santé et le bien-être de tous nos collaborateurs. Face à la santé et à la sécurité, nous prenons toujours les devants. Notre but est l'amélioration continue des mesures visant à prévenir les accidents mortels, les maladies du travail et les accidents du travail.

Esprit d'entreprise

Notre approche encourage le niveau le plus élevé de professionnalisme, d'appropriation personnelle et d'esprit d'entreprise parmi tous nos employés, sans jamais transiger sur leur sécurité et leur bien-être. C'est important pour notre succès et pour atteindre les rendements supérieurs que nous cherchons à obtenir au profit de toutes nos parties prenantes.

Simplicité

Afin d'enregistrer les meilleurs rendements de notre secteur, nous entendons obtenir les résultats attendus tout en visant à l'excellence, à la qualité, au développement durable et à l'amélioration continue dans toutes nos activités.

Responsabilité

Nous reconnaissons que notre travail peut avoir des incidences sur la société et sur l'environnement. Notre performance en matière de conformité, de protection de l'environnement, de droits humains, et de santé et sécurité nous tient profondément à cœur.

Ouverture

Nous privilégions les relations et la communication fondées sur l'intégrité, la coopération, la transparence et l'avantage mutuel avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos investisseurs, ainsi qu'avec les gouvernements et la société en général.

2. Glencore Xstrata – une vue d’ensemble

Le modèle de gestion Glencore Xstrata

Notre Groupe est l’un des plus grands producteurs et distributeurs de ressources naturelles au monde. Notre présence à chaque étape de la chaîne de production et de transformation des matières premières nous place dans une position unique pour créer de la valeur durable. En allant de l’extraction et de la transformation de matières premières à leur transport, stockage et commercialisation, nous fournissons à nos clients un grand nombre des produits indispensables de la vie de tous les jours.

Notre activité est structurée en trois segments d’entreprise distincts. Chaque segment est chargé de gérer les activités de commercialisation, de sourcing, de logistique et d’investissement industriel pour les matières premières de son ressort.

Métaux et minéraux

Nos actifs dans le domaine des métaux et minéraux comprennent l’exploitation minière, la fonderie, le raffinage et l’entreposage. Ce segment comprend six grands départements de matières premières : cuivre, zinc et plomb, nickel, alliages, alumine et aluminium, minerai de fer.

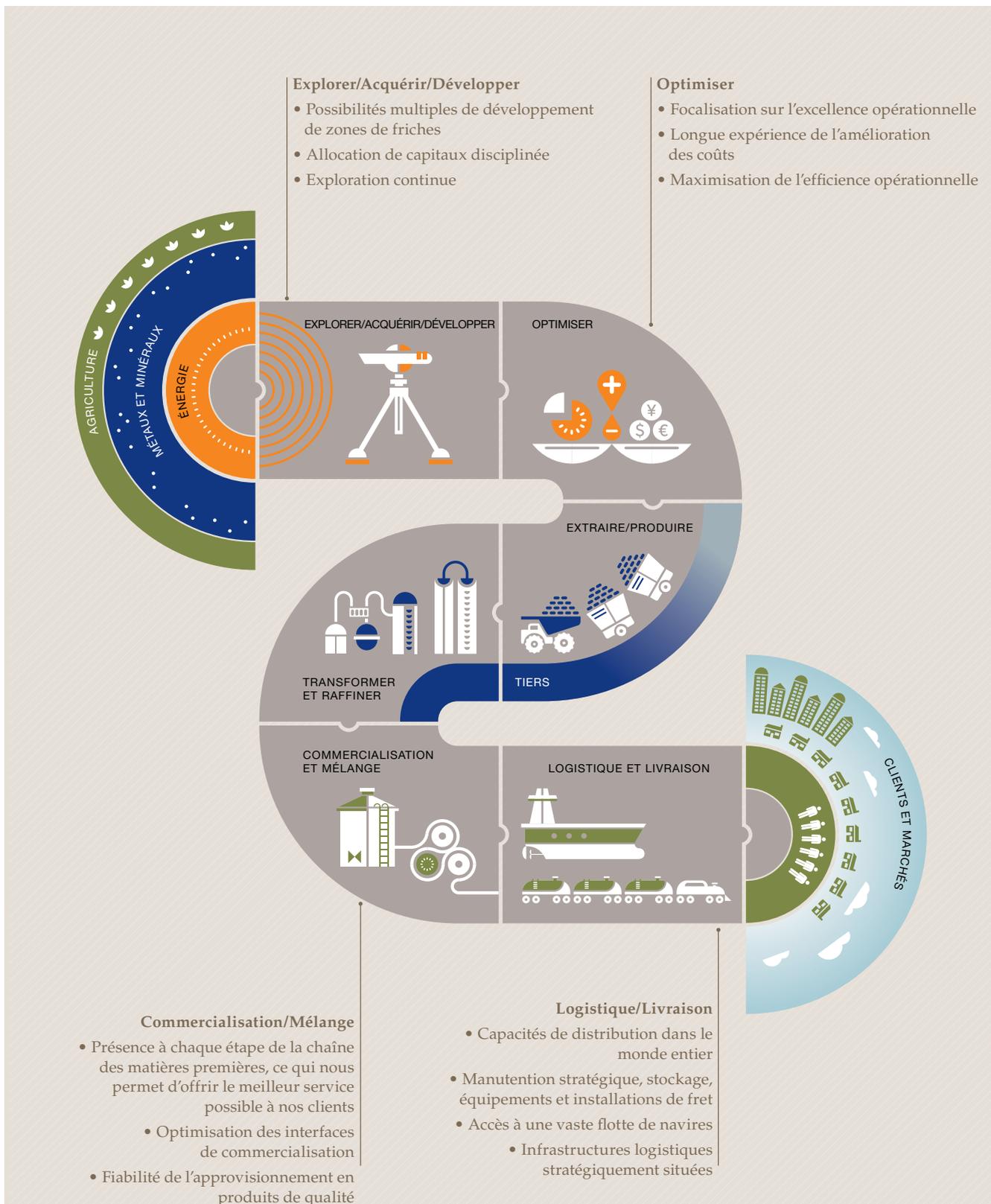
Produits énergétiques

Les départements de matières premières de ce segment sont le charbon et le pétrole. Ils englobent respectivement l’extraction de charbon et les opérations de production pétrolière, avec des investissements en maintenance stratégique, stockage, transporteurs de marchandises et installations.

Produits agricoles

Nos intérêts agricoles couvrent les céréales, les huiles comestibles et les oléagineux, le riz, le coton et le sucre. Nous disposons d’installations de stockage frigorifiques et non frigorifiques, ainsi que d’équipements de maintenance et de transformation stratégiquement situés.



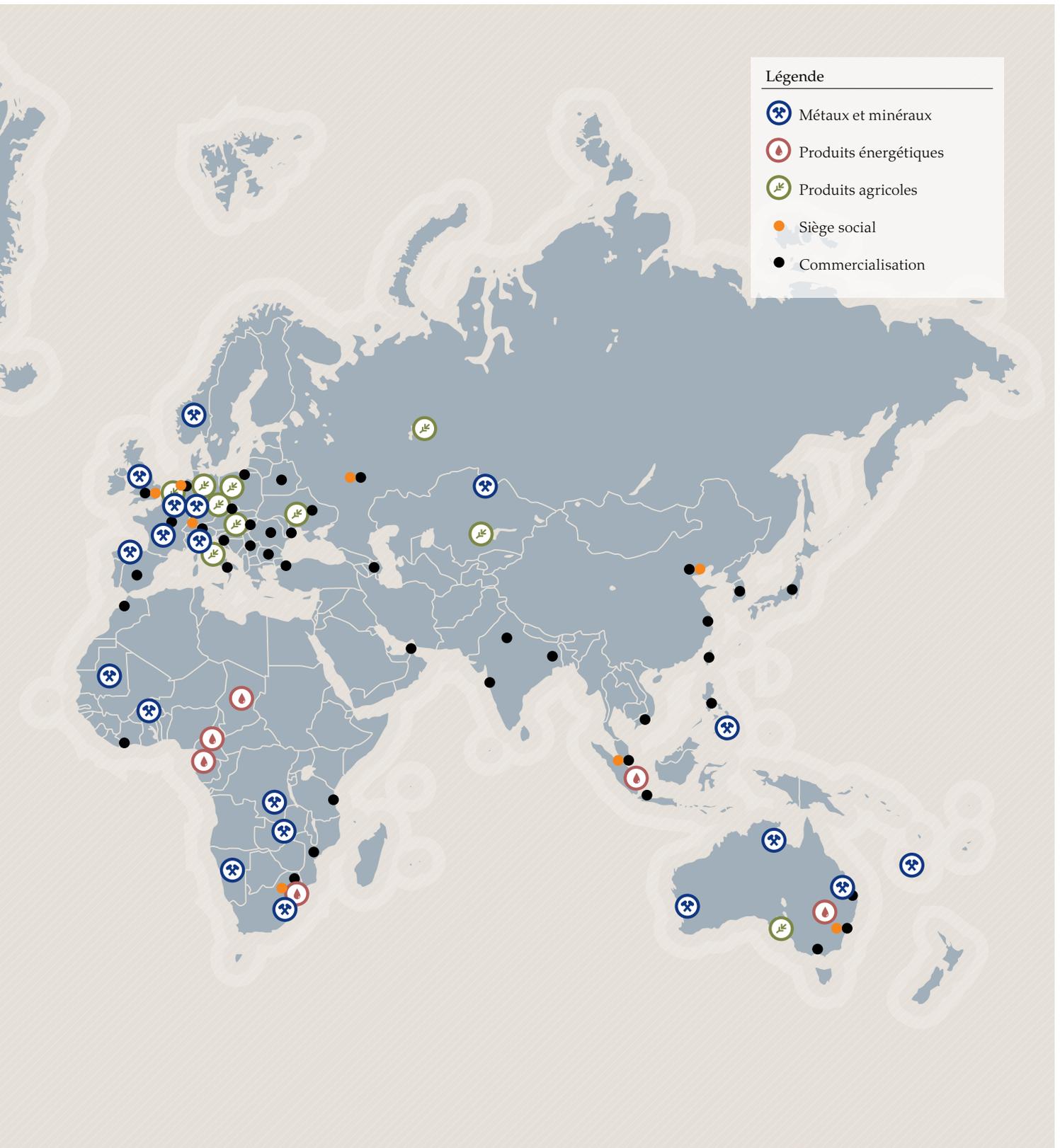


2. Glencore Xstrata – une vue d’ensemble

Répartition mondiale de notre activité

Nos actifs sont répartis dans plus de 50 pays et sont appuyés par un réseau mondial de plus de 90 bureaux. Nous exploitons plus de 150 sites miniers et métallurgiques, installations pétrolières off-shore, installations et exploitations agricoles, avec quelque 200 000 salariés et contractants à travers le monde.





2. Glencore Xstrata – une vue d’ensemble

Gouvernance d’entreprise

Nous sommes résolus à atteindre un niveau élevé de gouvernance d’entreprise, car il s’agit d’un élément clé de la création de valeur actionnariale ainsi que de l’application de nos Valeurs et de notre Code de conduite.

Le Conseil d’administration constitue notre instance de gouvernance la plus élevée. Il est présidé par notre président non exécutif et comprenait, à la date de publication de ce document, cinq administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif.

Nos départements de matières premières poursuivent des activités à la fois « industrielles » et « de commercialisation »¹ ; dans certains départements de plus grande taille, ces activités sont gérées séparément, mais elles le sont conjointement dans les autres départements.

Le Conseil d’administration a formé des comités chargés respectivement de surveiller les activités d’audit, de rémunération, de nomination, et de SSEC. De plus amples précisions sur l’objet et les travaux de ces comités sont disponibles sur notre site : www.glencore.com.

Le comité SSEC fixe l’orientation stratégique de nos activités de développement durable. Il s’emploie régulièrement à évaluer l’efficacité de nos systèmes d’identification et de gestion des risques SSEC et à examiner notre performance globale dans ce domaine. Ce comité évalue également notre aptitude à nous conformer aux exigences réglementaires pertinentes, et examine l’impact de nos décisions et de nos actions en matière de développement durable sur la réputation de notre entreprise. Il passe en revue les résultats du processus d’assurance interne concernant notre

performance en matière de développement durable, ainsi que les stratégies et plans d’action élaborés par la direction.

Le comité SSEC se réunit régulièrement pour le compte du Conseil d’administration, afin d’évaluer les aspects essentiels de la performance en matière de développement durable à travers le Groupe. Chaque fois qu’un accident mortel ou grave se produit, les membres du comité en reçoivent un compte rendu détaillé, avec des précisions sur les mesures qui ont été prises et sur les résultats de l’enquête.

Le comité SSEC reçoit également des mises à jour régulières sur les projets, les tendances et les évolutions stratégiques de long terme touchant au développement durable. À l’égal de tous les membres du Conseil d’administration, les membres du comité SSEC ont accès aux formations et à l’expertise technique externe dont ils pourraient avoir besoin pour accomplir leur mission.

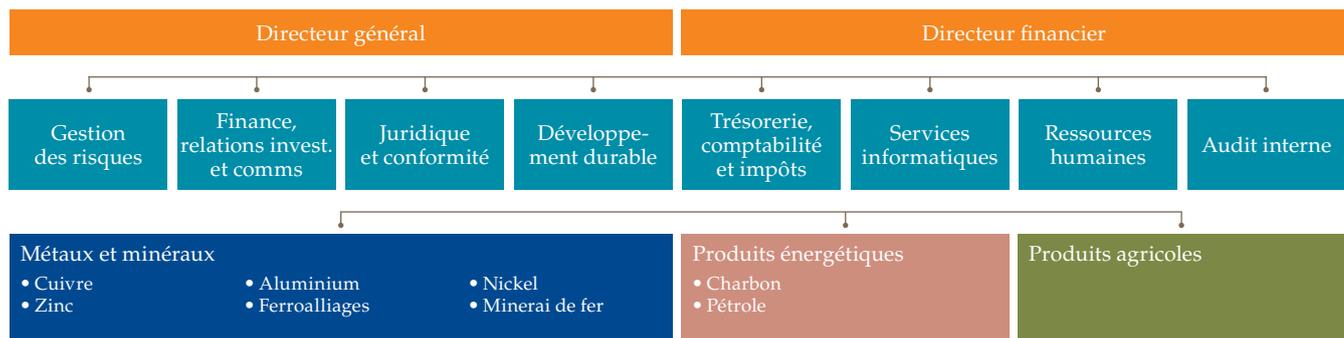
Les travaux du comité SSEC sont complétés par les contributions de notre comité des affaires éthiques (CAE), de l’équipe de gestion des risques, des auditeurs internes et de la fonction Conformité du Groupe.

En 2013, nous avons entrepris de définir un processus interne d’assurance SSEC pour le Groupe, ce processus devant porter spécifiquement sur nos activités de développement durable. Ce processus se substituera aux activités d’assurance locales et régionales que nous avons mises en place dans le cadre de nos procédures générales d’audit interne. Il sera mis à l’essai et déployé au cours de 2014, le premier cycle complet d’assurance devant commencer en 2015.

Gouvernance du Conseil d’administration



Structure opérationnelle



¹ Se reporter au Glossaire (chapitre 14) pour la définition de ces termes.

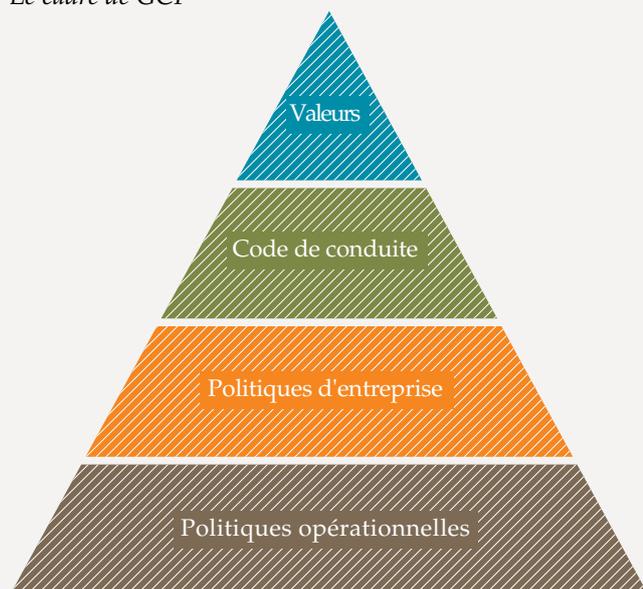


3. Notre approche du développement durable

Le système de gestion de la responsabilité d'entreprise que nous avons mis en place est appelé Pratique d'entreprise Glencore Xstrata (*Glencore Xstrata Corporate Practice, GCP*) et comporte deux éléments. Le cadre de GCP couvre nos principes, conseils et politiques de développement durable. Nous utilisons le programme GCP pour traduire ce cadre dans la réalité, fixer des cibles et faire comprendre à nos collaborateurs comment nous entendons défendre nos valeurs et atteindre nos objectifs de développement durable.

Le GCP représente notre engagement à appliquer de bonnes pratiques d'entreprise et à observer, voire à dépasser, les lois applicables et les autres exigences externes. Il donne à nos collaborateurs des conseils clairs sur les normes sociétales, environnementales et de conformité auxquelles nos opérations doivent satisfaire. Grâce à des rapports réguliers sur la performance GCP, le Conseil d'administration et l'encadrement supérieur reçoivent en continu des informations sur les indicateurs clés de notre performance en matière de développement durable. Cela nous indique les domaines appelant à des mesures de gestion proactives plus prononcées ainsi que les moyens d'améliorer nos processus.

Le cadre de GCP



Notre déclaration de valeurs constitue l'élément le plus fondamental de GCP et elle se situe au sommet de la hiérarchie documentaire du cadre de GCP. Ces valeurs sont les principes qui guident notre activité. Elles sont incorporées à tous les aspects de GCP.

Notre Code de conduite donne des conseils pratiques sur la manière de travailler en accord avec nos valeurs. Quiconque travaille pour Glencore Xstrata, où qu'il se trouve et quel que soit son rôle, doit se plier au Code de conduite et encourager ses collègues à en respecter les exigences.

Nos politiques d'entreprise définissent en détail ce que nous attendons de nos processus, procédures et réalisations. Nous avons publié les politiques SSEC de Glencore Xstrata au début de 2014. Deux de ces politiques portent respectivement sur notre cadre de gestion SSEC et sur l'assurance SSEC. À cela s'ajoutent des politiques spécifiques aux domaines suivants :

- Santé et sécurité
- Gestion des crises et préparation aux situations d'urgence
- Gestion des aléas catastrophiques et dangers mortels
- Gestion de l'environnement
- Dialogue avec les communautés et les parties prenantes
- Droits humains

En 2013, nous avons révisé notre cadre de gestion des risques afin de pouvoir mieux repérer et gérer les risques pesant sur le développement durable. Ce cadre révisé de gestion des risques appuie les nouvelles politiques SSEC du Groupe et nous aide à repérer les questions significatives, et donc à nous concentrer sur ce qui compte le plus pour notre entreprise et nos parties prenantes.

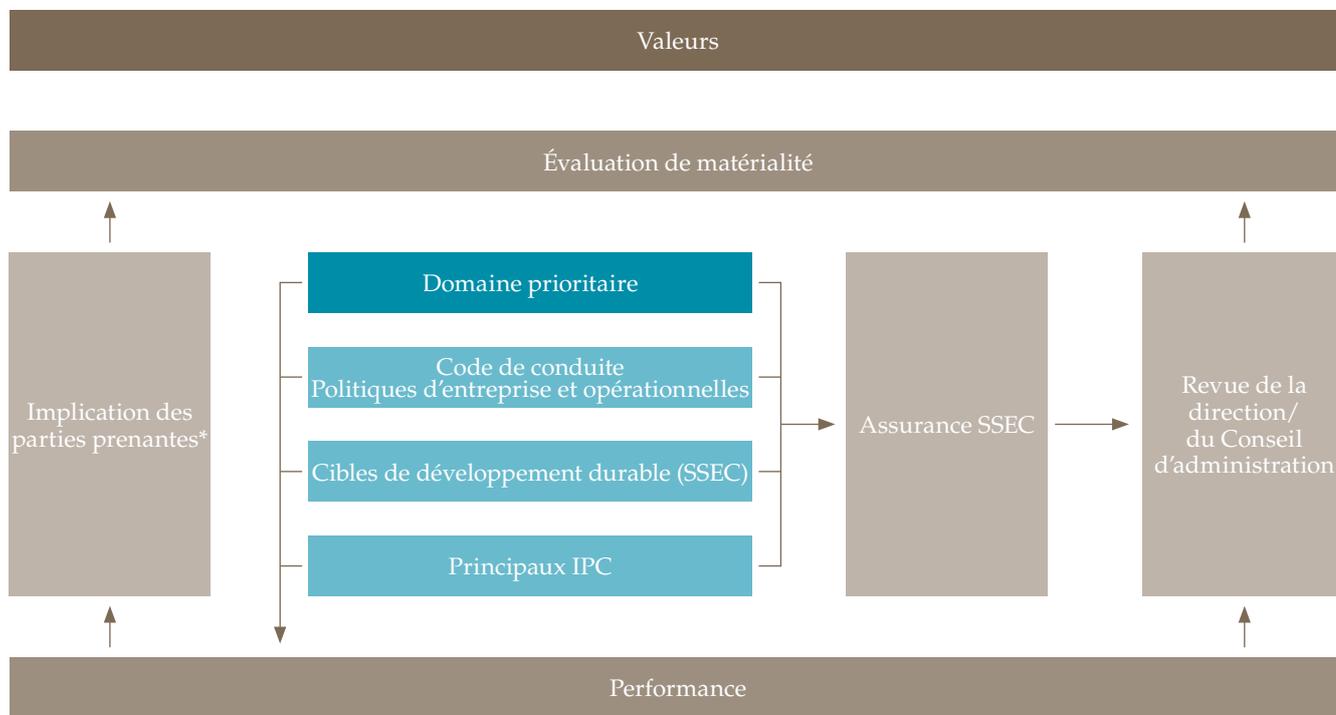
Notre processus interne d'assurance SSEC a aussi été conçu pour viser les thèmes SSEC qui sont particulièrement significatifs, en adoptant des critères inspirés des meilleures pratiques ainsi que de hautes normes locales et internationales. Nous estimons que pour aboutir, le système doit bénéficier de la contribution d'un pool élargi d'experts en ce domaine. Nous avons donc entrepris d'en recruter auprès de sources d'excellence internes et externes. Nous planifierons le cycle d'assurance SSEC au niveau du Groupe. Cela se fera annuellement avec l'approbation du Conseil d'administration et de concert avec la direction des départements. Le Conseil d'administration approuve le plan annuel et reçoit des rapports réguliers sur les progrès et les résultats. L'équipe de développement durable de notre entreprise est chargée du déploiement et de la gestion de ce programme.

Nos politiques opérationnelles abordent les activités propres à chaque matière première, actif, ou segment d'entreprise. Elles sont élaborées et appliquées par toutes les opérations, en conformité avec le cadre de GCP et avec nos politiques d'entreprise.

Nous veillons à ce que nos clients, fournisseurs, agents, prestataires de services et entreprises contractantes maintiennent des pratiques d'entreprise et des lieux de travail conformes au GCP. Nous usons également de notre influence pour sensibiliser nos joint-ventures et les sociétés dans lesquelles nous détenons une participation minoritaire aux principes essentiels du GCP.

4. Évaluation de matérialité

Gestion de la performance dans le domaine du développement durable



* Communautés, clients, fournisseurs, investisseurs, nos collaborateurs, ONG, médias, gouvernement

Notre processus d'évaluation de matérialité, c'est-à-dire d'évaluation de ce qui est significatif pour l'entreprise, n'a pas beaucoup varié depuis la publication de notre rapport 2012. Il reflète notre impact actuel ou potentiel sur nos parties prenantes, celles-ci comprenant nos collaborateurs, les communautés locales, les gouvernements d'accueil et nos clients.

Notre approche fait appel à des normes et directives internationales et sectorielles. Elle tient compte des informations qui proviennent de nos systèmes de signalement et de gestion des risques, des programmes de relations avec les communautés et les investisseurs, des commentaires des parties prenantes externes, et du dialogue régulier entre la direction de l'entreprise et le personnel opérationnel. Nous déterminons les domaines principaux sur lesquels il conviendra de mettre l'accent sur la base des risques qu'ils pourraient présenter pour notre conformité, notre réputation, nos relations avec les parties prenantes et notre performance financière. Nous veillons à ce que ces domaines prioritaires soient alignés sur la stratégie du Groupe.

Les domaines prioritaires sont reflétés dans notre Code de conduite ainsi que dans nos politiques d'entreprise et opérationnelles (sur lesquelles des précisions sont données au chapitre 2). Si nos domaines prioritaires viennent à changer, nous révisons le Code de conduite et les politiques afférentes en conséquence.

Les cibles du Groupe en matière de développement durable sont liées aux principaux domaines prioritaires et elles sont mises en œuvre au sein de nos segments d'entreprise. Les indicateurs de performance clés (IPC) servent à mesurer la performance du Groupe et font office de tableau de bord pour l'encadrement supérieur et le Conseil d'administration.

Nous reconnaissons que l'importance des problématiques significatives peut varier et que leur signification pour l'ensemble du Groupe peut différer de leur impact sur certaines activités industrielles et de commercialisation.

Nous confirmons la validité de notre évaluation de matérialité par le biais de réunions et de discussions régulières avec les employés, investisseurs, politiciens, ONG et d'autres membres de la société. S'il est vrai que les questions de santé et de sécurité sont toujours celles qui comptent le plus pour nos employés, les parties prenantes externes continuent de manifester un intérêt certain pour notre performance en matière de droits humains et de protection de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne notre contribution au développement des nations et des populations qui accueillent nos opérations africaines. Dans le cadre du processus d'adhésion au CIMM, nous avons mené une analyse des lacunes en regard des engagements et des prises de position du CIMM. Cette analyse a confirmé une nouvelle fois la pertinence et l'exhaustivité de nos évaluations de



matérialité, et démontré que nos projets répondent aux questions qui préoccupent le plus nos parties prenantes internes et externes.

Problématiques significatives pour l'ensemble du Groupe

- **Sécurité** : Notre priorité absolue à travers l'organisation est de ménager un environnement de travail et des processus opérationnels sûrs pour nos employés.
- **Environnement** : Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et nous cherchons à le minimiser.
- **Droits humains** : Nous respectons et défendons les droits humains de nos parties prenantes. Notre engagement en faveur de la défense des droits humains s'exprime dans nos contacts avec notre personnel, nos contractants, nos partenaires commerciaux et les communautés qui nous entourent.
- **Permis d'exploiter** : En tant qu'organisation de portée mondiale avec des actifs géographiquement diversifiés, nous apportons une contribution majeure à l'économie mondiale et aux communautés au sein desquelles nous travaillons. L'engagement que nous avons pris envers nos parties prenantes signifie que nous devons travailler avec un large éventail d'organisations et de personnes. Cette collaboration est fondamentale pour maintenir la bonne volonté de la communauté locale et le degré d'acceptation nécessaire à la réussite de nos opérations dans ces régions.
- **Conformité** : En plus des questions qui précèdent, nous accordons une grande importance au maintien d'un dispositif cohérent de gestion de la conformité dans tous les domaines.

Activités industrielles

Nos activités industrielles couvrent l'exploitation minière, la fonderie et le raffinage des métaux, la production pétrolière en amont, l'exploration de gisements de ressources naturelles, la transformation de produits agricoles, la production agricole, ainsi que le stockage de produits agricoles et la logistique connexe. La diversité de ces activités nous amène à devoir relever des défis très divers en matière de protection de l'environnement, de santé du travail et de sécurité industrielle.

- **Sécurité** : Nos actifs conduisent à l'instauration d'une culture axée sur la sécurité, car nous reconnaissons le droit de nos collaborateurs de travailler dans un lieu de travail sûr.
- **Environnement** : Nous cherchons à minimiser notre impact sur l'environnement par une gestion attentive des émissions atmosphériques, des déchets, de l'utilisation de l'eau douce et des eaux résiduaires, et de notre impact sur la biodiversité.
- **Permis d'exploiter** : Les opportunités d'emploi local que nous procurons et nos investissements dans les initiatives locales touchant aux infrastructures, notamment en matière de services sanitaires et éducatifs, dégagent un capital de bonne volonté chez les communautés dans lesquelles nous travaillons et nous permettent d'y poursuivre nos opérations.

Les problématiques que nous jugeons particulièrement significatives pour nos activités industrielles font l'objet de mesures actives de gestion et d'atténuation.

Activités de commercialisation

Nos activités de commercialisation nous amènent à stocker et à déplacer de grandes quantités de matières premières sur terre, sur mer et par transport fluvial.

La sécurité, la conformité, la fiabilité et la qualité de notre dispositif de vente et de logistique jouent un rôle fondamental dans notre succès et dans la protection de la santé et de la sécurité de nos clients, de nos collaborateurs, des communautés locales et de l'environnement.

Comme nous nous approvisionnons dans toutes les parties du monde, l'intégrité de nos chaînes d'approvisionnement revêt aussi une importance cruciale. Nous jugeons vital de pratiquer des méthodes éthiques sur toute la chaîne des achats et des ventes, afin de respecter nos propres exigences GCP et les exigences de conformité réglementaire. Nous savons aussi que la durabilité des chaînes d'approvisionnement intéresse de plus en plus nos clients, régulateurs et autres parties prenantes.

5. Performance et cibles

Notre programme de pratique d'entreprise (programme *Glencore Xstrata Corporate Practice* ou programme GCP) contient nos cibles à court terme et nos objectifs de long terme pour l'amélioration de nos indicateurs de performance en matière de développement durable.

Performance 2013

Objectifs du Groupe pour 2013	Résultats	Statut
Cadre de GCP		
Normes de développement durable	Élaboration des politiques SSEC du Groupe Politiques en cours de déploiement à travers le Groupe	●
Processus d'assurance	Finalisation de la politique interne d'assurance SSEC du Groupe Projets pilotes et essais en cours Déploiement prévu pour 2015	●
Sécurité		
Zéro accident mortel	26 décès	●
Réduction de 50 % du TFAA d'ici 2016, par rapport aux chiffres de 2010	Le TFAA du Groupe était de 1,93 en 2013, contre 2,73 en 2010, soit une amélioration de 29 %	●
Établissement d'une cible de Groupe pour la réduction du TFAD pour 2015	Cibles de réduction individuelles en place pour les actifs ayant déjà rapporté leur TFAD Les actifs n'ayant pas précédemment rapporté leur TFAD établiront une situation de référence en 2014 Harmonisation du reporting du TFAD à travers le Groupe en 2014	●
Santé		
Élaboration d'une méthodologie standard de Groupe pour harmoniser l'identification et l'évaluation des risques sanitaires significatifs	Alignement du système de signalement des anciens sites de Glencore et de Xstrata, à activer lors de la saisie des données en 2014	●
Établissement de plans d'action pour prévenir l'apparition de nouvelles maladies du travail (MT)	Identification des actifs signalant la plupart des nouveaux cas de MT ; stratégie de réduction des MT en cours d'élaboration Poursuite des activités d'identification, de suivi et de résolution des problèmes de MT spécifiques à certains sites Tenue d'un sommet sur les MT en février 2014 pour recueillir les meilleures pratiques du Groupe, identifier les sources d'expertise et éclairer l'élaboration d'une stratégie de Groupe relative aux MT en 2014	●
Dans les régions à risques sanitaires particuliers, les activités visant à appuyer et à promouvoir des programmes de santé communautaire majeurs, par exemple sur le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, doivent être poursuivies.	Maintien de l'appui à des programmes sanitaires, notamment sur le VIH/sida et le paludisme, par les actifs concernés	●



Légende :

- Atteint
- Partiellement atteint
- Non atteint

Objectifs du Groupe pour 2013	Résultats	Statut
Environnement		
Zéro incident environnemental majeur	Un incident environnemental majeur, entraînant le rejet de fortes émissions atmosphériques par suite d'un incendie criminel dans une installation agricole, qui a détruit une bonne partie notre production de canne à sucre au Brésil	●
Achèvement de la rénovation de la fonderie de Mopani pour atteindre un taux de captage des émissions de SO ₂ de 97 %, ce qui réduira sensiblement les chiffres d'émissions du Groupe	La rénovation de la fonderie a progressé vers son régime de pleine production en avril 2014	●
Social		
Cartes de pointage de performance sociale pour les principales opérations, démontrant leur contribution au développement économique et au bien-être social du pays d'accueil	Les cartes de pointage doivent être réévaluées et alignées sur la nouvelle politique du Groupe en matière de dialogue avec les communautés et les parties prenantes	●
Maintien du prélèvement de 1 % sur le bénéfice annuel du Groupe pour le consacrer à des investissements communautaires	Retenue de plus de 2,5 % du bénéfice du Groupe avant impôts pour l'affecter à des investissements communautaires	●
Droits humains		
Adhésion de Glencore Xstrata au Groupe plénier des Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains	Engagement du processus et soumission du dossier d'adhésion Réexamen de l'approche du Groupe face à la gestion de la sécurité et des droits humains	●
Aligner toutes les directives concernant le recours à des prestataires privés de services de sécurité sur les Principes volontaires (PV) dans les zones où le risque de violation des droits humains est élevé	Réexamen de l'évaluation des risques, des contrats avec les prestataires privés de services de sécurité, et de la stratégie d'implication des forces de sécurité publique pour les opérations menées en RDC, en Bolivie, au Pérou et en Colombie afin d'aligner ces éléments sur les PV	●
Élaboration et déploiement d'une nouvelle politique de Groupe en matière de droits humains	La politique en matière de droits humains est élaborée, sa mise en œuvre est en cours	●
Sécurité des produits		
Enregistrement des substances produites/importées à des volumes moyens	Date limite d'enregistrement des substances produites/importées à des volumes moyens	●
Enregistrement des substances produites/importées à des volumes faibles	Travaux en cours sur l'enregistrement des substances produites/importées à des volumes faibles, pour tenir l'échéance de 2018	●
Extension de la diffusion automatisée de FDS aux clients américains	Déploiement du système automatisé de FDS au bureau américain	●
Évaluation de la faisabilité d'une extension mondiale du système de diffusion automatisée de FDS		●

5. Performance et cibles

La poursuite des progrès

Le programme GCP couvre nos cibles clés en matière de développement durable pour les trois à cinq prochaines années. Ce rapport présente le programme GCP en cours, que nous développons en continu.

L'équipe de développement durable du Groupe définit les objectifs stratégiques qui pilotent l'amélioration de la performance du Groupe sur le moyen à long terme. Ces objectifs sont éclairés par l'évaluation de matérialité et sont associés à des domaines prioritaires et à des IPC d'importance majeure. Ils tiennent aussi compte des principaux risques et des possibilités d'amélioration à travers nos opérations.

Objectifs du Groupe pour 2014

Cadre de GCP	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les politiques SSEC du Groupe, la mise en œuvre étant vérifiée par le biais de notre programme interne d'assurance. Acheter la mise en œuvre d'ici la fin de 2015 • Mener d'importants projets pilotes d'assurance dans l'axe de notre politique d'assurance SSEC • Introduire les procédures nécessaires pour permettre le lancement du premier cycle complet d'assurance en 2015
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Zéro accident mortel • Faire tomber les chiffres de TFAA du Groupe et des divisions/départements de 20 % par rapport aux chiffres de 2010
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Zéro nouveau cas de maladie du travail dû à l'exposition actuelle • Maintien du soutien à de grandes initiatives de santé publique, notamment pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, dans les régions affectées par de graves problèmes de santé communautaire • Développer le reporting local d'indicateurs appropriés dans les régions où des risques importants de santé publique ont été identifiés (fin de 2014)
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'incidents environnementaux majeurs • Élaborer une stratégie de Groupe pour la gestion de l'eau
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le prélèvement de 1 % sur le bénéfice annuel du Groupe pour le consacrer à des investissements communautaires
Droits humains	<ul style="list-style-type: none"> • Conclure notre adhésion au Groupe plénier des Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains • Intégrer les exigences des Principes volontaires dans nos documents d'orientation relatifs aux dispositions du cadre de sécurité et aux processus d'évaluation des risques
Sécurité des produits	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer les substances produites/importées à des volumes faibles auprès de REACH (échéance de 2018) • Évaluer la faisabilité d'une extension mondiale du système de diffusion automatisée des FDS • Élaborer une politique de sécurité des produits



Nos domaines prioritaires

<i>Dans cette section</i>	20	6. Santé et sécurité <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Sécurité – Santé du travail
	30	7. Nos collaborateurs <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Emploi local – Rotation du personnel – Diversité – Formation et développement – Travail des enfants et travail forcé – Liberté d'association
	36	8. Droits humains <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Sûreté – Communautés indigènes – Accès aux recours
	40	9. Communauté <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Collaboration avec les communautés et résolution des plaintes – Extraction minière artisanale à petite échelle (EMA) – Réinstallation – Dialogue avec les ONG
	48	10. Environnement <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche de la gestion de l'environnement – Incidents environnementaux et amendes – Biodiversité et gestion des sols – Eau – Émissions atmosphériques – Déchets – Changement climatique et énergie – Énergie
	61	11. Contribution socioéconomique <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Développement économique – Investissements communautaires – Lobbying
	69	12. Gérance des produits <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Assurance qualité – Sécurité des produits – Sécurité sanitaire des aliments
	73	13. Conformité <ul style="list-style-type: none"> – Notre approche – Programme de conformité de Glencore Xstrata – Le signalement des fautes professionnelles

6. Santé et sécurité

Tiré de notre Code de conduite :

Glencore Xstrata croit à la possibilité de mener « zéro opération à risque ».

Nous croyons que toutes les maladies et tous les accidents du travail peuvent être prévenus et qu'il nous incombe donc à tous de faire le nécessaire pour les éviter.

Notre approche

La première de nos responsabilités est de protéger nos collaborateurs contre le risque de blessure. Nous pensons pouvoir faire de Glencore Xstrata une entreprise « zéro opération à risque » à l'avenir, et notre objectif immédiat est d'éliminer les accidents mortels et les accidents graves.

La diversité de l'implantation géographique, des lieux de travail et de la force de travail de nos opérations nous présente à la fois des défis et des opportunités.

Nous sommes résolus à réaliser des améliorations continues dans tous les domaines de la gestion de la santé et sécurité. Nous évaluons constamment nos lieux de travail pour limiter les risques au maximum, et nous recueillons et partageons les meilleures pratiques à travers le Groupe. Ces meilleures pratiques peuvent provenir de nos actifs, de l'ensemble du secteur ou de leaders externes reconnus de la santé et de la sécurité industrielles.

Face à ces questions, nous adoptons une approche proactive et préventive. Notre but est d'instaurer une culture positive de sécurité, dans laquelle chaque employé intègre pleinement ces valeurs dans sa vie professionnelle.

Nous nous employons à faire comprendre à nos collaborateurs, y compris nos contractants et fournisseurs, qu'ils ont l'autorité de quitter toute situation dans laquelle ils ne se sentent pas en sécurité. Nous encourageons nos parties prenantes à signaler les conditions qui leur paraissent dangereuses, pour eux ou pour d'autres personnes. Nous avons établi des processus pour permettre au Groupe de garder les connaissances des travailleurs individuels.

Pendant la seconde moitié de 2013, nous avons tiré parti de l'analyse du niveau de risque des activités que nous avons introduite auparavant, afin de mieux définir les facteurs clés de la prévention des accidents. En août 2013, le Conseil d'administration de Glencore Xstrata a arrêté un cadre de gestion des risques. Nous avons également continué à mettre l'accent sur le signalement et sur l'enregistrement des incidents à risque potentiel élevé (IRPE), car il s'agit d'un facteur vital de la prévention des accidents mortels et de l'amélioration de la sécurité opérationnelle.

Nous cherchons à influencer la gestion de la sécurité parmi nos joint-ventures au niveau de leurs conseils d'administration et en siégeant aux comités pertinents de ces entreprises.



1,93

accident du travail avec arrêt par million d'heures travaillées, contre 2,04 en 2012

6. Santé et sécurité

Programme continu de santé et sécurité

Objectif	Action d'appui
Zéro accident mortel	<p><i>SafeWork</i>, notre initiative de Groupe visant à promouvoir une culture de sécurité fondée sur le comportement et la prise de conscience des conséquences à tous les niveaux, a été introduite dans des sites pilotes choisis pour leur nombre élevé d'accidents, et sera déployée dans tous nos actifs.</p> <p>En 2012, notre processus d'enquête sur les incidents a été revu et amélioré pour y inclure l'obligation de notifier la direction de tout incident mortel dans un délai de 24 h, et nous avons lancé un processus obligatoire d'enquête sur place à la suite de tout incident mortel. Ces dispositions ont conduit à une révision de nos politiques et procédures dans ce domaine.</p> <p>Désormais, l'assistance indépendante d'une tierce partie est déployée sur place dans les 72 heures suivant un incident mortel, également depuis 2012.</p> <p>Les enseignements et les mesures correctives sont portés à la connaissance du Groupe et du comité SSEC du Conseil d'administration après chaque incident de ce type. Cette procédure inclut la reconstruction par réalité virtuelle de récents accidents mortels afin d'en dégager les causes et les enseignements essentiels à des fins de formation à travers le Groupe.</p> <p>Les protocoles d'intervention en cas de danger mortel et les comportements de sauvetage à adopter sont déployés à travers le Groupe dans le cadre du programme <i>SafeWork</i>.</p> <p>Pendant le premier trimestre de 2014, les actifs ont réalisé des auto-évaluations concernant l'emploi de ces protocoles et ils élaborent désormais des plans d'action visant à combler les lacunes éventuelles de nos processus et activités actuels.</p> <p>Promotion du signalement, de la réalisation d'enquêtes et du partage des enseignements tirés des incidents à risque potentiel élevé (IRPE) à travers le Groupe.</p>
Réduire les TFAA de 50 % d'ici 2016 par rapport aux chiffres de référence de 2010	Cible intérimaire d'une réduction de 20 % pour 2014.
Les cibles relatives au TFAD pour 2015 seront fixées en 2014	<p>L'harmonisation du reporting du TFAD se fera en 2014. Les actifs n'ayant pas précédemment rapporté leur TFAD (mais qui rapportent actuellement leur TFAA) établiront leur situation de référence.</p> <p>Les actifs qui mesurent déjà leur TFAD ont des cibles de réduction individuelles, basées sur les lignes directrices existantes pour 2014.</p>
Zéro nouveau cas de maladie du travail	<p>Le sommet sur les maladies du travail s'est tenu en février 2014 afin de recueillir les meilleures pratiques du Groupe et d'identifier les compétences.</p> <p>Examen et évaluation de la matérialité de notre stratégie de santé en 2014.</p> <p>Harmonisation des systèmes de signalement des anciens actifs de Glencore et de Xstrata en 2014, en utilisant la base de données GCP.</p>
Déploiement dans le Groupe entier d'une gestion de la sécurité fondée sur l'appréciation des risques	<p>Adoption en 2013 du cadre de gestion des risques.</p> <p>Au cours de 2014, les départements aligneront leurs stratégies individuelles de gestion des risques sur le cadre du Groupe.</p> <p>Réexamen et mise à jour de tous les aléas catastrophiques potentiels à travers le Groupe en 2014.</p>



Étude de cas : Leadership en matière de sécurité

Plus de 7 000 employés et contractants travaillent chez Glencore Nickel. En 2013, cette division a enregistré un taux de zéro accident mortel et a terminé l'année avec un TFAD de 5,65, en baisse de près de 15 % par rapport

à 2012. Les améliorations de la performance en matière de sécurité sur deux sites canadiens ont été déterminantes dans l'atteinte de ce résultat.

Sudbury INO, en Ontario, a inscrit un nouveau record cette année-là : 5 millions d'heures travaillées sans un seul accident du travail avec arrêt (ATAA), ainsi qu'une baisse de presque 60 % du taux de fréquence des accidents déclarés (TFAD). Pendant cette même période, la mine de Raglan, dans le nord du Québec, a vu son TFAD décliner de plus de 40 %.

Les principaux facteurs ayant contribué à cette amélioration de la sécurité sont les suivants :

- Établissement de la santé et sécurité en tant que valeur centrale et instauration d'une culture de sécurité à tous les niveaux de l'organisation
- Instauration de systèmes de sécurité basés sur le comportement, qui ne peuvent produire des résultats mesurables qu'avec du temps et de la patience
- Instauration de systèmes et processus de gestion permettant de suivre les tendances négatives, d'analyser les causes profondes, et d'identifier et d'éliminer les dangers avant qu'ils ne causent un accident du travail

Sécurité

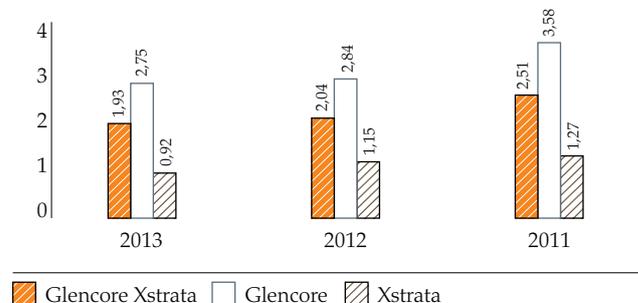
Nos postes de travail font l'objet d'évaluations continues afin que nous soyons en mesure de protéger la santé et le bien-être de nos collaborateurs, qu'il s'agisse d'employés ou de contractants.

Notre objectif à long terme de réduire le nombre d'accidents du travail frappant les employés et les contractants continue d'entraîner des baisses du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (TFAA)² d'une année sur l'autre. Sur le Groupe entier, le TFAA a régressé, passant de 2,51 en 2011 à 1,93 en 2013, ce qui représente une amélioration de 23 %.

Nous avons fixé une cible de sécurité pour le Groupe consolidé, qui est de zéro accident mortel et d'une réduction de 20 % du TFAA pour 2014. Les objectifs et les cibles de chaque actif en opération sont alignés sur ces buts globaux.

Nos exploitations utiliseront leurs résultats 2014 comme situation de référence pour harmoniser leur signalement des accidents. Lorsque cela sera fait, nous établirons une cible de Groupe pour le taux de fréquence des accidents déclarés (TFAD) pour 2015.

Le TFAA pour Glencore, Xstrata et Glencore Xstrata



² Le nombre de journées de travail perdues à cause d'accidents du travail avec arrêt (ATAA) est enregistré à partir du jour calendaire consécutif à l'incident dans les anciens actifs de Glencore, et à partir du jour de service planifié consécutif à l'incident dans les anciens actifs de Xstrata. C'est pourquoi les chiffres combinés d'ATAA indiqués dans ce rapport ne reposent pas sur des données définies de la même façon.

6. Santé et sécurité



Étude de cas :

Emploi de simulateurs pour améliorer la sécurité

Historiquement, la moitié environ des incidents dans nos exploitations de charbon impliquent des engins mobiles. En 2013, nous avons mis en œuvre un programme de simulation des engins mobiles dans nos exploitations minières à ciel ouvert. Ces simulateurs sont partagés entre les unités d'affaires pour aider nos opérateurs à maintenir le savoir-faire et les compétences nécessaires pour bien gérer les situations d'urgence pouvant surgir pendant l'utilisation d'engins mobiles.

L'environnement simulé nous permet de tester les opérateurs sur des engins spécifiques (bulldozers à chenilles, chargeuses frontales, pelles en butte, excavatrices, dumpers, niveleuses et draglines) sans devoir utiliser un engin mobile réel et sans exposer nos collaborateurs à des risques inutiles.

Ces simulateurs sont programmés pour reproduire des situations d'urgence, y compris les embrasements de pneus, les incendies de compartiment moteur, la perte de direction et la perte de capacité de freinage. Nous mesurons le temps de réaction de l'opérateur par rapport à des critères de performance spécifiques, ce qui nous permet d'évaluer ses besoins en formation et en développement professionnels.

Le programme de formation commence par une évaluation préliminaire de la coordination mains-yeux du candidat afin d'établir ses capacités. Le candidat qui a réussi passe à l'apprentissage des commandes et de leur maniement à bord d'un simulateur généralisé. Lorsqu'il a fait preuve des compétences voulues, il est formé sur le simulateur de l'engin spécifique qu'il sera appelé à manier et pour lequel il obtiendra un certificat d'aptitude. Cette formation dure environ six jours et se termine par un test avant le début de la formation sur site.

Le candidat commence alors à s'entraîner sur un engin réel sur le site, sous la conduite d'un opérateur expérimenté. Lorsqu'il aura réussi l'évaluation, l'opérateur obtiendra un certificat d'aptitude à l'utilisation de cet engin.

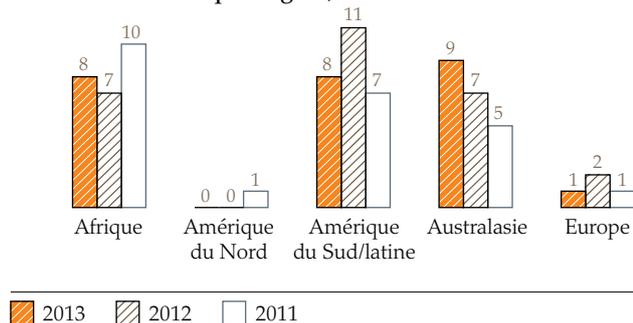
Notre division Alliages fait un usage étendu de la formation sur simulateur. Mopani, notre actif de cuivre en Zambie, a également commencé à faire appel à la formation sur simulateur, tandis que l'exploitation de Kazzinc au Kazakhstan a passé commande de simulateurs.



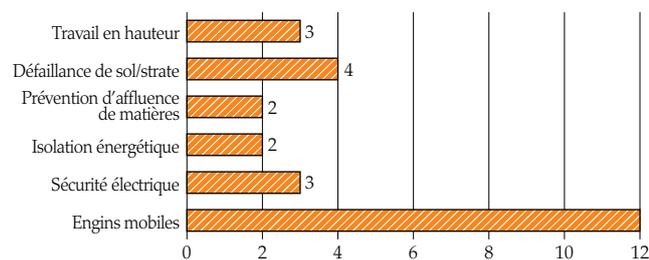
Mettre l'accent sur la prévention des accidents mortels

Nous déplorons la mort par accident du travail de 26 travailleurs à travers le Groupe en 2013, contre 27 en 2012. La perte de vies humaines est inacceptable et nous sommes déterminés à réaliser de nouvelles améliorations sur ce plan.

Accidents mortels par région, Glencore Xstrata



Accidents mortels par cause, Glencore Xstrata (2013)



Vingt-quatre de ces accidents mortels sont associés aux six dangers mortels que nous avons identifiés comme les causes les plus fréquentes d'accidents mortels dans le cadre de nos opérations :

- Engins mobiles
- Défaillance de sol/strate
- Travail en hauteur
- Sécurité électrique
- Isolation énergétique
- Espaces confinés

À titre d'urgence, nous avons lancé des opérations pilotes dans le cadre de notre initiative de Groupe pour la maîtrise des dangers mortels, *SafeWork*, dans les actifs où le nombre d'accidents mortels a été le plus élevé. Nous veillons au partage des enseignements tirés de ces événements à travers le Groupe, et adaptons les programmes et outils qui se sont avérés probants sur un site donné à d'autres régions et activités.

En octobre 2013, le Conseil d'administration a approuvé 12 protocoles d'intervention en cas de danger mortel, sur la base desquels nos exploitations ont entrepris d'évaluer leurs procédures actuelles pour faire face à ces dangers mortels. Sur ces 12 protocoles, la priorité a été accordée aux six dangers mortels ci-dessus.

Ces évaluations des procédures d'intervention par rapport aux protocoles seront achevées en 2014 et permettront aux exploitations de repérer les domaines à améliorer pour respecter l'intention des 12 protocoles d'intervention en cas de danger mortel.

Les activités de prévention des accidents mortels se poursuivent sous la conduite conjointe du Conseil d'administration et des cadres supérieurs de Glencore Xstrata. Elles bénéficient donc d'un leadership clair et d'un appui solide venu du sommet. Tous les accidents mortels doivent être signalés à l'encadrement supérieur et à l'équipe de développement durable du Groupe dans les 24 heures de leur survenue. Il appartient alors aux cadres supérieurs du département concerné de faire un rapport en personne au comité SSEC du Conseil d'administration sur les accidents mortels et sur les enquêtes indépendantes (appelées « enquêtes à 72 heures »). Tout enseignement tiré de l'accident susceptible d'améliorer la prévention des accidents mortels sera alors diffusé à travers le Groupe.

6. Santé et sécurité

SafeWork : une mise à jour

SAFEWORK

SafeWork est un programme Glencore Xstrata conçu pour promouvoir une culture de sécurité. Il vise en premier lieu à éliminer les accidents mortels et graves en suivant des protocoles spécifiques lorsque l'activité implique des dangers mortels, et à apprendre les comportements de sauvetage. Il se concentre sur l'adoption des comportements appropriés et sur la prise de conscience des conséquences à tous les niveaux. Son message essentiel est : « Nous nous attendons à un travail sans danger. Si une tâche est dangereuse, arrêtez le travail. »

L'objectif de *SafeWork* est de mettre « fin aux accidents mortels » afin de réaliser, avec le temps, un changement permanent dans la culture de sécurité au sein de Glencore Xstrata.

Le programme a été lancé en août 2013 avec des pilotes sur cinq sites. Le programme dans son intégralité a subséquemment été approuvé par le comité SSEC du Conseil d'administration en octobre 2013. Le déploiement du concept définitif du programme à travers le Groupe a désormais commencé.

Les éléments fondamentaux de *SafeWork* sont :

1. Les protocoles d'intervention en cas de danger mortel : ils s'attaquent aux causes les plus fréquentes des accidents mortels et graves dans notre secteur. Ils seront mis en œuvre par ordre de priorité.
2. Les comportements de sauvetage : ils encouragent les travailleurs à se focaliser sur les dangers présentant le risque le plus élevé d'accident du travail grave ou mortel, et à adopter les comportements de sécurité critiques qu'il faut suivre dans de telles situations.
3. Des outils pour appuyer la culture de sécurité, notamment une sensibilisation aux risques universels, des matériels de formation par réalité virtuelle sur chaque danger mortel et d'autres aides à la formation.
4. L'habilitation des supérieurs immédiats à assumer la responsabilité de leurs zones de travail, à gérer les aspects techniques de la sécurité et à motiver leurs subordonnés à adopter des comportements sûrs.

Gestion des contractants

Dans le cadre de nos opérations, nous faisons fréquemment appel à des entreprises contractantes pour nous fournir une main-d'œuvre supplémentaire ainsi que des compétences et services spécialisés.

Nous exigeons de nos contractants qu'ils suivent les mêmes normes et procédures que celles que nous imposons à nos employés. Ces travailleurs sont inclus dans nos données de performance en matière de sécurité et nous ne faisons pas de distinction en ce qui concerne leur sécurité. Nos contractants sont tenus de suivre la même formation que nos employés, particulièrement en matière de sécurité. Ils entendent parler du programme *SafeWork* lors du processus d'intégration, au cours duquel leurs tâches spécifiques leur sont expliquées.

Grâce à nos solides systèmes de gestion SSEC, nous avons enregistré le chiffre remarquable de huit millions d'heures travaillées sans un seul accident du travail avec arrêt (ATAA) au cours de la récente expansion du complexe de production de ferrochrome de Lion, en Afrique du Sud. Ces travaux d'expansion ont fait appel à quelque 3 000 contractants et ont abouti à la mise en service d'une fonderie d'une capacité annuelle de 360 000 tonnes dans les délais et les budgets prévus. Les enseignements tirés de ce projet sont partagés à travers le Groupe et seront incorporés aux futurs projets.



Étude de cas : Identification des tâches à haut risque et mise en place de contrôles

À la suite d'un accident mortel au cours de travaux souterrains dans une mine sud-africaine en 2008, des enquêteurs externes ont procédé à une enquête poussée. Ils ont en particulier constaté qu'une tâche potentiellement dangereuse (des travaux d'extraction dans une zone de la mine qui avait été précédemment exploitée) avait été menée à l'insu de l'encadrement supérieur.

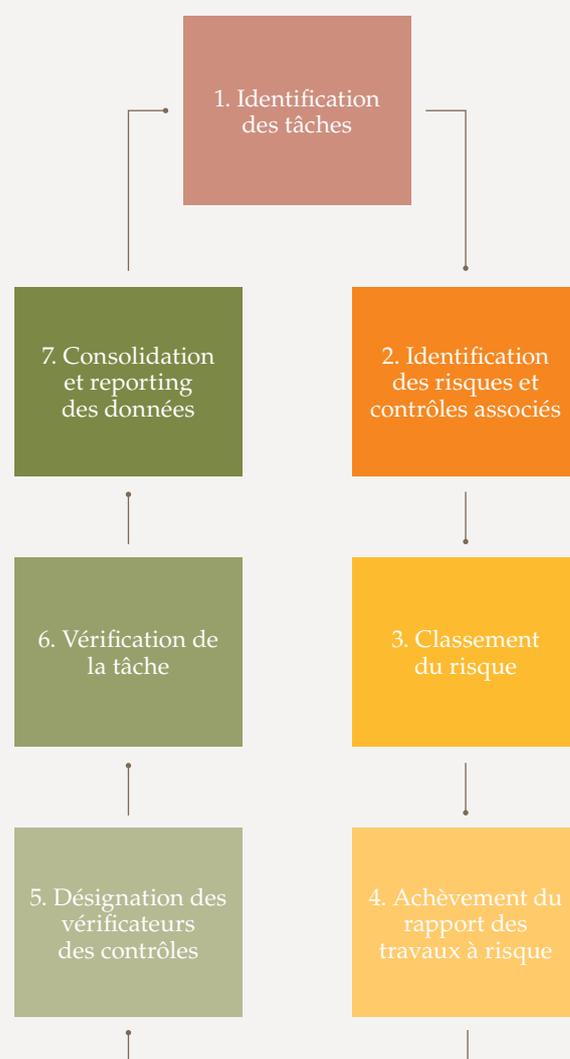
Au cours des années suivantes, un examen des processus de planification des travaux a été entrepris dans toutes nos exploitations de charbon en Afrique du Sud. Cet examen a fait ressortir la nécessité d'un processus visant à identifier les tâches à haut risque avant qu'elles ne soient entreprises et a conduit à l'élaboration d'un processus pour la gestion des travaux à haut risque.

Ce processus se subdivise en sept activités clés :

- 1. Identification des tâches :** Les responsables opérationnels identifient les tâches potentiellement à haut risque une semaine avant la date d'exécution prévue et les inscrivent sur une fiche de travail à haut risque.
- 2. Identification des risques et contrôles associés :** Pour chaque tâche, les risques potentiels sont identifiés (à la lumière des dangers mortels pertinents), ainsi que les contrôles existants.
- 3. Classement du risque :** Ces tâches sont classées sur une matrice des risques qui tient compte des conséquences potentielles et de la probabilité de survenue d'un incident.
- 4. Achèvement du rapport des travaux à risque**
- 5. Désignation des vérificateurs des contrôles :** Les tâches sont mises en discussion lors des réunions hebdomadaires de l'encadrement, et la responsabilité de vérifier l'application des contrôles requis pour chaque tâche est attribuée à diverses personnes.
- 6. Vérification de la tâche :** Le guide de vérification est utilisé pour confirmer les aspects critiques de chaque type de contrôle des risques :
 - Adéquation par rapport à la tâche
 - Processus de communication
 - Connaissances et comportement des responsables de la tâche
 - Comparaison du contrôle avec les exigences de normes pertinentes ou de procédures d'exploitation sûres
- 7. Consolidation et reporting des données :** Un rapport sur les conclusions de l'activité de vérification est établi et mis en discussion lors de la réunion hebdomadaire de l'encadrement avec le directeur opérationnel.

Des inspections au niveau du Groupe garantissent l'intégrité du processus.

Depuis l'introduction de ce processus, nous n'avons enregistré aucun incident dans l'exécution de tâches à haut risque. Ce processus a favorisé la sensibilisation du personnel et une meilleure appréciation des contrôles de risques existants, et il a contribué à une réduction sensible des incidents liés à des activités à haut risque.



6. Santé et sécurité

Santé du travail

Les problèmes de santé du travail varient d'un site à l'autre, car nous travaillons sur un large éventail de secteurs industriels et de situations géographiques. Pour cette raison, nous avons lancé des programmes de santé du travail très diversifiés, généralement adaptés aux spécificités de nos opérations.

Ces programmes reposent normalement sur une évaluation du poste de travail et de l'environnement de travail afin de déterminer les besoins spécifiques de chaque site. Pour minimiser l'exposition des travailleurs aux risques, nous utilisons les équipements et contrôles techniques appropriés. Ces dispositifs sont complétés par l'emploi d'équipement de protection individuelle si la situation le justifie.

Notre base de données de rapports GCP montre que les risques sanitaires les plus fréquents sur nos lieux de travail sont le travail avec des charges lourdes, le bruit, la présence de silice, les particules des gaz d'échappement de moteurs diesel, le brouillard acide et les matières particulaires contenant des métaux lourds.

En plus de nos mesures de santé du travail, nous continuons à offrir à nos collaborateurs, à leurs familles et aux communautés locales des services de médecine préventive et un soutien médical convenant à la région où ils vivent et travaillent.

Nos responsables santé et de sécurité, ainsi que le personnel médical de nos cliniques et hôpitaux utilisent leur expérience et leurs connaissances de la région pour identifier les programmes et initiatives de développement qui conviennent. Dans les régions dépourvues de systèmes publics de soins de santé et dans celles où ces systèmes sont rares, notre assistance peut sensiblement améliorer l'état de santé général de nos collaborateurs et de leurs familles.

Au cours de 2013, nous avons intégré les définitions des maladies, utilisées par les anciens sites d'exploitation de Xstrata et de Glencore, et avons vérifié leur cohérence avec celles utilisées par le CIMM ainsi que par l'Agence américaine pour la sécurité et la santé au travail (OSHA). Nous avons également procédé à l'analyse des circonstances des actifs où le nombre de nouveaux cas de maladies du travail était le plus élevé, afin d'identifier et d'éliminer/d'atténuer les causes profondes de ces maladies. En 2013, 88 % de nos sites n'ont signalé aucun nouveau cas de maladie du travail.

À partir de ces travaux, nous avons organisé en février 2014 un sommet sur les maladies du travail, qui a réuni des représentants du Groupe entier. Cette rencontre a permis de partager les meilleures pratiques de nos centres d'excellence et a consolidé les stratégies des différents départements en une stratégie de Groupe unique.

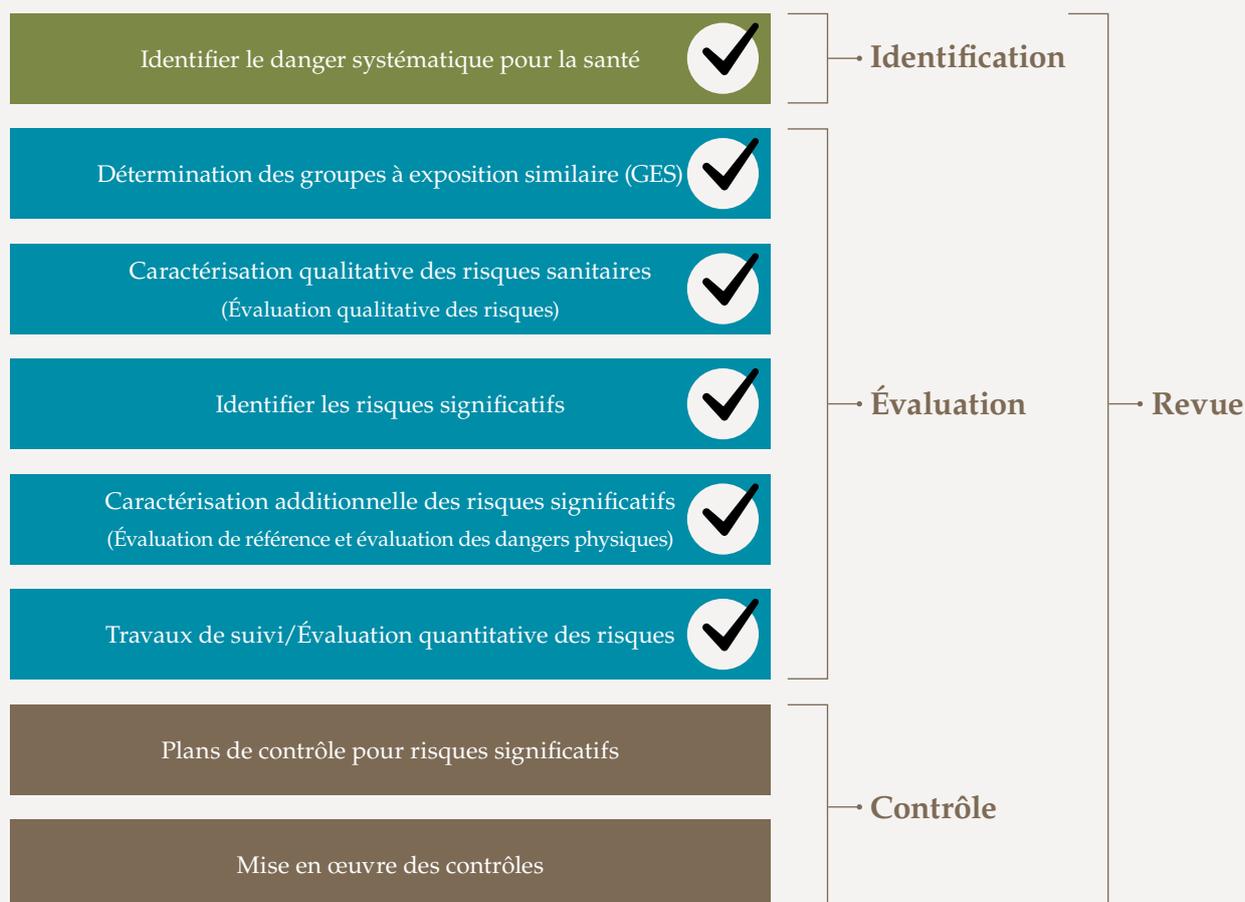


Étude de cas : Stratégie de réduction des risques

En 2010, nos exploitations de charbon en Australie ont mis en œuvre une stratégie de réduction des risques de maladie du travail. Cette stratégie s'attaque aux risques de maladie du travail et d'exposition sanitaire afin d'identifier, d'évaluer et de contrôler les dangers potentiels.

Cette stratégie a été déployée par étapes successives, chacune visant un objectif clairement défini. Une de ces étapes est le profilage opérationnel, afin de déterminer les catégories d'exposition à un risque de travail propres à chaque site et les groupes à exposition similaire (GES). D'autres étapes sont le suivi du niveau d'exposition de référence, l'évaluation qualitative et quantitative des risques, et l'élaboration de plans standardisés de santé du travail et de gestion de l'hygiène sur le lieu de travail.

Ce processus identifie, évalue et établit des plans de contrôle efficaces face à chaque danger pertinent. Son application systématique nous a aidés à réduire le nombre de nouveaux cas de maladie du travail, à freiner l'aggravation des problèmes de santé existants, à améliorer notre aptitude à maîtriser l'exposition à des dangers chimiques, physiques et biologiques sur le lieu de travail et à honorer nos obligations légales et morales.



7. Nos collaborateurs

Tiré de notre Code de conduite :

Nos collaborateurs sont à la base de notre succès. Glencore Xstrata est convaincu que la présence d'une force de travail diversifiée est indispensable pour la croissance durable de l'entreprise. Nous traitons nos collaborateurs avec équité et respect et nous veillons à leur donner la possibilité de développer leur carrière de manière à réaliser tout leur potentiel.

Notre approche

Nous reconnaissons et défendons le droit de notre force de travail de bénéficier d'un lieu de travail sûr, de la représentation collective, d'une rémunération juste, de la sécurité d'emploi et de perspectives de développement professionnel.

Nous sommes résolus à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies ainsi que la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ces engagements sont reflétés à la fois dans notre Code de conduite et dans la politique du Groupe en matière de droits humains qui en découle.

La diversité nous tient à cœur et nous traitons nos employés et contractants de manière équitable, en leur offrant des possibilités égales à tous les niveaux, en faisant abstraction de la race, de la nationalité, de l'appartenance religieuse, du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de toute situation de handicap, de l'opinion politique ou autre, ou de tout autre motif de partialité. Nous recrutons et promovons nos collaborateurs, et nous leur offrons des opportunités de développement sur la base des qualifications qu'ils possèdent pour un emploi donné, ainsi que sur la base du succès avec lequel ils remplissent leurs fonctions.

Nos structures de rémunération reposent sur les connaissances, l'expérience et l'aptitude de chaque personne. Nous récompensons la performance et l'amélioration personnelle. Nous réexaminons régulièrement nos pratiques de rémunération et d'incitation. Nous évaluons également les compétences et le savoir-faire à intervalles réguliers, reconnaissant le talent, la performance et le potentiel de chacun, et offrant le soutien et les opportunités de développement de carrière qui conviennent.

Lorsque des employés ont des griefs, nous suivons la procédure établie afin que tout problème sérieux de conduite, de performance ou de traitement au travail soit abordé avec justice. Cette procédure permet aux intéressés de faire connaître leur version des faits avant qu'une décision disciplinaire finale ne soit prise.

Nous ne tolérons aucune pratique de travail des enfants, de travail forcé ou de travail asservi, sur aucun de nos sites. Conformément à notre politique en matière de droits humains, nous collaborons avec nos principaux fournisseurs pour repérer les risques de travail des enfants sur la chaîne d'approvisionnement et pour y répondre.



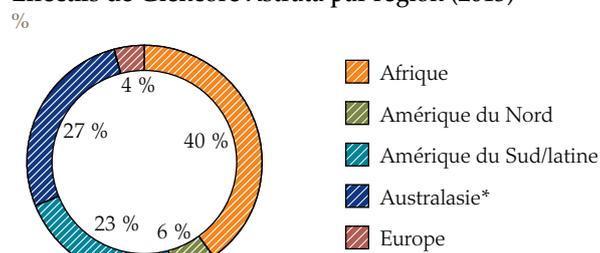
Nous employons
200 000 personnes
à travers le monde

7. Nos collaborateurs

Chaque fois que d'importants changements interviennent dans notre organisation, notamment sous la forme de fermetures, d'acquisitions, de fusions et de cessions, nous consultons et informons les employés concernés et leur apportons le soutien approprié. Les préavis de licenciement varient à travers le Groupe, et vont d'une semaine à six mois.

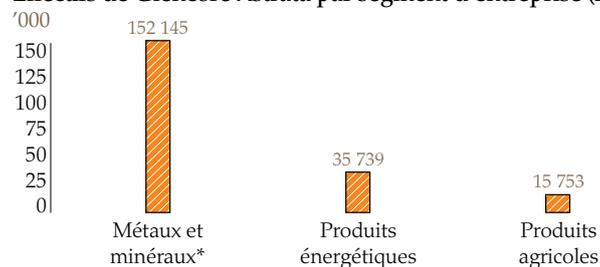
Au 31 décembre 2013, Glencore Xstrata comptait plus de 200 000 employés et contractants dans le monde entier³.

Effectifs de Glencore Xstrata par région (2013)



* Les pays suivants sont inclus sous Australasie : Australie, Azerbaïdjan, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Russie, Singapour, Corée du Sud, Taïwan, Turquie, EAU et Viêt Nam.

Effectifs de Glencore Xstrata par segment d'entreprise (2013)



* Inclut les activités de commercialisation.

Emploi local

Nous pensons que l'offre d'emploi à des travailleurs locaux constitue un élément important de notre contribution économique à la vie des communautés parmi lesquelles nous travaillons et à celle de nos collaborateurs.

Nous recrutons de préférence des travailleurs habitant à proximité de nos opérations. Nous proposons des formations et un service de mentorat à nos employés, qui proviennent essentiellement des environs, pour les aider à progresser dans leur carrière et à accéder à des postes d'encadrement. Nous nous efforçons d'identifier les obstacles culturels qui pourraient empêcher la rétention des employés et d'y trouver des solutions.

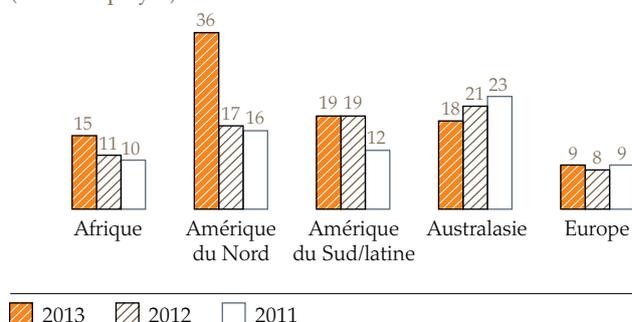
Témoignant de notre politique de développement de la carrière du personnel local, une proportion importante de nos responsables est originaire des régions voisines de nos exploitations. En 2013, 85 % des employés de Glencore Xstrata et 57 % de son encadrement supérieur opérationnel étaient constitués de personnes habitant à proximité de nos actifs.

Rotation du personnel

Nous nous engageons à retenir nos employés dans le long terme. Notre division Produits agricoles tend à faire exception en raison de la nature saisonnière de ses activités.

Une augmentation sensible de la rotation du personnel a été notée en 2013, particulièrement dans la région Amérique du Nord. Cette hausse est liée à la consolidation, résultant principalement de l'acquisition de Xstrata et de Viterro. Le lancement de différents projets de sites vierges ou d'expansion, tels que ceux de Koniambo et du Katanga, nous a aussi amenés à remplacer un certain nombre d'équipes contractantes de construction par des équipes opérationnelles de moindres effectifs, formées essentiellement d'employés de l'entreprise.

Rotation du personnel chez Glencore Xstrata par région (% des employés)



³ Les statistiques sur la force de travail pour 2013 ont été compilées à partir de nos systèmes de collecte des données GCP et non via le service financier du Groupe (comme cela se faisait auparavant), de sorte que ces données n'ont pas été passées en revue par l'auditeur du Groupe. Ces chiffres incluent les employés temporaires.



Étude de cas : Investir dans le développement des compétences

La région d'Eastern Limb, dans la province sud-africaine du Limpopo, compte 7 municipalités et environ 37 mines, dont celles de Mototolo, de Thorncliff, d'Helena et de Magareng, et les fonderies de Lion et de Lydenburg. Ces établissements forment une partie importante de nos opérations pour les ferroalliages.

Les membres de cette communauté n'avaient pas eu auparavant la possibilité d'acquérir les compétences requises par l'industrie minière. En raison de ce manque de compétences, les mines tenues de recruter des travailleurs dans la communauté locale avaient des difficultés à remplir leurs obligations. Cette situation

a parfois causé des troubles, de l'instabilité et l'interruption des opérations.

En 2005, Glencore Ferroalloys (qui était alors Xstrata Alloys) a pris la décision de consacrer 60 millions de rands au financement immédiat et continu d'un centre de formation pour l'Eastern Limb, qui dispense une formation en génie minier et en construction. Ce centre propose une formation professionnelle ainsi que des cours spécialisés en ingénierie et autres disciplines, tout en aidant des lycéens sortis du secondaire à accéder au troisième cycle d'enseignement.

C'est ainsi qu'entre 2011 et 2013, plus de 700 personnes ont achevé une formation dans ce centre. Parmi elles, 411 ont trouvé un emploi permanent ou temporaire. Elles ont terminé des cours de formation en génie civil, en coffrage (création de modèles pour les structures de support), en maçonnerie et des formations d'assistants en ingénierie pour les installations électriques, le montage et la chaudronnerie. Parmi nos étudiants en ingénierie, 52 ont achevé leur programme d'enseignement pour obtenir des qualifications d'artisan et 15 autres se sont lancés dans des études supérieures.

Cette formation repose sur nos normes de sécurité opérationnelle de manière à ce que les étudiants puissent commencer leur carrière avec une bonne connaissance des exigences et des meilleures pratiques de sécurité.

Le centre est reconnu par les autorités pour son succès dans l'offre d'un enseignement de qualité, peu coûteux, qui promeut l'emploi et appuie le développement d'une force de travail qualifiée, capable de soutenir la concurrence internationale, en Afrique du Sud.

7. Nos collaborateurs

Diversité

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation dans nos exploitations, ni chez nos fournisseurs et entreprises contractantes. Tous nos actifs ont mis en place des mécanismes de résolution des griefs afin que nos employés puissent faire connaître tout cas de traitement injuste ou de discrimination.

En 2013, 17 % de l'effectif de Glencore Xstrata était constitué de femmes (proportion semblable à celle de 16 % enregistrée en 2011 et 2012), et le même pourcentage de femmes occupait des postes d'encadrement (comparé à 16 % en 2011 et à 17 % en 2012).

Formation et développement

La formation et le développement professionnels des salariés sont un aspect clé des opportunités que nous offrons à nos employés, nouveaux et existants. C'est également un vecteur essentiel pour le respect et le maintien de nos normes, par exemple en matière de conformité, de sécurité et de droits humains. La formation dans ces domaines est obligatoire pour nos employés et contractants.

Tous nos employés font régulièrement l'objet d'évaluations de leur performance et, pour les cadres, les entretiens de bilan professionnel ont lieu au moins annuellement. Nous recourons aussi à d'autres initiatives d'implication des employés, notamment des réunions régulières, des boîtes à suggestions et des mécanismes de retour d'information sur l'intranet.

Répartition des heures de formation par type de fonction pour Glencore Xstrata

	2013	2012	2011
Encadrement (cadres de direction, cadres supérieurs et responsables)	2 %	1 %	2 %
Opérationnel (production et maintenance)	60 %	64 %	65 %
Surveillants, administratifs et techniques	11 %	10 %	7 %
Contractants	27 %	25 %	26 %

Le nombre moyen d'heures de formation par salarié en 2013 était de 39, contre 51 en 2012 et 56 en 2011.

Travail des enfants et travail forcé

Conformément à notre Code de conduite et à notre politique en matière de droits humains, nous ne tolérons aucune pratique de travail des enfants, de travail forcé ou de travail asservi sur nos sites. Nous observons la réglementation locale relative à l'âge minimum autorisé pour nos employés.

En 2013, nos collaborateurs les plus jeunes étaient âgés de 15 ans. Ils faisaient partie de programmes locaux de stages de formation à des fonctions administratives, au Brésil et en Australie. Ils ont fait l'objet d'une proche supervision en tout temps pour veiller à ce qu'ils n'exécutent aucune tâche dangereuse.

Liberté d'association

Nous reconnaissons à tous nos travailleurs le droit de liberté d'association et de représentation collective. Nous nous engageons à collaborer honnêtement et ouvertement avec les syndicats dans tous nos sites, et traitons tous nos employés avec respect. En 2013, 72 % environ des salariés de nos sites industriels étaient couverts par des conventions collectives. Cependant, les lois sur la protection de la vie privée nous empêchent de recueillir une information précise sur l'adhésion syndicale en Australie.

En 2013, il y a eu quatre grèves de plus d'une semaine sur nos exploitations, mais aucun lock-out.



Étude de cas :

Assistance aux employés après la fermeture d'une installation

En 2013, notre exploitation de charbon de Prodeco, en Colombie, a terminé un projet de grande envergure : la construction d'un nouveau port. Ce projet s'imposait pour respecter les nouvelles exigences gouvernementales prévoyant l'usage d'un système à chargement direct en vue de minimiser les émissions de poussières. La construction du port a satisfait aux normes internationales, et nous avons appuyé ce respect de la réglementation en formulant un plan d'action détaillé touchant à l'impact social et environnemental du projet.

Notre nouveau port a été inauguré officiellement le 29 mai 2013.

Une des conséquences de l'emploi d'un port à chargement direct est qu'il requiert nettement moins d'opérateurs que des installations portuaires traditionnelles. Nous avons pu employer 68 salariés de l'ancien port dans les nouvelles installations et offrir des indemnités de licenciement qui dépassaient les prescriptions légales aux employés que nous ne pouvions pas retenir. Nous avons également déployé un certain nombre d'initiatives pour aider les anciens employés à trouver un nouvel emploi ou d'autres sources de revenus.

En premier lieu, nous avons cherché à réaffecter les employés concernés à nos autres opérations. Nous sommes ainsi parvenus à redéployer 56 employés immédiatement et, après leur avoir dispensé une formation en réparation et maintenance de moteurs diesel, en conduite de camions à charbon et en opérations marines, nous en avons employé 129 autres ailleurs.

Quant aux travailleurs qu'il n'a pas été possible de redéployer, nous les avons inscrits à un programme, mené par une université locale, qui leur a apporté différents conseils et outils pour leur faciliter la recherche d'un nouvel emploi, tels qu'une assistance à la préparation d'un CV. L'université a également aidé les intéressés à identifier d'autres sources de revenus, leur donnant par exemple des conseils sur la génération de nouvelles idées et de stratégies pour se faire embaucher, et leur apportant un appui technique et juridique pour monter leur propre entreprise.

Ces initiatives ont donné lieu à la création de trois coopératives comprenant 35 anciens employés et leurs familles. Ils travaillent aujourd'hui à l'entretien de zones vertes et de routes, ainsi qu'à la vente en gros de produits maraîchers et laitiers. Nous les aidons actuellement à atteindre les normes de qualité requises pour devenir des fournisseurs officiels de Prodeco.

8. Droits humains

Tiré de notre Code de conduite :

Le respect des droits humains est fondamental pour nos activités. Nous devons donc agir raisonnablement pour éviter de porter atteinte aux droits d'autrui et pour remédier à tout impact négatif potentiel ou réel de nos opérations.

Notre approche

Le respect des droits de l'homme se situe au cœur de notre approche de l'entreprise. Nous avons pris l'engagement de nous plier à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Nous souscrivons aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, en y voyant le cadre qui convient pour les responsabilités des gouvernements et des entreprises face à la protection des droits des individus et des groupes, et nous veillons à ce que des moyens de réparation soient en place si l'un de ces droits est enfreint.

Notre politique en matière de droits humains repose sur ce cadre. Cette politique, nous l'avons élaborée en 2013 pour renforcer notre pratique de protection des droits humains et des libertés fondamentales de nos collaborateurs et parties prenantes.

Elle traite des grands risques que nos opérations pourraient faire peser sur les droits humains, par exemple en ce qui concerne les pratiques de travail, les activités de réinstallation, le recours aux services de sécurité et nos contacts avec les communautés, particulièrement les groupes vulnérables tels que les populations indigènes. Elle renforce également notre engagement à intégrer la défense des droits humains dans tous nos processus d'entreprise et à protéger le droit de nos parties prenantes à obtenir réparation, en examinant et renforçant les mécanismes de résolution des plaintes et des griefs que nous avons mis en place.

Cette politique sera déployée et mise en œuvre à travers l'organisation au cours de 2014.



La politique du Groupe en matière de droits humains

a été élaborée en 2013

8. Droits humains

Sûreté

Nous sommes résolus à protéger nos actifs et notre force de travail contre les risques de sûreté qui pourraient survenir. Nous sommes toutefois conscients des risques que le recours aux services de sécurité peut faire peser dans ce domaine, particulièrement dans les environnements difficiles.

En 2013, nous avons lancé un examen de nos pratiques de sûreté dans les actifs situés dans des régions affectées par un risque élevé de violations des droits humains. Cela s'est fait dans le but de nous aligner sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains et s'inscrivait dans le cadre de notre engagement à faire une demande officielle d'admission au Groupe plénier de l'Initiative des principes volontaires.

Au cours de ce processus d'examen, nous avons repéré et étudié les indicateurs de performance clés qui sous-tendent la gestion responsable de la sûreté. Ces indicateurs comprennent par exemple l'intégration des préoccupations de sûreté dans les évaluations générales des risques, ainsi qu'une formation spécifique sur le suivi de la performance et sur la réalisation d'enquêtes sur les incidents, et un engagement en ce sens. Il est également vital de dialoguer activement avec les forces de sécurité publique (dans les régions où celles-ci sont déployées) afin de promouvoir le respect des droits humains, et de collaborer avec les prestataires de services de sécurité privés pour les amener à appliquer nos normes de conduite en tout temps.

Dans le contexte de notre adoption des Principes volontaires, nous cherchons à promouvoir le respect des droits humains par les tiers avec lesquels nous avons affaire. Cela n'est pas sans poser problème. Par exemple, le projet d'exploitation de cuivre et d'or de Tampakan, aux Philippines, est situé dans une région qui est depuis longtemps occupée par les militaires en raison des violences et des tensions continues.

Dans le cadre de notre accord avec les communautés locales, nous avons dans le passé offert une aide à la subsistance et une formation opérationnelle aux prestataires de services de sécurité publique, ainsi qu'une formation sur les droits humains et sur les Principes volontaires.

L'escalade de la violence dans la région en 2013 a entraîné un certain nombre d'incidents mettant aux prises l'armée et la population locale et causant des pertes de vies humaines. Bien que n'étant pas mêlés à ces incidents, nous en avons été vivement préoccupés, de sorte qu'en octobre 2013, nous avons mis fin à notre soutien aux prestataires de services de sécurité publique dans la région. Mais nous continuons à profiter de notre présence dans la région pour promouvoir l'accès de toutes les parties prenantes à la justice et aux services de médiation des conflits.

Communautés indigènes

Nous travaillons dans des régions reculées du monde, habitées par des populations indigènes depuis des siècles. Nous reconnaissons leur rôle unique dans la culture universelle, et nous respectons les coutumes, intérêts et droits de toutes les communautés avec lesquelles nous sommes en rapport.

Depuis quelques années, nous nous employons activement à obtenir le soutien élargi et continu de nos communautés d'accueil. Nous veillons à ce que ce dialogue soit mené d'une manière qui soit culturellement appropriée et qui respecte les processus de décision traditionnels. Nous soutenons la Déclaration de principes du CIMM sur les peuples indigènes et sur le consentement libre, préalable et éclairé, dont les préceptes sont repris par notre nouvelle politique de Groupe en matière de droits humains.

En 2013, 32 de nos sites se trouvaient sur des territoires habités par des populations indigènes ou à proximité. Parmi eux, 24 sites d'exploitation ont conclu des accords formels ou suivent la réglementation locale, tandis que les autres mènent un dialogue continu avec ces communautés.

Nous cherchons à conclure des accords durables et mutuellement bénéfiques, de nature à officialiser nos relations avec ces communautés, à leur apporter des formations et à définir les opportunités socioéconomiques. Ces accords servent de base à un dialogue continu qui se poursuit au moyen de rencontres régulières et d'initiatives conjointes.

Dans nos exploitations de nickel du Grand Nord canadien, des représentants de la communauté indigène près de notre mine de Sudbury participent aux opérations d'échantillonnage et de suivi environnemental sur nos concessions. Nous aidons cette communauté à créer une équipe environnementale en vue de pouvoir assurer ce type de services ailleurs.

La mine de McArthur River, dans le Territoire du Nord en Australie, offre un appui financier et de mentorat à la population voisine des Yanyuwa pour qu'ils puissent fonder des entreprises commerciales capables d'appuyer la conservation de l'environnement et la préservation de leur culture.

Enfin, nous cherchons à construire des projets qui laisseront un patrimoine au-delà de la vie utile de la mine. C'est à cette fin que notre mine de nickel de Murrin Murrin, dans l'ouest de l'Australie, a fourni des financements ciblés au profit de programmes appuyant la préservation et l'essor de la culture aborigène, ainsi que de programmes en faveur de la petite enfance et de la jeunesse dans la région.



Étude de cas : Convention relative à la mine de Raglan

La mine de Raglan dans le nord du Québec opère dans une zone de revendications territoriales. En 1995, la Convention relative à la mine de Raglan a été signée par la Société minière Raglan du Québec Ltée et par un certain nombre de partenaires inuits : la société Makivik (qui représente 14 villages au Nunavik) et les communautés inuits de Salluit et Kangiqsujuaq, appuyées par leurs corporations foncières respectives. Il s'agissait de la première convention relative aux impacts et aux avantages à être signée au Canada entre une compagnie minière et une population des Premières nations. La Société minière Raglan y prend l'engagement d'informer la communauté locale de l'évolution de sa situation et de lui faire partager des avantages, et d'identifier les préoccupations de cette communauté et les opportunités pouvant les intéresser.

Cette convention met l'accent sur l'emploi, la formation, l'approvisionnement local et la gestion de l'environnement. Elle prévoit des mesures d'atténuation associées aux pratiques traditionnelles et veille à ce que les Inuits bénéficient directement des opportunités sociales et économiques créées pendant la durée de vie de la mine. Elle établit également le Comité Raglan, qui se réunit au moins deux fois l'an pour faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre de la convention et de ses engagements.

En 2013, nous avons introduit le Programme rapide de développement et d'emploi du peuple inuit (RIDE), qui constitue une nouvelle composante du programme Tamatumani de la Société minière Raglan pour le recrutement et la rétention des travailleurs inuits, programme qui est en place depuis 2008. Le programme RIDE met l'accent sur la planification de la progression de carrière pour les employés inuits qualifiés et motivés, en association avec des établissements d'enseignement importants, afin d'encourager nos travailleurs inuits à apprécier le développement académique. Le programme RIDE comporte deux éléments :

- Le Plan de développement de carrière individuel, qui vise à promouvoir les talents de la communauté inuit en la sensibilisant aux compétences qu'elle possède déjà et en lui proposant des modèles susceptibles de motiver et d'encourager les autres employés inuits à la mine.
- Nos partenariats éducatifs démontrent la pertinence du développement académique et encouragent les jeunes Inuits à s'inscrire à un programme de formation qui les intéresse, ce qui accroît leurs chances de promotion et de progression de carrière.

Au-delà des activités du programme RIDE, la société Raglan a également lancé la stratégie Kautaaipikku : un partenariat avec les pouvoirs publics, la communauté et des leaders de l'industrie pour développer des stratégies innovantes d'emploi et de formation à travers la région du Nunavik.

Accès aux recours

Dans le cadre de l'application de notre nouvelle politique de Groupe en matière de droits humains, nous passerons en revue les mécanismes de résolution des griefs de nos exploitations et de nos projets afin de promouvoir l'accessibilité, la transparence et la reddition de compte envers toutes les parties prenantes.

De plus, un dispositif confidentiel de signalement permet à nos employés, contractants, fournisseurs, partenaires commerciaux, clients et aux membres de la communauté locale de signaler toutes infractions à notre Code de conduite, à nos politiques ou à la législation en vigueur. Les détails de ce mécanisme sont décrits dans le Code de conduite et mis à disposition des parties prenantes internes et externes.

9. Communauté

Tiré de notre Code de conduite :

Nous croyons que la présence mondiale et la puissance économique de Glencore Xstrata exercent un impact essentiellement positif sur les communautés parmi lesquelles nous travaillons. Nous recherchons, menons et contribuons à des activités et programmes visant à améliorer la qualité de vie des membres de ces communautés.

Notre approche

Nous entrons en contact avec des communautés nombreuses et diverses dans le monde entier. Nous considérons qu'entretenir un dialogue avec ces communautés constitue un élément indispensable de notre gestion non seulement du développement durable, mais également du risque d'affaires.

Les communautés vivant à proximité de nos opérations représentent notre future force de travail, nos partenaires en affaires et nos voisins. En collaborant étroitement avec elles, nous pouvons maximiser les impacts positifs de nos activités et éviter, ou minimiser, tout effet négatif potentiel. Nouer des rapports avec ces communautés contribuera à la création d'un capital de bonne volonté envers Glencore Xstrata parmi les populations environnantes et garantira notre permis d'exploiter dans la durée.

Notre approche du dialogue avec les communautés dérive de notre engagement global envers le respect des droits humains et des libertés fondamentales (voir le chapitre 8). Nous sommes résolus à observer la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et nous appuyons les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Dans le cadre de notre nouvelle politique de Groupe sur le dialogue avec les communautés et les parties prenantes, qui sera mise en œuvre en 2014, nos sites doivent définir des stratégies individuelles d'implication des parties prenantes. Ces stratégies identifieront les parties prenantes les plus significatives, les difficultés et opportunités locales, et documenteront les résultats attendus et la méthode de suivi des progrès. Ces stratégies contiendront également des plans de soutien aux programmes de développement communautaire pour promouvoir la croissance et réduire la dépendance à notre égard. Elles pourraient ainsi prévoir des initiatives d'appui à l'éducation et à la formation, le développement de fournisseurs locaux ou des investissements dans l'amélioration de la santé publique.

En 2013, nous avons œuvré au renforcement de notre approche par le biais de partenariats actifs avec des ONG. Dans le cadre de ces partenariats, nous avons apporté une aide ciblée aux communautés locales, mené des activités de formation et de renforcement des capacités, et obtenu les perspectives de spécialistes sur notre approche du dialogue communautaire et sur d'autres thèmes relatifs au développement durable.



Nous sommes résolu à observer la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et nous appuyons les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

9. Communauté

Collaboration avec les communautés et résolution des plaintes

Nous cherchons toujours à apprécier les impacts positifs et négatifs potentiels de nos opérations sur la communauté d'accueil. Cela fait partie des études initiales de notre impact environnemental et social. Nous nous efforçons de maintenir cette appréciation des impacts sur la durée entière des opérations.

Nous sommes résolu à dialoguer avec les communautés d'accueil sur toutes les décisions susceptibles de les affecter et nous appuyons la participation équitable et éclairée de la communauté. À cette fin, nous menons des programmes de dialogue communautaire dans lesquels les cadres supérieurs opérationnels nouent des contacts avec les communautés locales au moyen d'ateliers réguliers et d'autres manifestations. Si nécessaire, nous proposons une formation au leadership à nos interlocuteurs communautaires afin qu'ils disposent d'outils pour les aider à nouer un dialogue constructif et à établir des rapports de confiance.

De plus, les actifs que nous contrôlons disposent de processus de résolution des griefs et des conflits permettant aux responsables communautaires et à d'autres personnes de soumettre des plaintes et de soulever des préoccupations, de manière anonyme s'ils le souhaitent. Parmi ces processus figurent des procédures transparentes pour enregistrer et évaluer les préoccupations communautaires, et pour y répondre de manière appropriée.

Dans une perspective d'avenir, nous allons également réexaminer et renforcer la façon dont nous sollicitons un retour d'information externe sur notre performance au moyen d'enquêtes de perception régulières.

Étude de cas :

Dialogue proactif avec la communauté

Après avoir enregistré une diminution progressive de la capacité de production pendant plusieurs années, Glencore Nickel a dû placer la mine de Falcondo sous un régime de pure maintenance à la fin de 2013. Cette transition s'explique principalement par le manque d'accès à des sources d'énergie peu onéreuses et concurrentielles, et par la baisse des cours du nickel. Il s'agissait d'une décision difficile ayant un impact significatif sur la communauté locale, de sorte que nous nous sommes efforcés de lui venir en aide pendant cette transition.

Nous avons établi nos tables rondes de dialogue et de développement dans 12 des communautés proches de notre mine de Falcondo, en République dominicaine. Il en a résulté une meilleure compréhension mutuelle, des rapports plus étroits et un travail en collaboration sur des initiatives pilotées par la communauté.

En 2013, nous avons reçu moins de plaintes à Falcondo, en partie grâce à notre aptitude à prévenir les problèmes avant toute escalade grâce à la poursuite d'un dialogue régulier. Nous avons également vu une baisse sensible de l'agitation sociale telle que des barrages routiers, qui se produisaient fréquemment avant le lancement de cette initiative.

Les tables rondes réunissent une section représentative de la communauté et du personnel minier autour de questions intéressant la mine. Elles permettent

de définir les priorités et de trouver les moyens de travailler ensemble, et avec d'autres, sur des initiatives de développement communautaire. L'approche vise à donner aux communautés locales les moyens de trouver des solutions locales à des problèmes locaux.

Nous avons établi les tables rondes au cours d'une période de neuf mois, pendant laquelle notre équipe des relations communautaires a tenu des discussions sur les objectifs et champs d'application proposés. Nous avons progressivement aidé chacune de ces communautés à établir systématiquement un consensus sur la représentation et sur la procédure. Considération importante, ce sont les communautés qui ont pris toutes les décisions.

En juillet 2013, nous avons dispensé une formation sur le développement communautaire et sur la méthode du dialogue aux responsables des tables rondes communautaires. Veiller à ce que nos collaborateurs partagent les mêmes outils, le même langage et les mêmes compétences que les responsables communautaires a eu un effet critique pour l'ouverture de nouveaux canaux de communication et de moyens de collaboration. Nous continuons à privilégier la formation communautaire et nous sommes déterminés à poursuivre le soutien que nous apportons aux tables rondes à Falcondo.



En 2013, nos actifs en exploitation ont reçu 1 481⁴ plaintes⁵, dont 44 % concernaient le bruit. Elles ont été surtout suscitées par nos opérations d'exploitation du charbon en Australie. La direction de nos mines de charbon australiennes reste en contact avec les plaignants, nous surveillons les niveaux sonores à l'aide d'appareils de mesure en temps réel et recherchons de nouvelles possibilités de réduire le bruit. 11 % des plaintes touchaient aux odeurs et aux émanations. Un nombre appréciable de ces plaintes concernait une installation de broyage agricole en Allemagne, qui explore désormais une solution possible, à introduire en 2014, sous la forme d'épurateurs chimiques ou de biofiltres. 7 % des plaintes touchaient aux dégagements de poussières et 7 % concernaient des demandes d'indemnisation pour dommages causés par des retombées dans l'environnement.

Extraction minière artisanale à petite échelle (EMA)

L'extraction minière artisanale à petite échelle va de l'extraction informelle de subsistance effectuée par des individus aux opérations minières commerciales. Elle est plus particulièrement pratiquée dans le monde en développement, surtout dans des zones rurales reculées ne présentant guère d'autres possibilités de travail. Elle est souvent associée à de mauvaises conditions de travail, à des conflits, à la corruption, au travail des enfants et à des pratiques nuisibles à l'environnement.

Notre position face à ce type d'activité extractive varie en fonction du contexte opérationnel et social, et des arguments économiques. Nous essayons de trouver d'autres opportunités économiques susceptibles de réduire l'attrait de l'EMA, en particulier par le financement de microentreprises ou l'offre d'emploi dans nos établissements.

En 2013, 9 sites sur 187 ont signalé la poursuite d'activités d'EMA à proximité de leurs opérations, chiffre inchangé par rapport à 2012.

Parmi ces sites se trouvaient nos exploitations de cuivre en RDC. Dans cette région, nous avons développé une gamme de programmes pour offrir des emplois de remplacement aux mineurs artisanaux actifs à proximité de nos mines, en particulier dans des coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs. Lorsque cela est possible, nous offrons également des emplois aux mineurs artisanaux. C'est le cas de la mine de cuivre de Mutanda, qui emploie actuellement 41 anciens mineurs artisanaux.

Nos mines de zinc en Bolivie sont proches d'exploitations dirigées par de petites coopératives minières. Les incidents de sécurité et les mauvaises conditions de travail y sont fréquents. Nous sommes en rapport avec les responsables de ces coopératives pour leur proposer des formations et nous explorons avec eux les perspectives de partenariats pour les aider à améliorer leurs pratiques.

Étude de cas : Lutter contre la malnutrition des enfants

En 2008, Los Quenuales et Perubar, notre mine de zinc et notre unité de logistique au Pérou, ont lancé une initiative pour améliorer la nutrition des enfants et des femmes enceintes de la localité. Le programme de Los Quenuales s'est terminé en 2012 après avoir bénéficié à plus de 800 enfants. Il visait des femmes enceintes et des enfants de moins de trois ans dans les communautés rurales vivant à proximité de nos opérations.

Le programme de Perubar, qui est toujours actif, vise des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans vivant dans des implantations urbaines à proximité de notre unité de logistique et leur distribue des suppléments nutritionnels. Le but est de réduire la malnutrition dans les environs.

Nous avons commencé par effectuer une étude de base sur l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes de la région. Cela nous a permis de mesurer le succès de ces interventions. La méthodologie suivie, qui faisait appel aux responsables communautaires, consistait notamment à fournir aux ménages des réchauds améliorés et de meilleures conditions d'hygiène et de santé, à créer des ateliers de soins de santé pour les mères, à former les mères au lavage des mains avant la préparation des aliments et à cuisiner avec des céréales germées.

Ce programme a également formé 12 femmes de la communauté locale, qui ont participé à l'intervention en tant qu'éducatrices/leaders bénévoles en matière de nutrition. Nous avons chargé ces femmes de suivre régulièrement chaque famille participant au programme, afin de nous assurer que nous obtenions des résultats.

En 2013, le programme de Perubar comptait 539 enfants anémiques et 43 femmes enceintes. À l'achèvement du programme, le nombre des enfants anémiques avait chuté de 87 %, les cas de retards de croissance avaient baissé de 15 %, la malnutrition aiguë avait reculé de 12 % et la malnutrition générale, de 5,2 %. Le programme est venu en aide à plus de 3 000 personnes depuis 2008.

⁴ Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013.

⁵ Ce chiffre ne comprend que les plaintes externes émanant des communautés locales que nos exploitations ont reçues. Cette méthode diffère de celle appliquée les années précédentes et a été adoptée pour aligner les méthodes de calcul de Glencore et celles de Xstrata. 73 plaintes internes émanant d'anciens actifs de Glencore n'y sont pas comprises.

9. Communauté

Réinstallation

Au cours de nos opérations minières, nous sommes parfois obligés de détériorer des terres jusqu'alors utilisées par une communauté locale. Dans de tels cas, nous cherchons à éviter la réinstallation, mais quand il n'y a pas d'autre option possible, nous consultons la population affectée et cherchons à obtenir son soutien.

Notre approche s'aligne sur la Norme de performance 5 de la Société financière internationale : Acquisition de terres et réinstallation involontaire, et met tout particulièrement l'accent sur la collaboration avec la communauté concernée et sur la garantie des moyens de subsistance à la suite de la réinstallation.

En 2013, des activités de réinstallation ont été menées sur sept de nos exploitations.

Nous avons poursuivi la réinstallation de trois communautés proches de notre mine de charbon de Calenturitas, en Colombie. Travaillant avec deux autres mines de charbon de la région et avec des experts extérieurs, nous avons continué à dialoguer avec les communautés affectées. Ce dialogue a accordé une importance particulière aux programmes de subsistance à mettre en œuvre lorsque la réinstallation sera achevée. En attendant, nous avons fourni une aide alimentaire, des matériaux et une formation en techniques agricoles à ces communautés. En février 2014, nous avons signé le plan d'action de réinstallation avec la communauté de Plan Bonito, ce qui marquait un jalon important dans ce processus.

Au Pérou, l'année 2013 a été marquée par les progrès de la réinstallation de la communauté vivant à proximité de notre projet d'exploitation du cuivre de Las Bambas. Nous avons consulté cette communauté sur la construction de nouveaux logements et de nouvelles infrastructures dans la ville où elle sera réinstallée. Nous avons transporté son bétail vers de nouveaux pâturages et nous lui avons proposé des programmes de formation à l'appui de sa réinstallation et, par la suite, à l'appui de ses moyens de subsistance.

Des activités de réinstallation se poursuivent également près de la mine de charbon de Cerrejón en Colombie, un site à gestion indépendante que nous possédons conjointement avec Anglo American et BHP Billiton. En 2013, nous avons mené à bien la réinstallation des communautés de Roche et de Tamaquito et nous sommes en négociation avec d'autres ménages. Dans le cadre de cette opération de réinstallation, nous avons tenu des tables rondes régulières avec les communautés, en nous penchant sur l'appui à accorder à leurs moyens de subsistance après la réinstallation et sur le soutien éducatif à mettre en place. Au cours de ces activités, nous avons collaboré avec l'ONG colombienne Indepaz. Celle-ci s'est entretenue avec les communautés et a fait part de ses constatations à l'équipe de Cerrejón afin d'améliorer notre approche.

En Afrique du Sud, des opérations de réinstallation ont continué autour de nos mines de charbon à Goedgevonden et Tweefontein. En 2013, nous avons réinstallé 21 ménages autour de ces exploitations. Ces familles ont emménagé dans de nouvelles habitations, construites par nos soins, dans un township voisin, et ont été intégrées dans la communauté. Nous avons également signé des accords de réinstallation avec différents ménages en vue de leur réinstallation en 2014. Notre approche face à ces consultations sur la réinstallation est entièrement participative et nous cherchons à faire bénéficier les familles réinstallées des infrastructures nécessaires et de nouveaux moyens de subsistance.

Au Chili, le développement de la mine de cuivre de Punitaqui nécessite de réinstaller sept familles. Le processus de consultation a abouti à un accord avec une de ces familles et se poursuit avec les autres. Aucune réinstallation n'a eu lieu en 2013.

Nous avons également poursuivi la planification du processus de réinstallation de la communauté voisine de notre mine de nickel de Kabanga, en Tanzanie. En 2013, nous avons mis en place un cadre d'attribution des compensations avec cette communauté. Ce cadre décrit les types de dédommagements qui lui seront accordés. L'étape suivante consiste à œuvrer à la conclusion d'accords individuels avec chaque ménage.



Étude de cas : Le typhon Haiyan

Pendant la matinée du 8 novembre 2013, un typhon de catégorie 5, baptisé Haiyan, a frappé les Philippines. Il a dévasté 36 provinces, y compris celle d'Isabel, où se trouve notre fonderie de cuivre PASAR. Bien qu'il n'y ait pas eu de morts ou de blessés parmi nos collaborateurs et leurs familles, nombre d'entre eux ont perdu leur maison et avaient besoin de nourriture, de soins de santé et d'autres ressources. Nous avons contribué aux secours humanitaires avec un financement de 2 millions de dollars US.

Nourriture

Le manque de nourriture, en particulier de riz, était le sujet de préoccupation le plus pressant, car de nombreuses familles avaient des vivres pour trois à cinq jours seulement. Les gens qui vivaient sous le seuil de la pauvreté n'en avaient que pour une journée. Comme la plupart des marchés avaient été détruits et que les chaînes d'approvisionnement étaient désorganisées, la sécurité alimentaire était la priorité absolue. PASAR a livré des colis alimentaires à plus de 25 000 habitants pendant les 30 premiers jours après le cyclone.

Approvisionnement en eau et assainissement

Un autre problème immédiat concernait la perturbation des services d'approvisionnement en eau salubre, d'assainissement et d'hygiène. PASAR a donc distribué de l'eau potable pendant les 60 premiers jours.

Abri

Comme quelque 9 000 habitations avaient été endommagées, il était prioritaire d'aménager des abris, particulièrement pour les familles avec des femmes enceintes ou des bébés, les familles abandonnées avec plus de deux enfants en bas âge, ou les ménages avec des personnes âgées ou handicapées. Ils avaient besoin d'un abri de survie immédiat, par exemple des bâches ou des tentes, ainsi que d'outils de base et de fixations pour réparer les abris endommagés ou pour construire des abris improvisés. Nous avons apporté un soutien aux projets de début du relèvement concernant le logement, en contribuant notamment à l'enlèvement des débris, à la récupération et au recyclage de bois et de matériaux de toiture usagés, et à l'utilisation des arbres déracinés pour la construction d'abris immédiats. Pendant 30 jours après le typhon, nous avons également fourni des engins mobiles pour appuyer les opérations de nettoyage et nous avons conçu et diffusé un guide visuel sur la « reconstruction plus sûre » pour contribuer à la construction d'habitations plus résistantes aux typhons à l'avenir.

Soins de santé

Les infrastructures de santé publique ont été endommagées ou détruites, perturbant les services médicaux essentiels. Notre aide s'est concentrée sur le rétablissement des capacités des centres de santé locaux à prévenir des complications telles que les infections, le tétanos et l'infirmité. Nous avons également aidé ces services à distribuer des fournitures médicales essentielles, y compris du gazole pour groupes électrogènes.

Éducation

Quelque 12 000 enfants ont été déplacés rien que dans la municipalité d'Isabel. Nous avons contribué à la réfection d'urgence du toit des écoles, à l'apport d'un soutien psychologique aux enseignants et élèves, surtout pendant la période de Noël, à la réparation des salles de classe, et au remplacement des fournitures scolaires et du matériel d'enseignement et d'apprentissage.

Infrastructures et rétablissement des moyens de subsistance

Nous avons commencé à fournir une aide dans les domaines des infrastructures et des moyens de subsistance, mettant initialement l'accent sur la réhabilitation des bâtiments scolaires et des infrastructures électriques. Les opérations de secours prévoient également d'identifier des opportunités de génération de revenus pour les familles affectées et de les aider à en tirer parti.

9. Communauté

Dialogue avec les ONG

En 2013, nous avons continué à élargir nos partenariats avec les ONG dans le but d'accroître notre participation communautaire et de conforter notre approche du dialogue communautaire.

Certaines de nos usines de ferroalliages sont proches de la municipalité de Rustenburg, dans la province du Nord-Ouest, en Afrique du Sud. Cette municipalité est gravement touchée par la faim, le VIH/sida et la pauvreté. Glencore Ferroalloys offre un financement à l'ONG Rustenburg FoodBank, qui distribue des vivres ainsi que des produits non alimentaires de base à plus de 12 500 personnes, dont des orphelins, des personnes séropositives, des femmes enceintes et des personnes âgées.

En 2013, cette ONG a accru sa contribution à l'économie locale en s'approvisionnant en nourriture auprès de petits exploitants agricoles de la région. Rustenburg FoodBank projette de réduire davantage sa dépendance à l'égard de notre soutien en nouant des partenariats avec d'autres entreprises de la région et en développant son réseau de fournisseurs locaux.

Un rapport sur nos opérations en RDC a été publié en 2012 sous le titre *Glencore en République démocratique du Congo : le profit au détriment des droits humains et de l'environnement*. Nous avons invité son auteur, une ONG suisse dénommée Pain pour le prochain, à visiter les sites de KCC et Mutanda en compagnie des ONG partenaires de Pain pour le prochain au Royaume-Uni et en RDC. Au cours de leur visite, les représentants de ces ONG ont eu la possibilité de voir nos opérations, de discuter longuement avec des membres de la direction et de formuler des commentaires et des recommandations. Un rapport de suivi sera publié avant la fin de 2014. Nous avons également participé à un atelier tenu à Kolwezi sous les auspices de Pain pour le prochain afin d'aider les communautés à mieux comprendre le fonctionnement du secteur minier en RDC.

À l'avenir, nous envisageons de continuer à renforcer nos partenariats avec les ONG, notamment en établissant des partenariats stratégiques à travers le Groupe Glencore Xstrata.



Étude de cas : Right to Play en Tanzanie

Nous collaborons avec l'ONG internationale Right to Play dans notre projet d'exploitation de nickel à Kabanga, en Tanzanie. Right to Play vise à amorcer le changement social par le sport et par le jeu.

Notre mine de Kabanga soutient fermement Right to Play, qui, au moyen de programmes de sport et de jeu, aide les enfants et les communautés à améliorer leur état de santé, à développer leurs compétences de la vie courante et à promouvoir la paix. De concert avec cette ONG, nous avons identifié trois objectifs spécifiques pour la région :

- Sensibiliser les enfants et les jeunes à la sécurité routière
- Donner aux enfants une image plus positive de l'école
- Sensibiliser la communauté aux questions de santé

À ce jour, 8 360 enfants, 148 jeunes responsables, 89 animateurs de jeunesse, 1 000 parents et membres de la communauté et 17 établissements scolaires dans les communautés de Rulenge, Bukiro, Muganza, Bugarama et Murusagamba, dans le district de Ngara, ont participé aux initiatives de Right to Play. Notre investissement de 120 000 dollars US dans ces activités commence à produire des résultats remarquables.

Fréquentation scolaire accrue : Les enseignants signalent que l'offre d'équipements de sport et d'activités sportives et ludiques régulières dans les écoles a non seulement accru la fréquentation scolaire, mais a aussi amélioré les rapports entre les élèves et leurs professeurs. À l'école primaire de Mumilamila, le taux de fréquentation scolaire est passé de 61 % à 68 % au cours du dernier trimestre de 2013. L'école primaire de Nyabihanga rapporte que des enfants qui ne venaient qu'occasionnellement à l'école assistent désormais plus souvent aux classes afin de pouvoir participer aux activités de Right to Play.

Connaissances accrues en matière de sécurité routière :

Les tournois sportifs et les journées de jeux organisés par les clubs de jeunes communautaires ont été le théâtre de discussions sur les enjeux de la sécurité routière, par exemple sur la limitation du nombre de passagers, le respect des limites de vitesse et le port d'équipements de protection tels que des casques. Right to Play a collaboré avec la police de Rulenge pour éduquer plus de 1 000 membres de la communauté sur le bon usage des routes, y compris comment traverser la route, l'interprétation des panneaux routiers et les précautions à prendre sur la route.

Connaissances accrues en matière de santé :

Au cours de la Journée mondiale sur le sida, plus de 1 200 membres de la communauté locale ont acquis les connaissances et les compétences requises pour prévenir la transmission du VIH et ont appris où se rendre pour obtenir des soins et un soutien s'ils sont séropositifs.

Le programme de protection de l'enfance de Right to Play, qui développe des plans d'action visant à protéger les droits de l'enfant dans chaque quartier, a formé 25 membres de la Child Protection Team (CPT, Équipe de protection de l'enfance). Ces équipes se composent notamment de policiers, de surveillants de quartier, de membres du personnel médical et de responsables du développement communautaire. Trois membres du personnel de Kabanga ont également participé aux séances de formation. Les membres de la CPT ont sélectionné des enseignants de confiance dans chaque école partenaire, auxquels les enfants peuvent librement signaler des problèmes et faire part de leurs préoccupations. Ces enseignants s'impliqueront également dans la création de clubs de protection de l'enfance dans les établissements scolaires.

10. Environnement

Tiré de notre Code de conduite :

Nous reconnaissons que nos opérations mondiales peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'environnement. Nous observons les lois et réglementations applicables et remplissons les autres exigences de la gestion de l'environnement. Là où ces dispositions sont moins rigoureuses que nos propres normes, nous cherchons à dépasser les exigences légales autant que possible.

Notre approche de la gestion de l'environnement

Un des plus grands défis du développement durable concerne la protection de l'environnement. Nous cherchons toujours à minimiser les impacts négatifs de nos activités sur l'environnement naturel. Nous sommes déterminés à identifier, à comprendre et à atténuer notre impact sur l'environnement et à incorporer cette dimension à notre planification stratégique, à nos systèmes de gestion et à nos opérations courantes.

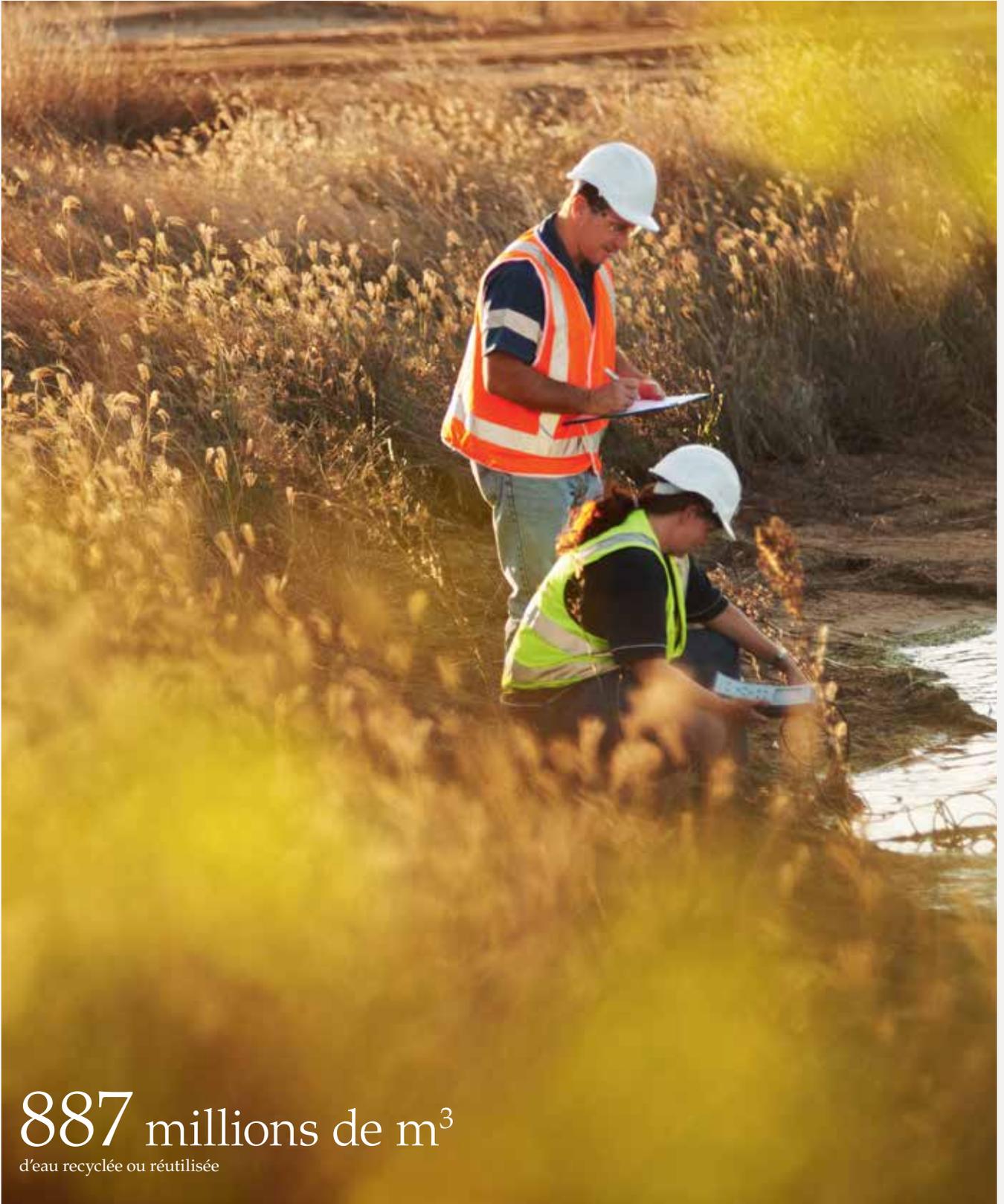
Nos activités sont diversifiées à la fois par leur nature et par leur situation géographique. Elles portent sur la prospection, la production, la remise en état, la transformation, le stockage, le transport et la commercialisation des ressources naturelles. Pour cette raison, la gestion de l'environnement implique des analyses complexes, l'impact potentiel de nos opérations variant selon le département ou le site de production concernés.

Nous sommes conscients des défis croissants que nous lance le débat sur le changement climatique, qui affecte tant de parties différentes de notre activité. Nous reconnaissons que le changement climatique fait aujourd'hui partie du paysage politique, sociétal et réglementaire dans lequel nous opérons. Ces défis, nous les relevons grâce à une large gamme d'initiatives spécifiques, pilotées par l'entreprise. Au niveau du Groupe, nous avons pris l'engagement d'utiliser nos ressources de la façon la plus efficace possible à travers nos opérations, ce qui a un effet positif sur notre utilisation des sources d'énergie carbonées.

Dans le même temps, nous dialoguons constructivement avec les gouvernements et parties prenantes pour éclairer les politiques et réglementations qui visent à limiter ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et leurs effets probables sur l'activité économique. Pour être efficace, toute politique en matière de changement climatique doit être éclairée par les réalités de l'offre et de la demande énergétiques mondiales et trouver un juste équilibre entre les aspirations sociales et économiques des pays et leurs citoyens.

La satisfaction de la demande énergétique croissante des économies développées et des économies en développement mobilisera toutes les sources et formes d'énergie (y compris les combustibles fossiles) et un ensemble de technologies à faible émission afin d'assurer la sécurité énergétique, la croissance économique et une performance environnementale durable. Nous contribuons déjà à la promotion de ces technologies.

Nous participons à différentes chaînes d'approvisionnement que nous ne contrôlons pas directement. Nous pouvons ainsi être amenés à recourir aux services de tiers pour le transport et le stockage de nos produits. Dans de telles situations, nous nous attachons à collaborer avec nos clients, fournisseurs et prestataires de services pour limiter l'impact environnemental de la chaîne d'approvisionnement entière.



887 millions de m³
d'eau recyclée ou réutilisée

10. Environnement

Incidents environnementaux et amendes

Nous sommes déterminés à éliminer les incidents environnementaux graves et à ne plus jamais encourir d'amendes, de sanctions graves ou de poursuites pour cause d'atteintes à l'environnement. Nous surveillons, signalons, examinons et réparons tous les incidents environnementaux qui se produisent et nous appliquons les enseignements qui en ont été tirés afin de prévenir la survenue d'événements similaires à l'avenir.

En 2013, 4 592 incidents environnementaux⁶ ont été signalés sur nos exploitations industrielles. Aucun de ces incidents n'a été classé au plus haut niveau de gravité, mais l'un d'entre eux, un incendie criminel dans une installation agricole brésilienne, occupait le deuxième niveau de gravité. À cela se sont ajoutés 75 incidents modérés, 914 incidents mineurs et 3 602 incidents négligeables. Parmi tous ces incidents déclarés, 48 étaient également classés comme incidents à risque potentiel élevé (IRPE), c'est-à-dire qu'ils auraient pu entraîner un incident environnemental grave. Tous les IRPE sont signalés et font l'objet d'une enquête.

À l'époque, Glencore classait les incidents sur une échelle comportant 4 degrés de gravité, allant de très grave (Classe A+) à mineur (Classe C) tandis que Xstrata utilisait une échelle à 5 niveaux, allant de catastrophique (Catégorie 5) à négligeable (Catégorie 1). Ces systèmes de classification seront harmonisés en 2014. Des conseils sur les définitions devant appuyer ces classifications du niveau de gravité sont en cours d'élaboration et seront bientôt déployés.

En 2013, Glencore Xstrata a dû acquitter 3 261 992 dollars US en amendes pour infractions à la réglementation environnementale, contre 111 445 dollars US en 2012 et 287 897 dollars US en 2011. Cette augmentation significative du montant des amendes en 2013 s'explique en grande partie par un cas unique d'infraction à la réglementation relative au stockage des déchets à Kazzinc, notre installation de production au Kazakhstan. Cette exploitation a également été frappée d'une surtaxe précédemment établie pour avoir dépassé le niveau d'émission convenu. Kazzinc a introduit des changements dans ses processus de production afin d'éviter de futures infractions au niveau du stockage. Nous collaborons également étroitement avec les autorités environnementales du pays pour clarifier leur réglementation sur les émissions et pour éliminer toute ambiguïté dans leur interprétation.

Biodiversité et gestion des sols

Nous surveillons attentivement nos activités dans les zones écologiquement sensibles ou à proximité, qu'il s'agisse de zones à haute valeur de biodiversité ou de zones dites « protégées » par la législation.

En 2013, les activités de Glencore Xstrata menées sur des terres proches ou voisines des aires dites « protégées » par les gouvernements d'accueil recouvraient 3 % de la superficie totale qui nous était concédée, qui nous appartenait ou qui était gérée par nos soins. En outre,

10 % de ces terres louées, possédées ou gérées se trouvaient à l'intérieur ou à proximité de zones à haute valeur de biodiversité.

Les zones identifiées comme à haute valeur de biodiversité comprennent un site minier appartenant à Prodeco en Colombie, qui se trouve près de la réserve forestière de Serranía de los Motilones (une aire protégée) et la mine de charbon de Wonderfontein en Afrique du Sud.

Notre fonderie des Philippines est voisine d'une forêt de mangroves. Nous y avons construit une digue protectrice et gérons une réserve halieutique en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles.

Notre exploitation américaine d'alumine se trouve à proximité de la réserve naturelle d'Aranasas, de la Réserve nationale de recherches estuariennes et de zones humides protégées.

Notre site australien de Rolleston est en partie situé dans la région biologique protégée de Brigalow Belt, un écosystème composé de taillis à feuilles semi-persistantes, de pâturins et d'acacias (*brigalow*).

Nos opérations à Tweefontein en Afrique du Sud sont situées sur la plaine de Makou, une zone humide en partie permanente, en partie temporaire ou saisonnière, qui est protégée.

La mine de Mount Isa en Australie détient une source d'eau régionale, le lac Moodarra, qui se trouve sur notre concession, mais à environ 5 km des opérations minières. Aux termes de différents accords, ce plan d'eau est reconnu pour sa valeur de conservation, car il accueille des oiseaux migrateurs. Il a été déclaré zone humide d'importance nationale.

Notre exploitation de Koniambo en Nouvelle-Calédonie est située dans une zone à haute valeur de biodiversité, où 80 % des espèces végétales sont endémiques, comme le sont la plupart des reptiles dans les environs de la mine. Nous avons entrepris la réhabilitation progressive du site, puis nous avons produit un plan détaillé de gestion de la biodiversité en 2007, suivi par un plan de gestion d'aire protégée en 2011 et, en 2014, d'un plan de gestion des espèces rares. Notre objectif est d'éviter la perte nette de biodiversité et de maintenir des zones de conservation importantes sur le site (d'environ 825 hectares), qui minimisent les risques d'incendie et d'arrivée de plantes exotiques envahissantes, et qui accueillent des travaux de recherche sur ces espèces rares.

En République démocratique du Congo, notre exploitation de Mutanda se trouve dans le parc national d'Upemba et longe la rivière Kando sur environ 5 kilomètres. L'exploitation cherche à limiter l'impact de ses opérations par une gestion minutieuse de l'environnement et la poursuite de plans de réhabilitation progressive.

⁶ Nous ne signalons que les déversements et les fuites qui se produisent sur nos propres navires. Aucun incident de ce type ne s'est produit en 2013.



Étude de cas : Recherches en réhabilitation pour la forêt d'État de Ravensworth

En 1995, notre mine de Mount Owen, en Nouvelle-Galles du Sud, Australie, a entamé un programme de recherche qui a d'ores et déjà permis d'établir une zone de forêts naturelles sur des terres minières réhabilitées.

Il existait certes déjà des techniques pour la plantation d'arbres sur les morts-terrains provenant de zones d'exploitation minière, mais il est important de rétablir la végétation forestière naturelle sur les terres abritant les mines de Hunter Valley, à mesure que nous réhabilitons les zones autrefois exploitées par la mine. Ces recherches pourraient aussi contribuer à établir des forêts naturelles au-delà des limites de Mount Owen et à atteindre les objectifs de biodiversité de l'exploitation pour la zone élargie de Hunter Valley. Les techniques en cours de développement pourraient également améliorer l'état des zones que nous avons déjà réhabilitées.

Nous avons planté une nouvelle forêt de 430 hectares dans une zone auparavant dépourvue de végétation forestière naturelle. Cette zone a depuis lors été incorporée à la forêt d'État de Ravensworth, où elle est réservée à la conservation. Elle fait l'objet d'une surveillance régulière dans le cadre de notre programme de suivi et de recherche sur la flore et la faune.

Nous avons établi un partenariat solide avec le Centre pour la restauration durable des écosystèmes de l'université de Newcastle. Ces recherches ont compris :

- Des études liées à la formation aux travaux de recherche
- Le suivi de la diversité végétale dans la forêt d'État et sur les sites de réhabilitation
- Des expériences de manipulation pour améliorer les résultats des interventions de réhabilitation

À ce jour, cinq projets d'études universitaires et deux thèses de doctorat ont été réalisés et ont fourni des renseignements précieux sur la qualité et sur le processus régénératif des zones réhabilitées autour de la mine de Mount Owen, et sur le degré de similarité des nouvelles forêts par rapport à l'environnement naturel de la forêt d'État de Ravensworth.

Nous avons également entamé de nouvelles recherches ciblées avec l'université de Newcastle pour appuyer notre stratégie de compensation pour perte de biodiversité. Ces travaux visent avant tout à déterminer les meilleures pratiques pour le rétablissement d'un écosystème forestier à partir de pâturages. Les résultats de ces travaux et les techniques de restauration qui en découleront seront mis à la disposition de la communauté pour qu'ils puissent être adoptés dans des projets similaires.

Notre stratégie de compensation pour perte de biodiversité cherche à établir des « zones de compensation » au moyen d'interventions expérimentales qui stimulent la régénération des forêts naturelles/plantées.

10. Environnement

En Hongrie, notre installation de stockage de céréales sur les rives du Danube est située au-dessus d'une nappe phréatique. Comme des puits sont utilisés à une distance de 500 m environ, ce site se trouve dans leur zone de protection hydrogéologique. En Russie, notre port se trouve dans une zone protégée en vertu de l'article 65 du code de l'eau russe. En effet, aux termes de ce code, tous les terrains situés en bordure de plans d'eau, tels que les littoraux marins, les berges des rivières, les abords des réservoirs, etc. sont considérés comme des zones de protection des eaux. Des conditions spéciales y sont appliquées afin de prévenir la contamination ou l'épuisement des étendues d'eau et de conserver l'habitat pour les ressources biologiques aquatiques et les autres types de faune et de flore sauvages.

Extraction minière

En 2013, les opérations minières de Glencore Xstrata s'étendaient sur 1,4 million d'hectares de terres, détenues en propriété ou par bail. Cette superficie est semblable à celle de 2012, mais l'information publiée à ce sujet précédemment était gonflée par l'inclusion des terres pour lesquelles nous détenions des permis d'exploitation, mais que nous ne détenions pas en propriété ou par bail.

La gestion des sols pour les opérations minières est complexe, affectant le cycle de vie complet de chaque mine. Cela tient à la nécessité de maximiser la productivité et de minimiser les frais d'exploitation tout en produisant le moins d'impact possible sur les communautés locales, la biodiversité et le paysage.

Nous minimisons l'impact de nos mines en enlevant le moins de terre végétale et de végétation possible sur chaque zone exploitée et en les réhabilitant dès que possible après la fin des opérations extractives. Nous conservons normalement la terre végétale et l'argile que nous enlevons d'un nouveau site pour les utiliser dans la réhabilitation d'une zone voisine. Si cela n'est pas possible, les matières mises en réserve sont stockées pour un usage ultérieur.

Les environs et les impératifs de chaque site sont uniques. Les perturbations environnementales potentielles peuvent être directes (par exemple, dans le cas du défrichage) ou indirectes (par exemple, les nuisances sonores ou les émissions atmosphériques).

Lorsque nous travaillons dans des zones à haute valeur de biodiversité ou dans des zones définies comme « aires protégées » par la législation, nos opérations minières sont couvertes par des plans de gestion des sols spécifiques au site, établis par l'équipe d'encadrement opérationnel de la mine puis approuvés par les autorités locales compétentes. Ces plans tiennent compte de la situation géographique du site et de la proximité d'aires protégées ou de zones à grande diversité biologique. Ces plans peuvent prévoir la réalisation d'études d'impact environnemental et d'études de base sur la biodiversité afin de déterminer et de minimiser les impacts, et de permettre la conservation et la restauration de la biodiversité (en recueillant des plantes et des graines en vue de les cultiver en pépinière, par exemple, ou en relocalisant des espèces sauvages).

Nous cherchons à éviter toute perte d'espèces animales et végétales figurant sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

La réhabilitation a été un domaine prioritaire majeur pour les anciennes mines de charbon de Xstrata en 2012 et cela a continué en 2013. Grâce à leur protocole de gestion de la réhabilitation et aux efforts du groupe de travail dédié, ces actifs ont réhabilité 1 255 hectares de terres détériorées en 2013, dépassant de 90 hectares la cible qui avait été fixée.

Plans de fermeture de mine

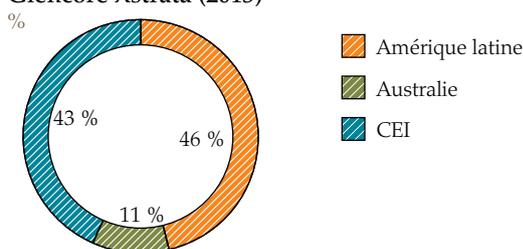
Les exploitations minières qui sont parvenues au moment approprié de leur cycle de vie formulent des plans de fermeture en conformité avec la législation pertinente. Ces plans couvrent la durée de vie de la mine, les exigences de son permis d'exploitation, les impacts sociétaux éventuels et une estimation des coûts de la fermeture.

Dans le cadre de notre reporting financier annuel, nous rendons compte des dispositions financières que nous avons prises pour faire face aux futurs coûts de restauration, de réhabilitation et de déclassement de chaque exploitation, avec les hypothèses nécessaires concernant les circonstances de la fermeture. Nous passons régulièrement en revue nos dispositions financières pour les fermetures de mine afin de nous assurer qu'elles couvriront toutes les exigences éventuelles.

Agriculture

En 2013, Glencore Xstrata a cultivé plus de 300 000 hectares de terres, que nous occupions en propriété propre, en propriété conjointe ou par bail.

Répartition géographique des terres agricoles de Glencore Xstrata (2013)



Nous nous efforçons de minimiser l'impact environnemental de la culture des terres arables tout en préservant leur productivité dans le long terme.

Nos actifs agricoles se trouvent dans la Communauté des États indépendants (CEI), en Australie, en Uruguay, au Paraguay, en Argentine et au Brésil. Nous nous employons à développer et à maintenir de bonnes relations de travail avec les autres agriculteurs dans les régions où nous sommes implantés.



Nos exploitations agricoles bénéficient des méthodes et pratiques agricoles les plus modernes, y compris l'agriculture de précision. C'est ainsi que nos nouvelles exploitations céréalières au Canada et en Australasie collaborent de près avec des associations et des groupes industriels sur les recherches visant à satisfaire la demande mondiale croissante en sources de nourriture sûres et fiables. Nous avons consenti des investissements considérables, y compris une contribution de 2 millions de dollars US à l'Institut mondial de la sécurité alimentaire à l'université de Saskatchewan en 2013. Cette donation viendra en appui aux recherches sur la production agricole durable par le biais de l'amélioration des rendements et des progrès agronomiques intéressant les principaux produits cultivés dans l'ouest du Canada.

Eau

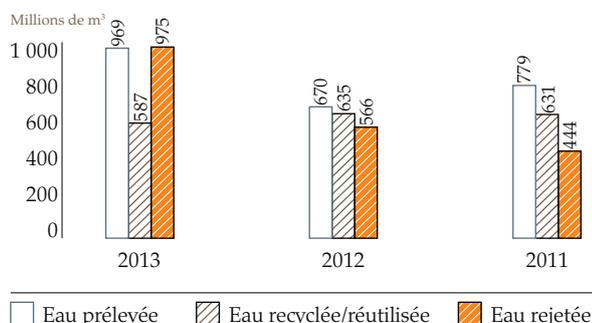
Glencore Xstrata est engagé dans des activités très diversifiées, mais toutes ont besoin d'eau pour différentes raisons. Pour nos opérations minières, métallurgiques et agricoles, l'eau constitue un intrant tout à fait indispensable, tandis que notre division pétrolière transporte des millions de barils de produits pétroliers et de brut par voie maritime ou fluviale, et le long des côtes.

C'est pourquoi la protection de ces eaux et l'accès à une eau de haute qualité comptent parmi les défis majeurs que nous devons relever en matière de développement durable.

Nous accordons la priorité à la réutilisation et au recyclage de l'eau, à l'utilisation efficace de l'eau, à l'élimination responsable des eaux résiduaires et au maintien de l'intégrité de tout équipement pouvant constituer un danger pour la qualité de l'eau. Nous consultons également directement les communautés voisines de nos exploitations à propos de leurs intérêts collectifs en matière d'eau, notamment la préservation des sources d'eau douce.

En 2013, Glencore et Xstrata ont présenté des déclarations séparées au Programme de divulgation de la consommation d'eau du CDP, en se fondant sur nos données de performance en matière de gestion de l'eau depuis 2012.

Prélèvements d'eau de Glencore Xstrata

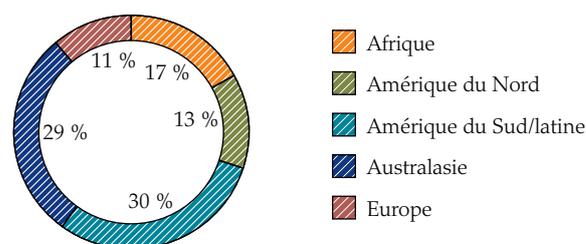


N. B. Ces chiffres englobent nos activités agricoles. Les données pour 2011 et 2012 ont été remaniées afin de refléter des améliorations de reporting. La consommation d'eau de surface par nos actifs riziocoles a été estimée sur la base de la superficie totale des terres consacrées à ces cultures. Les anciens actifs de Xstrata n'incluent pas l'eau importée de tiers dans leurs calculs.

Nombre de nos opérations sont situées dans des régions arides de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de l'Amérique du Sud. Le maintien d'un approvisionnement suffisant en eau salubre est une source d'inquiétude croissante dans ces régions. Les actifs situés dans des régions où l'eau est rare sont tenus de disposer de plans de gestion de l'eau à jour pour atténuer le risque de pénurie d'eau. Tous les actifs qui exercent un impact sensible sur les sources d'eau se sont pliés à cette exigence.

En 2013, nous avons consommé 969 millions de m³ d'eau, ce qui représentait une augmentation de 45 % par rapport à 2012 (670 millions de m³). Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation de notre production, par l'intégration de nouveaux actifs et par l'amélioration des procédures de mesure et de déclaration. En 2011, nous avons utilisé 779 millions de m³ d'eau.

Prélèvements d'eau de Glencore Xstrata, par région (2013)



Exploitation minière et agriculture

Nos activités minières et agricoles privilégient l'usage aussi efficace que possible de l'eau. À cette fin, elles prévoient la régénération et la réutilisation de l'eau, ainsi que le traitement des eaux résiduaires avant leur rejet dans les égouts ou les eaux de surface. Les traitements appliqués peuvent inclure la neutralisation du pH et l'élimination des métaux lourds, des solides, des huiles et des matières grasses en suspension.

Chaque site adapte son plan de gestion de l'eau aux exigences locales en la matière et à son milieu géographique.

10. Environnement

Transport de produits

Dans la poursuite de nos activités de commercialisation, nous avons le devoir de préserver la qualité des eaux océaniques, côtières et fluviales sur lesquelles nous transportons nos produits. Notre division pétrolière exploite une flotte importante de navires nous appartenant ou affrétés. Nous avons mis en place des mesures pour éviter les déversements et au cas – peu probable – où un incident se produirait au cours du transport, nous disposons de procédures d’urgence pour minimiser les dégâts. Tous les navires que notre division pétrolière possédait ou a affrétés en 2013 étaient à double coque, une mesure importante pour prévenir les fuites.

Avant de les utiliser, nous inspectons tous nos navires affrétés au voyage pour nous assurer qu’ils sont sûrs, en conformité avec nos normes d’affrètement. Les navires affrétés à temps pour le transport d’hydrocarbures participent à notre programme d’assurance de l’intégrité structurelle.

Nous veillons aussi à ce que nos prestataires de services gèrent nos navires et nos installations de stockage de façon durable. Nous avons mis à profit nos connaissances et notre expérience pour améliorer la gestion des eaux résiduaires lors du transport de concentré de minerai et pour encourager le secteur maritime à s’attaquer à ces questions. Les dispositions suivantes s’appliquent à notre département pétrolier et à la flotte que nous possédons en propre :

Nous exigeons que les activités de nettoyage des citernes obéissent aux prescriptions du *Guide international de la sécurité pour les pétroliers et terminaux* de l’OCIMF/ICS. Les eaux résiduaires dégagées du nettoyage des citernes doivent être traitées en stricte conformité avec la réglementation POLMAR (Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973). Avant d’entreprendre le nettoyage des citernes, les prestataires de services doivent considérer attentivement certains facteurs tels que l’historique de la cargaison, la construction et l’équipement du navire, la disponibilité des ressources et l’expérience du responsable du nettoyage. Il s’agit là d’une procédure de qualité importante pour éviter la contamination de la cargaison.

Les responsables des navires affrétés à temps ou de ceux que nous possédons doivent disposer d’un plan, approuvé pour la classe de navire en présence, de gestion des eaux de ballast (eaux servant à lester les navires afin d’en garantir la stabilité) et des sédiments de soutes et citernes, et appliquer ce plan avec rigueur. Ils doivent consigner tous les échanges d’eaux de ballast en accord avec la Convention sur la gestion des eaux de ballast (CEB) en vigueur et observer toutes les exigences nationales. L’échange d’eaux de ballast est une pratique consistant à remplacer les eaux de ballast puisées près des côtes par des eaux de ballast puisées en pleine mer en cours de route pour réduire le risque de transfert d’organismes aquatiques d’une côte à l’autre.

Émissions atmosphériques

Opérations industrielles

Les émissions significatives sont le dioxyde de soufre (SO₂), les poussières ou matières particulaires et les oxydes d’azote (NO_x).

Nos fonderies métallurgiques émettent du SO₂, des matières particulaires et des NO_x sous forme d’émissions de cheminée et d’émissions fugitives.

Les émissions de cheminée (ou les émissions issues d’un point fixe) émanent en continu d’une source fixe (telle qu’un four de fusion).

Les émissions fugitives proviennent de sources diffuses et sont irrégulières. Les émissions fugitives de matières particulaires sont une des principales sources d’inquiétude de nos opérations minières. Elles sont produites lors de travaux de dynamitage, d’excavation, de transport et de concassage de minerai, ou lors de l’enlèvement de couches de terre végétale, de morts-terrains ou de roches stériles. En raison de la dispersion des sources d’émissions, il n’est pas possible d’utiliser des équipements de filtrage fixes pour les éliminer. Chaque exploitation est donc amenée à prendre différentes mesures d’atténuation, en fonction des circonstances.

Les moteurs diesel de nos engins terrestres mobiles (excavatrices, camions tout-terrain, groupes électrogènes, etc.) émettent du SO₂, des NO_x et des matières particulaires.

Émissions de SO₂ provenant des activités industrielles de Glencore Xstrata

Milliers de tonnes



N. B. Les chiffres de Glencore pour 2011 ne comprennent pas ceux de Mutanda, qui n’a commencé à les rapporter qu’en 2012.

Émissions de NO_x provenant des activités industrielles de Glencore Xstrata

Milliers de tonnes





Les émissions de matières particulaires, ou de poussières, peuvent être le fait de travaux au bulldozer, d'excavations à la benne traînante (dragline), d'opérations extractives à la pelle mécanique, de dynamitage ainsi que du mouvement de véhicules sur des routes non goudronnées. En Australie, nos exploitations de charbon ont créé un groupe de travail sur la qualité de l'air à la fin de 2010 dans le but d'identifier les meilleures pratiques utilisées par toute l'industrie minière du pays et de comprendre les effets de nos opérations sur la qualité de l'air.

À partir de cette étude, nous avons défini des protocoles pour le suivi de la qualité de l'air qui établissent des exigences minimales pour nos exploitations de charbon, dont plusieurs vont au-delà des exigences légales existantes. Nous avons mis en place tout un éventail de mesures pour minimiser les émissions de poussières et améliorer la qualité de l'air dans le cadre de ces opérations. Nous en évaluerons les résultats en vue de diffuser ces méthodes à travers le Groupe. Elles consistent notamment à :

- Utiliser des camions-citernes d'eau, des lave-roues, des balayeuses de route et des agents de dépolluage
- Modifier ou suspendre les opérations des mines à ciel ouvert quand les conditions météorologiques sont mauvaises
- Pulvériser de l'eau sur les convoyeurs et sur les stocks de minerai
- Établir des postes de surveillance des poussières qui assurent un suivi continu du taux d'empoussiérement en :
 - utilisant des caméras de surveillance
 - observant en temps réel les valeurs de mesure des équipements de surveillance de l'empoussiérement
- Élaborer des plans d'intervention (Trigger Action Response Plan, TARP) pour réagir de manière appropriée à des taux d'empoussiérement donnés
- Former les opérateurs à l'aide de simulateurs de camions, en leur fournissant des consignes en vue de minimiser l'impact de leurs manœuvres sur la qualité de l'air
- Réhabiliter des terrains à titre temporaire : ensemercer des sols détériorés pour minimiser les surfaces exposées, même si ces terrains seront probablement détériorés à nouveau par la suite.

Au cours de 2013, nous avons chiffré les réductions ainsi obtenues du volume des émissions affectant la qualité de l'air et des impacts en dehors de nos sites. Nous avons constaté une baisse substantielle des émissions, principalement grâce à un meilleur contrôle des émissions de matières particulaires sur les routes de transport non goudronnées. Une évaluation de l'efficacité du protocole servira de base à un réexamen de la situation en 2014.

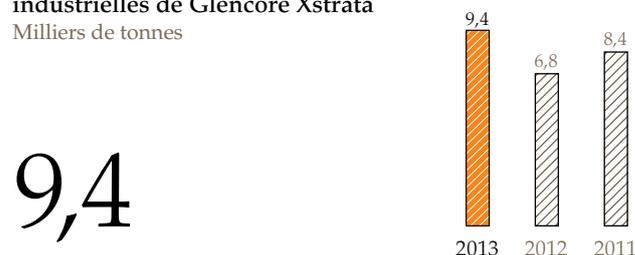
En Nouvelle-Galles du Sud, nos parties prenantes se préoccupent également des émissions de poussières émanant des trains de charbon. Pour répondre à leurs préoccupations, nous avons appuyé une étude menée par l'université de Newcastle en 2012 pour examiner la manière dont la composition du charbon, et notamment sa teneur en eau, pourrait contribuer à la génération de matières particulaires au cours du transport. Les résultats

suggèrent que le taux d'humidité de nos échantillons de charbon est suffisamment élevé pour rendre les émissions de poussières improbables.

Nous poursuivons nos travaux avec différentes parties prenantes pour mieux comprendre le problème et pour élaborer des mesures visant à le circonscrire si cela s'avère nécessaire. En Nouvelle-Galles du Sud, nous avons incorporé la gestion des poussières à nos modules de formation.

Émissions de matières particulaires des activités industrielles de Glencore Xstrata

Milliers de tonnes



La baisse temporaire de nos émissions de matières particulaires en 2012 est due surtout à la mise hors service d'une de nos fonderies entre janvier et juin 2012.

Transport de produits

Les émissions de nos activités de commercialisation (SO₂ et NO_x) proviennent surtout du transport. Cela signifie que les réglementations appliquées portent généralement sur l'utilisation du carburant pour maîtriser les émissions en limitant la teneur en soufre autorisée dans les carburants, et porte moins sur l'utilisation de technologies en bout de ligne pour contrôler les gaz d'échappement, par exemple au moyen d'épurateurs et de filtres.

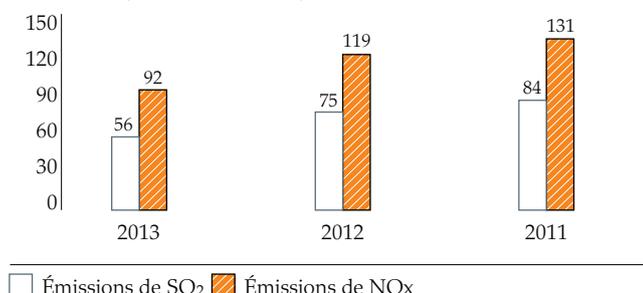
Nos émissions maritimes de SO₂ sont régulées par les taux maximaux de teneur en soufre autorisés pour les différents types de carburant. La limite maximale générale est de 3,5 %. Elle est réglementée par POLMAR, qui a mis en place un programme de réduction devant faire progressivement tomber cette limite à 0,5 % à partir du 1^{er} janvier 2020.

La mer du Nord et la Baltique sont des zones de contrôle des émissions (ZCE) où une limite de 1,0 % est appliquée. Cette limite sera réduite à 0,1 % au début de 2015. La limite adoptée par l'UE est de 0,1 % dans les ports. Une limite de 1,0 % est également appliquée dans la ZCE nord-américaine (qui couvre les côtes est et ouest des États-Unis et du Canada). Cette ZCE sera étendue aux Caraïbes américaines en 2014.

Nous calculons nos chiffres de SO₂ et de NO_x sur la base de notre demande en fioul et à partir de la répartition entre fiouls à forte et à basse teneur en soufre que nous consommons pour le transport maritime de pétrole, de charbon et de produits agricoles sur nos propres navires et sur ceux que nous affrétons à temps.

10. Environnement

Émissions de SO₂ et de NOx provenant du transport maritime (Milliers de tonnes)



La réduction de nos activités et de notre consommation de mazout a conduit à une réduction régulière de nos émissions de SO₂ et de NOx.

Déchets

Nos opérations génèrent une quantité importante de déchets, que chaque actif gère différemment en fonction des conditions locales et des installations de traitement.

Les déchets minéraux, qui se composent de roches, de résidus miniers et de scories, forment la majeure partie des déchets que nous générons. Dans le cas des opérations minières, ces matériaux demeurent normalement sur le site et sont classifiés comme morts-terrains (roches, sols et écosystèmes qui reposent sur un filon de charbon ou sur un corps minéralisé, à l'exclusion des roches stériles), comme roches stériles ou comme résidus miniers (déchets issus du traitement de minerais).

Déchets minéraux de Glencore Xstrata

Millions de tonnes



N. B. Les chiffres de Glencore ne comprennent pas les morts-terrains.

La terre végétale constitue une ressource précieuse, qui est stockée séparément en vue de son utilisation pour la réhabilitation. Nous faisons un usage aussi étendu que possible des roches stériles pour remblayer les zones minières précédemment exploitées. Quand cela n'est pas possible, ces roches sont stockées dans des emplacements désignés afin de minimiser l'érosion et le drainage rocheux acide (lorsque ces déchets pourraient contenir des acides), par exemple en recouvrant la zone de rejet.

Nos mines de métaux et certaines de nos mines de charbon génèrent normalement des résidus miniers, un type de déchet que l'on gère au moyen de bassins de retenue. Il s'agit de bassins spécialement aménagés, qui sont remplis d'un mélange de résidus miniers et d'eau, pompé depuis nos concentrateurs. Avec le temps, ces résidus miniers en viennent à remplir le bassin de retenue du fait de la sédimentation des solides en suspension. L'eau excédentaire s'évapore, est recyclée dans nos installations ou rejetée dans les eaux de surface en conformité avec la réglementation locale. Lorsque le bassin de retenue des résidus miniers a atteint sa capacité maximale, cette structure est réhabilitée, normalement en l'asséchant et en la recouvrant de terre végétale.

Le maintien de l'intégrité du bassin de retenue des résidus miniers est l'une des tâches les plus importantes pour les exploitations minières, car toute défaillance peut provoquer l'épandage accidentel des résidus miniers, ce qui aurait des conséquences négatives sur l'environnement ambiant et sur les communautés voisines. Pour cette raison, nos bassins de retenue des résidus miniers sont régulièrement inspectés, tant par nos employés que par des experts indépendants.

Déchets non minéraux de Glencore Xstrata (dangereux et non dangereux)

Milliers de tonnes



N. B. Les données concernant les anciens actifs de Glencore ne couvrent pas certaines exploitations agricoles, divers dépôts d'hydrocarbures, ni la mine de Mutanda. Les chiffres supposent que tous les déchets pouvant être considérés comme présentant un potentiel de drainage minier acide (DMA) sont des déchets dangereux.

L'augmentation sensible des déchets non minéraux et non dangereux produits en 2013, par rapport aux années précédentes, s'explique surtout par de nouvelles acquisitions agricoles au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Changement climatique et énergie

Le développement économique et social continu partout dans le monde se traduit par une augmentation constante de la demande mondiale en énergie. Toutes les nations ont besoin de sources d'énergie abordables, fiables et sûres. Nous pensons que les combustibles fossiles continueront pendant longtemps à occuper une place vitale dans le bouquet énergétique de la planète. Il est donc d'autant plus important de trouver de nouveaux moyens de réduire les émissions et de faire un usage efficace de l'énergie dans la production et la consommation des combustibles fossiles.



L'opinion scientifique penche largement en faveur d'une réduction significative des émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES). Nous pensons que, pour trouver la bonne voie dans le labyrinthe des nombreux enjeux de politique liés au changement climatique, qui sont complexes et souvent contradictoires, il faut adopter une approche de collaboration à long terme entre les gouvernements, les industries, la communauté scientifique, les établissements de recherche et les consommateurs.

Nous dialoguons de manière constructive avec les gouvernements et les parties prenantes clés des pays où nous sommes implantés pour comprendre les impacts des politiques publiques et des réglementations. En 2013, nous avons été particulièrement actifs sur ce plan en Australie, au Canada et en Afrique du Sud.

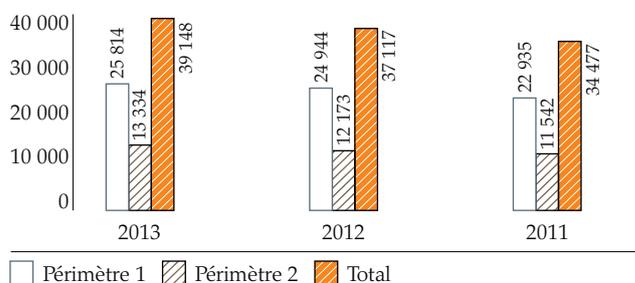
Nous déployons des efforts continus pour améliorer notre efficacité opérationnelle, pour réduire notre consommation énergétique et pour appliquer des mesures d'atténuation de nos émissions directes de gaz à effet de serre, lorsque cela est possible. Nous pensons que cette approche, alliée au soutien que nous apportons aux technologies à faible émission, rejoint les aspirations de la société à l'égard d'une réduction générale des émissions de GES.

Nous considérons les politiques climatiques et énergétiques des différentes juridictions à la lumière de leurs impacts à long terme sur l'économie nationale et sur la compétitivité commerciale de ces pays, sur leur attractivité pour les investisseurs ainsi que sur les opportunités et les risques pour la valeur actionnariale.

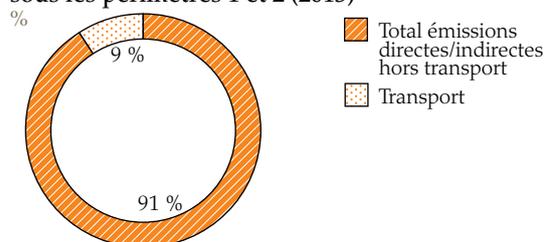
Nous divisons les émissions de GES en trois types différents, ou périmètres, en nous inspirant du Protocole des gaz à effet de serre, une norme communément utilisée pour la comptabilisation et la déclaration des émissions, et élaborée par le World Resources Institute et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

En 2013, Glencore et Xstrata ont présenté des déclarations distinctes au Programme de divulgation des émissions de carbone du CDP, en se basant sur leurs données de performance en matière de gestion du carbone depuis 2012.

Émissions de CO₂ éq. de Glencore Xstrata, périmètres 1 et 2 (milliers de tonnes d'équivalents de CO₂)



Émissions de transport de Glencore Xstrata par comparaison à l'ensemble des autres émissions sous les périmètres 1 et 2 (2013)



Opérations industrielles

Les émissions de GES rejetées par nos activités industrielles proviennent principalement de l'usage de combustibles fossiles par les installations stationnaires et par les engins de transport de nos mines, ainsi que par la machinerie agricole de nos exploitations.

En Australie, Glencore Coal utilise les rejets gazeux de charbon pour produire de l'électricité (cf. p. 60) et a installé des torches, là où cela était faisable et sans danger, afin de réduire ses émissions de GES. Le torchage consiste à évacuer ou à capter les émissions de GES provenant des filons de charbon et à brûler le méthane capté afin de produire du dioxyde de carbone (dont l'impact en tant que GES est moindre) et de la vapeur d'eau. Nous continuons également à soutenir des projets de technologie de charbon à faible émission et des études portant sur les GES.

Périmètre	Principales sources de GES de Glencore Xstrata
Périmètre 1 : Émissions directes	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation de combustibles par des chaudières, fours ou groupes électrogènes au cours d'opérations minières et métallurgiques • Fioul consommé par notre flotte affrétée et par nos propres navires • Combustion de gazole et d'essence par des engins mobiles • Émissions de méthane provenant de l'extraction et de la transformation du charbon • Émissions provenant de mines de charbon souterraines déclassées • Réducteurs utilisés dans les fonderies métallurgiques • Usage d'explosifs[†] • Riziculture dans nos exploitations agricoles* • Opérations liées à la culture des céréales et de la canne à sucre*[†]
Périmètre 2 : Émissions indirectes	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur de provenance externe par nos opérations minières, métallurgiques, pétrolières et agricoles
Périmètre 3 : Émissions indirectes	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions d'activités externalisées telles que le transport maritime, fluvial et terrestre[†] • Utilisation finale de nos produits (charbon et produits pétroliers) • Méthane livré à des tiers pour la production d'électricité*[†]

* Exclus de la déclaration des émissions de GES de Xstrata

† Exclus de la déclaration des émissions de GES de Glencore

10. Environnement

Ces projets sont les suivants :

- **Projet FutureGen** : Mené en collaboration avec le Département américain de l'Énergie, ce projet de 1,65 milliard de dollars US prévoit la mise à niveau d'une centrale thermique en Illinois par application de la technologie d'oxycombustion. Ce projet devrait capter environ 1,1 million de tonnes de CO₂ par an (représentant plus de 90 % des émissions de la centrale), qui seront stockées sous terre. Nous sommes membres de l'Alliance industrielle FutureGen.
- **Projet d'oxycombustion de Callide** : Un projet de démonstration à grande échelle, d'un coût de 245 millions de dollars australiens, pour montrer que la technologie d'oxycombustion est à même de capter le CO₂ dégagé par des centrales thermiques au charbon, qu'elles soient anciennes ou nouvelles. Cette technologie implique de brûler du charbon dans un mélange d'oxygène et de gaz d'échappement recyclé, au lieu d'air, ce qui dégage un flux concentré de CO₂ pouvant être capté et stocké. Ce projet est une joint-venture entre CS Energy, ACA Low Emissions Technologies, Glencore Xstrata, Schlumberger Carbon Services et les participants japonais J-Power, Mitsui & Co Ltd et IHI Corporation.
- **Charbon raffiné et micronisé — Projet de moteur à injection directe de carbone (MRC_DICE)** : Mené en collaboration par l'Australian Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation, Xstrata Technology et MAN Diesel et Turbo, ce projet étudie les perspectives de la production de combustible à mélange d'eau et de charbon en vue de son injection directe dans des moteurs diesel.
- **Projet de recherche sur le charbon à usage agricole** : Une collaboration avec GGS Environmental pour utiliser les résidus de l'extraction de charbon pour produire du charbon à usage agricole pouvant être répandu sur les sols afin d'accroître la productivité agricole.
- **Projet de recherche sur le captage de CO₂** : Une collaboration avec l'université du Queensland pour développer des tubes capillaires en pérovskite (un matériau céramique) à partir de fibres creuses dans le but de séparer l'oxygène de l'air atmosphérique et de l'utiliser pour la production d'électricité par oxycombustion.
- **Projet de recherche sur le nanocaptage de CO₂** : Une collaboration avec l'université de Sydney pour développer des sorbants nanostructurés en oxyde de calcium afin de servir au captage de CO₂ postcombustion.

Étude de cas :

Alimenter une mine en électricité grâce à l'énergie éolienne

La mine de nickel de Raglan, dans le Grand Nord canadien, est exposée à des conditions arctiques extrêmes. Elle n'est pas connectée au réseau d'énergie hydroélectrique ou au réseau de gaz naturel de la province, et l'énergie représente son second poste de dépenses.

Cette exploitation a fait preuve d'innovation en lançant son projet d'énergie éolienne. Sa situation géographique est favorable, car la mine est à 600 m d'altitude sur un plateau peu boisé. Le projet conduira à une réduction sensible de la consommation en gazole de la mine et de sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Il en découlera une forte diminution de ses émissions de GES.

Il y a quelques années, Raglan a commencé à mesurer le vent et à examiner les exigences techniques et l'impact environnemental possible d'une installation éolienne. Nous avons également consulté les communautés locales et les autres parties prenantes.

Comme il s'agit du premier projet éolien avec stockage électrique à l'échelle industrielle au Canada, il a été décidé de mettre le projet en œuvre en 2 phases afin d'établir si cette technologie pouvait fonctionner dans les conditions de l'Arctique et pour réduire le risque financier lié à un projet de cette envergure.

La première étape concerne l'implantation progressive d'un parc éolien. Pendant l'été 2014, nous construirons des installations de stockage de l'énergie éolienne et une turbine éolienne Enercon. Si cette étape est couronnée de succès, trois à cinq autres turbines seront érigées pendant la seconde étape, au cours de 2016. Une fois achevé, ce parc éolien devrait réduire la consommation de gazole à Raglan de plus de 50 %. Pendant les périodes de vents forts, les surplus d'énergie électrique produiront de l'hydrogène (par électrolyse de l'eau), qui sera stocké dans des réservoirs de gaz comprimé. Lorsque le réseau électrique de la mine aura besoin d'un supplément d'énergie, l'hydrogène mis en réserve servira de combustible.

Les gouvernements du Canada et du Québec sont résolus à aider les compagnies minières à améliorer leurs pratiques environnementales et tous deux soutiennent ce projet financièrement. Si le pilote donne les résultats escomptés, l'expertise et les technologies issues du projet seront exportées à 14 villages du Nunavik.

Au cours d'une récente visite à la mine de Raglan, le Premier ministre canadien, M. Stephen Harper, nous a félicités pour notre leadership dans le domaine de l'écoénergie.



- **Projet de recherche sur la combustion en boucle chimique** : Une collaboration avec l'université de Newcastle pour développer et mieux comprendre les processus en boucle chimique dans la combustion ou dans la gazéification du charbon
- **Projet de recherche sur l'impureté du charbon** : Une collaboration avec l'université de Newcastle pour le développement et une meilleure compréhension du contrôle de l'impureté du charbon et de la qualité du gaz dans le contexte de la combustion ou de la gazéification efficaces du charbon pour les besoins de l'oxycombustion.

Par ailleurs, Glencore Xstrata, en collaboration avec trois grandes universités australiennes, a mis sur pied l'International Energy Centre (IEC). Le but de cet établissement est de servir de centre d'excellence pour la réflexion scientifique, pour l'enseignement postuniversitaire et pour l'innovation sur les questions liées à l'énergie et au changement climatique. Il vise à promouvoir la compréhension des enjeux énergétiques, le développement de qualités de leadership et la gérance de l'énergie.

L'IEC délivre un master en Études énergétiques à l'adresse de jeunes professionnels occupant des postes de cadre moyen et souhaitant obtenir une qualification regroupant les nombreux aspects du secteur énergétique. À l'heure actuelle, une soixantaine d'étudiants sont inscrits à ce programme. Nous avons pris l'engagement de verser une contribution de 3 millions de dollars US au cours des quatre prochaines années en soutien de l'IEC et de son programme de master.

Transport de produits

Nous livrons des matières premières à nos clients en recourant à des opérations de transport couvrant le monde entier. Les émissions de GES liées au transport international des marchandises se composent essentiellement de CO₂. Nous faisons normalement appel à des tiers pour le transport terrestre et fluvial, de sorte que les GES émis par ces transports appartiennent au Périmètre 3 des émissions. Cette catégorisation s'applique également à la plupart des émissions des navires qui transportent nos métaux, nos minéraux et notre charbon.

Étude de cas : Réduire la consommation énergétique à l'aide de nouvelles technologies

En 2010, Glencore Merafe PSV, notre exploitation de chrome en Afrique du Sud, a inauguré l'usine de Tswelopele dans notre complexe énergivore de fusion du ferrochrome, Rustenberg. Pendant le second semestre de 2012, nous avons achevé la construction, pour 800 millions de rands, de la fonderie de Tswelopele, conçue pour réduire notre consommation d'énergie. La fonderie est entrée dans son régime de pleine production en 2013.

La fonderie de Tswelopele utilise les technologies les plus récentes pour agglomérer en granulés et pour fritter la poudre de minerai de chrome, ainsi que pour traiter ce minerai de manière à permettre l'usage de fours plus économes en énergie. La mise en œuvre de l'installation a fait tomber la consommation énergétique annuelle de Rustenberg de 13 % par rapport à 2011/12, représentant une économie d'environ 150 000 MW par an.

Les processus avancés de la fonderie présentent également des avantages écologiques. Ils ont contribué à une réduction sensible de la production de poussières et de scories et éliminé des effluents. Ils permettent également d'utiliser exclusivement du chrome appartenant au groupe supérieur 2, un type de minerai dont le traitement est techniquement plus difficile. De plus, la nouvelle technologie réduit la quantité de minerai requise de 30 %.

Cette fonderie fait partie d'un programme d'investissement en efficacité que nous menons depuis une dizaine d'années. Dans le cadre de ce programme, nous avons investi environ 6,7 milliards de rands dans l'expansion des fonderies et près de 1,6 milliard de rands dans l'amélioration du rendement des fonderies existantes. Il en a résulté une augmentation de plus de 25 % de l'efficacité énergétique électrique de nos fonderies à Rustenberg.

En 2013, la fonderie de Tswelopele a été déclarée gagnante ex aequo de la catégorie industrielle des prix eta de la compagnie de production et de distribution électrique Eskom, parce qu'elle représentait une innovation exceptionnelle dans le domaine de l'utilisation efficace de l'énergie.

10. Environnement

Implication des gouvernements

Nous savons que les gouvernements peuvent élaborer des politiques ou imposer des contraintes réglementaires sur leurs économies pour réduire les émissions nationales de GES. Diverses mesures de politique publique (réglementation directe ou mécanismes de tarification du carbone) sont à leur disposition.

Pour étudier les nouvelles politiques en matière d'émissions de carbone, nous avons retenu une liste de critères d'évaluation. Nous examinons chaque politique relative au changement climatique en regard de différents facteurs. Chaque option de politique publique a des incidences distinctes sur l'économie du pays et influence différemment le comportement des marchés, à savoir :

- Impact sur la compétitivité commerciale internationale
- Impact sur la valeur des opérations et investissements existants
- Impact sur la valeur des investissements futurs
- Degré perçu de risque souverain
- Crédibilité des politiques et certitude de long terme
- Prise en compte des perspectives de croissance ou d'investissement industriel
- Notre soutien à l'investissement dans les technologies à faible émission
- Degré selon lequel la tâche de réduction des émissions est répartie équitablement à travers l'économie nationale
- Complexité de la mise en œuvre (y compris le fardeau des tâches administratives, de reporting et d'assurance)
- Neutralisation des risques pesant sur le montant des impôts perçus par le gouvernement
- Moyens d'atteindre une réduction des émissions à moindre coût
- Alignement sur les évolutions mondiales et sur les efforts comparatifs des principaux concurrents commerciaux.

Énergie

Notre demande en énergie couvre à la fois l'énergie directe et l'énergie indirecte. L'énergie directe est celle qui est produite sur place par nos propres opérations. Ces sources d'énergie sont notamment le fioul, le charbon, le gazole et le gaz naturel. L'énergie indirecte est celle qui est achetée à des fournisseurs externes. Elle se compose essentiellement d'électricité.

Au Kazakhstan, Kazzinc exploite la centrale hydroélectrique de Bukhtarma, dont les neuf turbines de 75 mégawatts totalisent 675 mégawatts de puissance installée. Cette centrale est intégrée dans le réseau électrique national du pays afin d'en réguler l'alimentation. Elle génère 2,4 milliards de kilowatts-heure d'électricité par an, répondant à 60 % des besoins électriques de Kazzinc. Si cette énergie était produite par une centrale conventionnelle à combustible fossile, elle rejetterait 1,2 million de tonnes d'équivalents de CO₂ dans l'atmosphère chaque année.

Nous utilisons les rejets gazeux de nos mines de charbon pour compléter la production électrique sur place dans nos exploitations à Oaky Creek (puissance installée de 24 MW), Blakefield (9 MW), Tahmoor (7 MW) et Teralba (4 MW). La puissance installée totale est de 44 MW. À l'exploitation de Bulga, en 2013, nous avons entamé la mise en service de 9 MW de capacités supplémentaires, opération qui sera achevée très prochainement.

Consommation énergétique totale de Glencore Xstrata
petajoules





11. Contribution socioéconomique

Tiré de notre Code de conduite :

Nous œuvrons de concert avec les gouvernements, les collectivités locales, les représentants communautaires, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et les autres parties intéressées à l'élaboration et au soutien de projets d'investissement communautaire.

Notre approche

Nos activités produisent des avantages économiques significatifs pour les pays dans lesquels nous sommes implantés et pour les communautés vivant à proximité de nos actifs.

Notre division agricole achète des produits à de nombreuses petites entreprises et sociétés familiales. Cela leur permet de bénéficier d'infrastructures étendues dans leur propre pays et d'accéder à notre expertise en logistique et aux marchés mondiaux.

Nous souhaitons aider les communautés dans lesquelles nous travaillons à tirer le meilleur parti possible de notre présence. Cela sera non seulement à leur avantage, mais suscitera aussi un capital de bonne volonté à l'égard de Glencore Xstrata au sein des populations locales et confortera notre droit de poursuivre notre activité sur leur territoire.

Nous employons en priorité les travailleurs qui vivent dans les régions où nous sommes implantés. Dans le cadre de notre politique d'emploi local, nous investissons dans des projets d'éducation, dans des programmes de développement des compétences et dans des possibilités d'apprentissage destinés aux populations locales.

Dans toute la mesure du possible, nous achetons des produits locaux. Nous travaillons avec les fournisseurs locaux pour les aider à remplir nos normes de qualité et de conformité. Nous investissons dans le développement d'entreprises pour aider les entrepreneurs locaux à fournir des biens et services.

Poursuivant l'intégration des anciens systèmes de Glencore et de Xstrata, nous avons entrepris de réexaminer les programmes d'investissement communautaire de nos actifs et de mettre à jour notre stratégie de Groupe. Nos investissements pourront ainsi être alignés sur nos priorités d'entreprise et apporter de la valeur à nos communautés d'accueil. Nous serons également à même d'assurer un suivi régulier et cohérent de nos résultats.

Nous œuvrons avec les gouvernements pour améliorer la transparence des flux de revenus et pour renforcer la gouvernance de ces fonds au profit du développement local, régional et national. Nous souscrivons à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

11. Contribution socioéconomique

Développement économique

Lorsque cela est possible, nous préférons faire appel à des entrepreneurs et à des fournisseurs locaux pour des services et fournitures qui englobent la maintenance, la restauration, le transport et les matériaux de construction de base. Nous rétribuons ces partenaires en appliquant les prix du marché pour la fourniture de biens et services dans les délais convenus.

Nous collaborons avec nos fournisseurs, nos entreprises contractantes et nos partenaires d'affaires pour évaluer leurs pratiques et leur performance en matière de santé, de sécurité, de protection de l'environnement et de bien-être communautaire. Lorsque leur performance ne remplit pas nos attentes, nous les aidons à mettre en place des plans de correction. S'il s'avère impossible de trouver des solutions satisfaisantes, nous résilions les contrats.

Emploi local, formation et développement des compétences

Les produits issus de ressources naturelles que nous produisons et commercialisons font souvent partie de longues chaînes de valeur. Cela signifie que nos activités emploient un grand nombre de personnes à travers le monde. Ces emplois sont l'une des manifestations les plus évidentes des avantages économiques que nous apportons à nos pays d'accueil, et ce d'autant plus que nombre d'entre eux connaissent des taux de chômage relativement élevés. Nous assurons les moyens de subsistance de milliers de familles, que ce soit par l'emploi direct dans nos exploitations ou par l'emploi indirect dans nos entreprises contractantes et chez les fournisseurs locaux que nous utilisons.

Nous employons en priorité des travailleurs de la région afin de maximiser les avantages qui en découleront pour nous et pour les économies d'accueil. En 2013, 85 % des employés de Glencore Xstrata et 57 % de son encadrement supérieur opérationnel étaient constitués de personnes issues des communautés locales. Notre volonté de donner la priorité à l'emploi local se manifeste aussi par l'offre de possibilités de formation aux communautés locales, notamment en matière d'alphabétisation, pour leur permettre de répondre à nos besoins en compétences.

En 2013, les anciens actifs industriels de Glencore travaillaient avec plus de 36 000 fournisseurs locaux, leur passant des commandes d'une valeur de plus de 5,4 milliards de dollars US.

Dons à des organisations caritatives et parrainages

En plus de nos programmes de soutien communautaire à grande échelle, nous distribuons des donations individuelles et des aides de parrainage. Nos employés ont la possibilité de faire des dons à des organisations caritatives au nom de Glencore Xstrata du moment qu'il s'agit véritablement d'un don (c'est-à-dire d'une somme versée à des œuvres caritatives ou à des organisations à but non lucratif sans que Glencore Xstrata y soit aucunement intéressé). Le versement de ces dons doit respecter la législation ou la réglementation applicables.

En 2013, nos services de commercialisation ont versé environ 6 millions de dollars US de dons à des

organisations caritatives et 1,5 million de dollars US en aides de parrainage sur l'ensemble du Groupe.

Impôts et redevances

C'est au moyen des impôts et des redevances que nous payons chaque année que nous apportons des contributions monétaires aux gouvernements de nos pays d'accueil. Le niveau des impôts et des redevances à acquitter est établi pour chaque actif par l'administration nationale, régionale ou locale. Les paiements que nous effectuons représentent souvent une part significative des revenus des pays ou des régions destinataires.

En 2013, nos entreprises combinées ont versé environ 3,7 milliards de dollars US en impôts et redevances. Certains de nos actifs ont également mis en place des accords de partage des bénéfices ou d'autres accords financiers. Grâce à ces accords, les communautés locales touchent une part de nos bénéfices, ce revenu s'ajoutant aux impôts et aux redevances que nous acquittons et aux donations et aides de parrainage que nous accordons aux communautés.

Nous appuyons tout effort visant à améliorer la transparence des modalités de redistribution et/ou de réinvestissement des recettes fiscales et des redevances au profit des communautés au sein desquelles nous travaillons.

Glencore soutient l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIIE), une initiative du secteur extractif visant à promouvoir la bonne gouvernance des impôts, la reddition de comptes, la transparence et la prévention de la corruption par la vérification et la publication exhaustive des paiements fiscaux effectués par les entreprises extractives et des revenus fiscaux perçus par l'État. Les pays Candidats à l'ITIIE dans lesquels nous étions actifs en 2013 étaient l'Indonésie, les Philippines et la Papouasie-Nouvelle-Guinée et nos pays d'accueil Conformés à l'ITIIE étaient le Cameroun, la Tanzanie, le Kazakhstan, la Norvège, le Pérou, la Zambie et le Burkina Faso. Le statut de la RDC au sein de l'ITIIE a été temporairement suspendu le 17 avril 2013. On trouvera des précisions sur les activités que nous menons pour appuyer cette initiative dans les pays participants sur le site www.eiti.org.



Étude de cas : Développer les compétences dans le sud du Pérou

Nos exploitations de cuivre dans le sud du Pérou participent à différents programmes destinés à améliorer les compétences des membres de la communauté vivant à proximité de nos opérations. Nous développons les capacités techniques et industrielles des jeunes pour améliorer leurs options d'emploi et aussi pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'autoentrepreneuriat.

Combattre l'analphabétisme

Depuis 2004, notre mine de cuivre de Tintaya-Antapaccay est impliquée dans le programme *Éducation pour une vie nouvelle*, qui a pour vocation de réduire l'analphabétisme et de développer les aptitudes à la communication et au calcul simple en traitant de sujets tels que l'alimentation, les soins de santé, la production, le travail, la famille et la citoyenneté. Environ 7 % de la population locale, dont 75 % de femmes, ne sait pas lire.

Jusqu'ici, le programme a encouragé plus de 1 000 personnes, dont 90 % de femmes, à apprendre à lire et à écrire. En outre, grâce à ce programme, les participants ont aussi pu améliorer leurs revenus en développant de petits projets de production (petit élevage, préparation d'aliments avec des denrées locales, confection de vêtements par le biais de la production de textiles, culture de légumes dans leurs jardins potagers, etc.).

Centre de ressources d'enseignement spécialisé

Le Centre de ressources d'enseignement spécialisé (CREE en espagnol) d'Espinar est un établissement d'enseignement moderne basé sur un modèle

colombien, qui dispense à des enfants et adolescents un enseignement supplémentaire leur apportant des compétences et des aptitudes spécifiques. Cette initiative aide à combler le peu de ressources dont disposent les établissements d'enseignement de la région.

Le CREE a ouvert ses portes à Espinar en avril 2011, offrant des programmes d'études extrascolaires dotés de moyens technologiques de pointe et permettant aux élèves d'apprendre de manière plus informative et compétitive. Chaque sujet ou spécialité y est traité dans des ateliers équipés d'instruments et d'équipements ultramodernes, ce qui a permis de découvrir des élèves de talent dans les disciplines scientifiques, artistiques et sportives.

Le CREE a bénéficié directement à plus de 11 000 élèves et à 539 enseignants de l'enseignement public et privé dans la zone urbaine d'Espinar. En 2016, la responsabilité du CREE sera entièrement transférée au ministère de l'Éducation, qui étudie actuellement l'opportunité d'adapter ce programme pilote à un déploiement provincial, régional ou même national.

Programme de formation *Yachay Watakunapaq*

Le programme de formation *Yachay Watakunapaq* (Apprendre pour l'avenir) et le programme de vulgarisation *T'ikariy Wiñaypaq* (*Prosperer à jamais*) s'adressent aux habitants de la province de Cotabambas, non loin de notre mine de cuivre de Las Bambas. Ce programme développe et renforce les compétences des habitants de la région sur une large gamme de techniques de production spécialisées afin de rehausser leur employabilité.

Les cours y sont gratuits et concernent notamment la menuiserie métallique, les installations électriques, la construction civile, les arts culinaires, la confiserie, la gestion d'entreprise, le maniement d'équipements lourds, la conduite automobile, les techniques culturelles et d'élevage.

En 2013, 325 jeunes gens se sont inscrits à cette formation et plus de 2 000 en ont bénéficié depuis le lancement des programmes en 2007. Nombre des diplômés des programmes travaillent aujourd'hui pour la mine de Las Bambas et pour ses entreprises contractantes. De nombreux autres sont devenus des autoentrepreneurs, gérant leurs propres micro-entreprises.

11. Contribution socioéconomique

Valeur économique ajoutée par les activités industrielles de Glencore Xstrata

millions USD	Groupe	Australasie	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud/latine	Afrique
Valeur économique générée						
Revenus ¹	81 771	44 050	7 419	12 645	12 307	5 350
Paiements aux fournisseurs (frais d'exploitation) ²	70 491	40 755	3 914	12 158	9 866	3 799
Valeur économique ajoutée	11 279	3 295	3 505	487	2 442	1 551
Impôts et redevances ³	3 696 ⁷	1 484	134	185	1 511	382
Salaires et prestations sociales ⁴	4 288	1 905	293	676	695	718
Paiements aux apporteurs de capital (dividendes et intérêts)	2 714	595	667	0	1 476	-25
Investissements communautaires ^{5,6}	168 ⁷	55	2	7	60	45
Dépenses d'équipement	8 790	3 031	259	534	2 575	2 392
Valeur économique retenue/contribuée	-8 377	-3 775	2 149	-915	-3 875	-1 962

N. B. Pour des raisons de présentation, tous les chiffres du tableau ont été arrondis.

1 Les revenus comprennent les ventes et autres recettes.

2 Les frais d'exploitation couvrent tous les coûts des produits vendus et excluent les traitements, salaires et prestations sociales ; les investissements communautaires sont notés séparément.

3 Inclut les paiements du droit de timbre en Australie liés à la reprise de Xstrata. Les données comprennent les dégrèvements d'impôt et excluent les joint-ventures dans lesquelles nous ne détenons pas de participation de contrôle. Les données pour l'ancienne Xstrata comprennent les bureaux de commercialisation. Les données pour Glencore ne couvrent que les sites industriels.

4 Les salaires et les prestations sociales des employés ne comprennent pas les coûts relatifs aux contractants, lesquels figurent sous les frais d'exploitation.

5 Exclut les dons à des organisations caritatives et les aides de parrainage accordées par les bureaux de commercialisation (voir page 62) ; exclut les investissements en nature par d'anciens actifs de Xstrata et les investissements engagés par les joint-ventures dans lesquelles nous ne détenons pas de participation de contrôle.

6 Les données de Glencore sont collectées par le biais de la base de données GCP ; les données de Xstrata sont collectées par l'équipe financière. À partir de 2014, toutes les données seront collectées par le biais de la base de données GCP.

7 Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013.

En plus de l'impôt sur les sociétés, nous devons acquitter d'autres impôts non axés sur le revenu, soit : droits de licence, taxes sur la propriété, retenues d'impôt à la source, taxes à l'exportation, contributions patronales sur les salaires et d'autres impôts encore, selon la législation fiscale applicable dans le pays.

En 2013, les paiements que nous avons versés à nos gouvernements d'accueil ont totalisé 3 696 millions de dollars US. Les pays qui ont représenté chacun 3 % ou plus de ce total étaient l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Colombie, la RDC, le Kazakhstan, le Pérou et la Zambie.

Investissements communautaires

Nombre des programmes d'activité que nous menons en faveur de l'emploi, de la sécurité, de la protection de l'environnement et des intérêts communautaires sont liés entre eux, comme le sont les bénéficiaires de ces programmes. Chacun de nos actifs a son propre programme communautaire, agencé en fonction de ses propres politiques d'emploi, mesures environnementales et programmes de santé et sécurité.

Il en résulte tout un éventail d'approches, l'appui apporté par les actifs pouvant aller de paiements directs (le plus souvent destinés à des projets d'infrastructures) à des contributions en nature, en passant par un appui en compétences techniques, à un soutien médical et à d'autres types d'assistance spécialisée. Nos interventions peuvent porter sur les infrastructures, l'enseignement, la formation, la santé durable ou l'approvisionnement en eau et en nourriture.

Nous préférons appuyer des initiatives qui visent à répondre à des besoins communautaires de long terme et qui, au-delà de leurs effets immédiats, pourront progressivement devenir autonomes. Nous ne cherchons jamais à remplacer les programmes publics existants par nos propres activités, mais nous fournissons un appui important à la satisfaction des besoins fondamentaux, notamment en matière de santé et d'éducation.

Le soutien médical que nous proposons vise souvent à compléter des infrastructures de santé publique qui sont rares ou sous-développées. Nous collaborons avec les populations locales, avec les autorités de santé et avec d'autres en faveur de la protection et de l'éducation des communautés locales.

Nos dépenses d'investissement communautaire s'ajoutent à nos activités de relations communautaires et aux investissements communautaires que nous impose la législation. Nous souhaitons apporter aux communautés au sein desquelles nous travaillons une contribution qui excède celle que nous sommes tenus de leur apporter. Nous ne finançons pas de programmes qui profiteraient seulement à nos employés ou à des organisations ou groupes exclusifs.



Étude de cas : Appui de groupes et de recherches agricoles

Nos exploitations agricoles appuient des groupes d'agriculteurs, des organisations de recherche ainsi que des groupes et des manifestations communautaires.

Les fonds de commanditaires que nous allouons aux groupes d'agriculteurs et aux organisations de recherche servent à former les agriculteurs aux meilleures pratiques de gestion d'exploitations agricoles, y compris à l'usage de systèmes de culture économiquement et environnementalement durables, et aussi à financer des recherches pour l'amélioration des techniques culturales et de la gestion des ressources.

Notre sponsorship de groupes communautaires vise la promotion d'activités agricoles ou le soutien des activités particulières de groupes donnés. Nos clients sont impliqués dans nombre de ces activités.

Nos exploitations agricoles en Australie gèrent également un programme d'offre de dons prévoyant d'accorder, pour chaque tonne de céréales vendue, un don à un club communautaire sélectionné et caractérisé par une forte participation de cultivateurs. Ce programme rédige et diffuse également un magazine gratuit, *Grain Business*, trois fois par an à environ 14 000 agriculteurs à travers l'Australie. Cette publication leur apporte une information sur l'industrie céréalière, sur des résultats de recherche et sur les meilleures pratiques. L'investissement annuel consenti à ce magazine couvre également les fonds versés au South Australian Research and Development Institute pour la compilation et la publication du rapport annuel de performance de ses essais de cultures.

Nos actifs de Viterra au Canada gèrent un programme d'investissement communautaire venant en soutien de leurs communautés d'accueil dans quatre domaines :

- Promotion d'activités sportives et de loisirs dans les communautés rurales
- Appui des activités agricoles et des activités associées
- Appui de programmes de développement communautaire, de projets et d'infrastructures dans les communautés où nos employés vivent et travaillent
- Promotion de la sécurité dans les exploitations agricoles et au sein de l'industrie céréalière

Viterra poursuit un programme de donations à l'œuvre caritative Canadian Foodgrains Bank (CFGB), à laquelle elle verse 5 dollars US pour chaque tonne de céréales remise gratuitement par des agriculteurs. En 2013, les agriculteurs canadiens ont donné 17 596 tonnes de céréales, d'une valeur de plus de 5,8 millions de dollars canadiens, dans le cadre de ce programme. La CFGB soutient des activités d'assistance alimentaire et agricole ainsi que des programmes nutritionnels dans les pays en développement. En novembre 2013, nous avons également annoncé un investissement de 2 millions de dollars US au profit du Global Institute for Food Security pour soutenir sa mission de répondre à la demande mondiale croissante en aliments sûrs et fiables.

11. Contribution socioéconomique

Investissements communautaires de Glencore Xstrata (2013)

	Investissements (USD)	Pourcentage
Afrique	45 389	27 %
Australasie	54 932	33 %
Europe	1 565	1 %
Amérique du Nord	6 747	4 %
Amérique du Sud ¹	59 663	35 %
Total	168 296 ²	100 %

N. B. Ces chiffres sont à l'exclusion des dons à des organisations caritatives et des aides de parrainage émanant des bureaux de commercialisation (cf. page 62) ainsi que des investissements en nature par d'anciens actifs de Xstrata et des investissements effectués par les joint-ventures dans lesquelles nous ne détenons pas de participation de contrôle.

¹ Comprend 13 millions de dollars US correspondant à un accord communautaire de 3 ans (2011-2013) établi par un actif péruvien qui n'a pas été déclaré précédemment. Ces fonds sont gérés par une fiducie bancaire pour être progressivement alloués à la communauté locale.

² Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013.

Développement d'entreprises et diversification économique

Nous appuyons les communautés dans lesquelles nous travaillons en aidant la formation de petites et moyennes entreprises dans le but de créer des activités économiques durables et autonomes. Ce soutien prend la forme d'offres de financement, d'expertise et de conseils en gestion, ou de locaux de travail. Nous conseillons également ces entreprises sur les moyens de satisfaire aux normes de qualité que nous exigeons de nos fournisseurs.

Nous reconnaissons que nombre de nos activités dépendent de ressources finies. Nous appuyons donc la diversification des économies locales au sein desquelles nous travaillons afin de réduire leur dépendance à l'égard de nos opérations dans le long terme.

Santé publique

Les problèmes de santé publique locaux n'affectent pas seulement notre force de travail, mais peuvent aussi freiner le développement socioéconomique. Nous collaborons avec les membres de la communauté locale, avec les autorités de santé publique et avec les agences de développement spécialisées dans ce domaine pour améliorer l'état de santé de la communauté et pour lutter contre des maladies pandémiques telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Si la situation sanitaire locale le recommande, nous appuyons également les initiatives qui visent à affronter des problèmes de santé localisés, tels que le choléra. Nous sommes résolus à améliorer l'assainissement, les établissements médicaux, les connaissances communautaires et l'accès aux moyens de prévenir et de soigner les maladies transmissibles.

Étude de cas :

Appui au développement d'entreprises locales

KCC, notre mine de cuivre en RDC, est parvenue à réduire le volume de ses déchets et à mettre en œuvre des systèmes améliorés de gestion des déchets tout en soutenant le développement d'entreprises locales.

Le bois et les caisses d'emballage utilisés pour les livraisons de KCC sont aujourd'hui transformés en chaises, tables et fenêtres. Nous passons commande d'articles qui seront fabriqués et utilisés dans nos exploitations et nous donnons des meubles et d'autres articles (par exemple, des ruches) à des établissements communautaires, notamment des écoles et des centres de santé.

Lorsque nous réceptionnons des marchandises sur le site, les employés qui en prennent livraison sélectionnent le bois d'emballage susceptible d'être réutilisé et le

séparent des déchets domestiques. Lorsqu'une quantité utile de bois a été recueillie, elle est remise à notre équipe communautaire, qui en vérifie la qualité et s'assure que le bois n'a pas été traité avec des produits chimiques dangereux avec l'aide de nos spécialistes de l'environnement.

Si le bois peut être utilisé sans danger et que sa qualité est appropriée, nous l'envoyons à deux ateliers de menuiserie locaux et passons commande des articles requis par nos opérations ou par notre équipe communautaire. Ces articles peuvent être des portes, cadres de fenêtre, tables ou chaises pour des projets communautaires, et des étagères pour nos exploitations. Nous réglons le prix du marché local pour ces articles, soutenant ces petites entreprises locales financièrement tout en leur faisant don de matériaux.



Étude de cas : Investissements dans les initiatives de santé publique en Zambie

Notre mine de cuivre de Mopani en Zambie soutient de nombreuses initiatives de santé publique depuis des années. Ces initiatives comprennent des programmes qui s'attaquent à des problèmes de santé régionaux tels que le VIH/sida, le paludisme et le cancer du col utérin et qui aident financièrement des établissements de santé locaux.

Accompagnement psychologique et dépistage du VIH/sida

Mopani gère depuis 2004 un programme de dépistage volontaire du VIH/sida et d'accompagnement psychologique pour ses travailleurs et pour la communauté d'accueil. Ne cessant de prendre de l'ampleur, ce programme a reçu 1 550 visiteurs en 2005 et en avait reçu 57 286 au total à la fin de 2013. De plus, des programmes de sensibilisation communautaire ont contribué à une réduction du nombre des personnes séropositives. En 2005, 43 % des patients du service d'accompagnement psychologique étaient séropositifs alors qu'en décembre 2013, cette proportion était tombée à 14 %.

Le programme a également conduit à une augmentation du nombre des bénéficiaires d'un programme différent, mais associé, portant sur l'administration de thérapies antirétrovirales (ART). Les participants à ce programme sont passés de 24 en 2004 à 12 107 en 2013. Cette année, 84 % de ces patients sont des membres de la communauté et non des employés de Mopani.

GBCHealth, une coalition d'entreprises et d'organisations basée à New York, qui se consacre à l'investissement dans les enjeux de la santé, a décerné une distinction à Mopani lors de la remise officielle de ses Prix pour l'action d'entreprise sur la santé 2013, reconnaissant de ce fait notre programme holistique de lutte contre le VIH/sida au sein de la communauté.

Campagne contre le paludisme

Notre programme antipaludique intégré prévoit la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent, l'emploi d'insecticide pour éviter la prolifération des larves, le drainage et l'assainissement des marécages, des actions d'éducation et de sensibilisation, et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans. En 2013, le programme de pulvérisation intradomiciliaire a porté sur 35 860 habitations occupées par des membres du personnel de Mopani et de la communauté locale, chiffre en légère augmentation par rapport aux 35 515 maisons traitées en 2012.

Ce programme s'est traduit par une réduction de l'incidence du paludisme, qui est passée de 216 cas pour 1 000 habitants en 2000 à 16,67 cas en 2013.

Dépistage du cancer du col utérin

En 2013, 1 196 femmes âgées de 25 à 40 ans ont été examinées dans les deux centres de dépistage du cancer du col utérin que nous avons mis en place en 2012, pour un coût de plus de 250 000 dollars US. Ces centres se trouvent à l'hôpital Wusakile à Kitwe et à l'hôpital Malcolm Watson à Mufulira.

Traitement du pied bot

Le pied bot, également appelé « pied bot varus équin », est une malformation congénitale affectant l'un ou les deux pieds, qui donne l'impression d'une rotation du pied au niveau de la cheville. S'ils sont traités, la plupart des enfants qui souffrent du pied bot peuvent être entièrement rétablis dès la petite enfance et peuvent marcher et courir normalement. En mars 2012, nous avons ouvert deux centres pour le traitement du pied bot. Ils ont corrigé cette malformation chez 74 enfants à ce jour.

11. Contribution socioéconomique



Étude de cas : Investissements dans des initiatives de santé publique en Afrique du Sud

Depuis 2006, nos exploitations de charbon sud-africaines ont versé plus de 35 millions de rands en vue de financer la rénovation ou la construction de sept hôpitaux et cliniques pour les habitants du Mpumalanga, où ces mines sont situées. Ces initiatives de santé communautaire ont été lancées en partenariat avec l'organisation non gouvernementale Re-Action! et avec le département de santé et de développement social du Mpumalanga, qui s'occupe des communautés locales de la région ainsi que des fermes environnantes. Ces projets sont agencés de manière à permettre, à terme, la prise de contrôle de ces services par le département de santé et de développement social.

Ces cliniques traitent tout particulièrement le VIH/sida, une maladie ayant des incidences considérables sur notre force de travail. Ces cliniques assurent des services de dépistage, d'accompagnement psychologique et de traitement. Notre stratégie d'intervention en matière de VIH est de permettre à chacun de nos travailleurs de connaître son statut sérologique et de se faire soigner s'il est infecté.

Nous avons établi un programme d'assistance à nos employés séropositifs sous la conduite d'un comité directeur réunissant des représentants du personnel, du département ainsi que de la communauté et des autorités locales. Ce programme a connu un succès remarquable et a testé plus de 92 % des membres de notre force de travail. Parmi nos employés dont les tests étaient positifs, 67 % se sont inscrits à un programme de soins.

Les efforts se poursuivent pour amener les employés restants à en faire autant. Des Champions du bien-être (des employés qui consacrent une partie de leur temps libre à la promotion du bien-être) entreprennent des activités générales pour promouvoir la santé sur le lieu de travail, en affichant des posters, en distribuant des dépliants et en offrant un soutien à leurs collègues. Nous avons aussi des Avocats du bien-être, qui sont des personnes séropositives ayant décidé de faire connaître leur statut à leurs collègues pour contribuer à la déstigmatisation de la maladie et pour encourager un plus grand nombre de personnes à se faire tester et soigner.

Notre approche est en ligne avec le Rapport de développement durable et de transformation publié en 2007 par la Chambre sud-africaine des mines, qui appelait tous les travailleurs du secteur minier à prendre connaissance de leur statut sérologique et recommandait que cette connaissance soit appliquée à la pratique de mesures de prévention et à la participation à des programmes de prise en charge et de bien-être.

Contributions à la création d'infrastructures

Nous dialoguons avec les collectivités locales et avec les représentants de nos communautés d'accueil pour déterminer leurs besoins en infrastructures et les mesures que nous pourrions prendre pour favoriser la croissance économique. De telles mesures peuvent porter sur l'approvisionnement en eau, sur l'alimentation électrique, sur la construction de routes ou de ponts ainsi que sur une aide en matière d'enseignement, de santé ou d'équipement urbain.

En plus de ces investissements communautaires, il nous arrive d'aider les communautés locales en contribuant à des programmes d'amélioration des infrastructures qui profitent aussi à notre propre activité. Les investissements de nos actifs sont très souvent de nature à profiter aux communautés qui nous entourent.

Lobbying

Toute personne se livrant à une action de lobbying pour le compte de Glencore Xstrata doit se plier aux lois et réglementations pertinentes (touchant notamment, mais sans s'y limiter, à l'enregistrement et à la déclaration).

Nous lui donnerons des conseils concernant notre politique de lobbying, ceci en vertu de notre programme de conformité. On trouvera une liste des organisations et associations de lobbying auxquelles nous appartenons en visitant notre site Internet à www.glencorexstrata.com/sustainability/.



12. Gérance des produits

Tiré de notre Code de conduite :

Nous avons pour objectif de maintenir un excellent niveau de service partout où nous opérons, d'honorer nos obligations d'entreprise et de nouer des relations de longue durée avec nos partenaires en affaires, sur la base de la confiance et de l'intégrité.

Notre approche

Nous savons qu'une bonne gérance des produits peut dégager plus de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. Nous ne ménageons aucun effort pour proposer à nos clients des biens et services qui répondent à leurs besoins, à un prix compétitif et en minimisant les risques connexes en matière de développement durable.

Nos systèmes et processus sont conçus pour garantir le maintien d'un excellent niveau de service partout où nous sommes implantés. Cela implique d'honorer nos obligations d'entreprise et de développer des relations de longue durée sur la base de la confiance et de l'intégrité.

Nous avons de tout temps maintenu un dialogue continu avec une clientèle solide et fidèle, et nous visons à remplir les attentes de nos clients à chaque étape de nos processus. Pour cela, nous disposons de procédures et de normes rigoureuses d'assurance qualité sur la chaîne d'approvisionnement entière.

Nous confions nos produits à un grand nombre de prestataires de services, qui les livrent à nos clients. Ces prestataires sont par exemple des entrepositaires, des transitaires terrestres et des transporteurs maritimes. Chaque étape du voyage peut impacter la qualité du produit, raison pour laquelle nous avons mis en place des contrôles de la qualité en des points donnés de la chaîne d'approvisionnement, particulièrement aux points de chargement et de déchargement. Ces contrôles forment l'ossature de nos programmes d'assurance qualité.

Nous collaborons avec nos fournisseurs, entreprises contractantes et partenaires d'affaires pour établir si leurs pratiques et performance en matière de santé, de sécurité, de protection de l'environnement et d'intérêt communautaire sont appropriées. Lorsque leur performance ne remplit pas nos attentes, nous les aidons à mettre en place des plans de correction. S'il s'avère impossible de trouver des solutions satisfaisantes, nous résilions les contrats.

12. Gérance des produits

Assurance qualité

L'application de stricts contrôles de qualité est particulièrement importante pour les produits pondéreux tels que le pétrole brut et les produits pétroliers, les grains, le charbon, les minerais et les concentrés de minerai. Nos procédures suivent les normes internationales pertinentes et les pratiques généralement acceptées sur le plan international, et nous prescrivons généralement ces exigences dans nos contrats clients/fournisseurs.

Les vérifications sont normalement exécutées par des inspecteurs indépendants ou par des employés de Glencore Xstrata formés à cette fin, qualifiés et validés par un organisme international d'inspection accrédité. Ils ont pour mission de contrôler des paramètres de transport critiques, tels que la teneur en humidité des céréales, du charbon ou des concentrés de minerai.

Toute réclamation qu'un client nous adresserait est immédiatement examinée et la responsabilité de la situation est répartie, au cas par cas, entre nos fonctions de commercialisation, de trafic et d'affrètement.

Nous cherchons à résoudre tout problème signalé par un client ou par un fournisseur dans les meilleurs délais, enquêtant sur les causes sous-jacentes de la situation et introduisant tout changement nécessaire pour prévenir la survenue d'un cas semblable. Les mesures correctives dépendent des exigences particulières du produit en question.

Nos produits satisfont aux exigences légales et réglementaires. Nous fournissons des informations et une documentation pour appuyer leur transport, leur manutention et leur utilisation en toute sécurité.

Nous suivons de près les décisions de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) pour être certains d'être en conformité avec REACH. En 2013, nous avons tenu la seconde échéance d'enregistrement REACH et avons appliqué avec succès les exigences révisées de l'Annexe V de POLMAR concernant la logistique des expéditions de solides secs en vrac. Grâce à ces mesures, nous sommes à même de garantir la sécurité de l'approvisionnement pour nos produits à travers le monde.

Sécurité des produits

Nous faisons tout notre possible pour nous assurer que nos produits sont correctement gérés et utilisés. Il nous incombe de comprendre et de considérer les impacts réels et potentiels de nos produits, et de communiquer toute information à ce sujet à nos travailleurs et à nos clients. Ces communications contribuent au bon usage de nos ressources et nous permettent de continuer à en bénéficier à l'avenir.

Nombre de nos activités de gérance des produits sont axées sur les processus industriels. Nous cherchons à optimiser la production et l'application des minéraux et des métaux en améliorant les rendements, en réduisant les déchets et en maximisant la valeur. C'est ainsi que nous transformons des sous-produits de raffinage pour maximiser la récupération des métaux utiles tout en minimisant les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité.

L'exploitation de Kazzinc au Kazakhstan ainsi que notre raffinerie de cuivre au Québec comportent des installations de raffinage de l'or. Ces installations sont accréditées par le Programme pour une exploitation aurifère responsable de la London Bullion Market Association, en reconnaissance du haut niveau de vérification préalable qui y est appliqué pour s'assurer que la chaîne d'approvisionnement de l'or est « sans conflit ».

Les bonnes pratiques de gérance des produits sont partagées dans le Groupe entier. Nos exploitations de métaux et de minéraux au Canada poursuivent des projets de recherche et d'innovation largement reconnus concernant la gestion de l'acide sulfurique. Les améliorations qui en résultent pour les processus de gestion des acides sont communiquées à travers le Groupe. Cette équipe a également mis au point des formations en manipulation des acides à l'intention de nos clients.

Nous communiquons à nos clients les informations les plus récentes en matière de danger et de sécurité pour nos produits. Ces données sont constamment revues et mises à jour afin que nos clients soient informés des évolutions et réglementations les plus récentes. Notre département de sécurité des produits se charge de rédiger et de diffuser des fiches de données de sécurité. Nous disposons d'une ligne téléphonique d'urgence 24 h/24 pour aider les clients aux prises avec des incidents graves liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement qui pourraient nécessiter une intervention immédiate.



Nous étudions les lacunes éventuelles des connaissances générales sur les risques environnementaux et sanitaires liés aux métaux et améliorons les mesures de gestion de ces risques. Nous avons collaboré avec l'Institut de développement du cobalt, une association professionnelle de producteurs, d'utilisateurs, de recycleurs et de négociants de cobalt pour mener des études sur ce métal afin de prévenir les maladies du travail.

En 2013, nous avons poursuivi une proche collaboration avec le CIMM et d'autres entreprises pour améliorer la gestion des eaux résiduaires lors du transport de concentrés de minerai afin de réduire la pollution marine. Comme nous sommes l'un des premiers intervenants de ce consortium et que nous contrôlons directement de nombreuses installations portuaires et opérations de transport, nous avons apporté notre connaissance et notre expérience à des actions de sensibilisation dans ce domaine, particulièrement pour encourager la participation du secteur du transport maritime. Ces actions devraient aider le CIMM à mieux comprendre la perspective de ce secteur et à participer à un dialogue amélioré sur la gestion des eaux résiduaires.

Sécurité sanitaire des aliments

Notre division Produits agricoles fait partie d'une chaîne d'approvisionnement en oléagineux et en fèves, céréales, riz, coton et sucre. Chaque étape de cette chaîne comporte un potentiel d'exposition à différents types de contamination de produit, du commerce des oléagineux à la mise en bouteille des huiles comestibles.

Il est donc vital de mettre en place un système de gestion contrôlée de la chaîne d'approvisionnement afin de détecter et d'éliminer les risques de sécurité sanitaire dès les premiers stades. En 2013, nous avons intensifié nos mesures de sécurité sanitaire des aliments en renforçant nos équipes opérationnelles et nationales dans ce domaine.

Opérations de Glencore certifiées ISCC à la fin de 2013

Certains produits peuvent nécessiter des mesures d'assurance qualité supplémentaires, par exemple les exigences de l'International Sustainability and Carbon Certification (ISCC, Certification internationale sur le développement durable et le carbone) pour les carburants renouvelables. Les entreprises suivantes sont certifiées comme étant conformes à ces exigences :

- Glencore Céréales France SAS
- Glencore España, SA
- Glencore Grain BV
- Glencore Grain Bulgaria EOOD
- Glencore Grain Czech sro
- Glencore Grain Hungary Kft
- Glencore Grain Australia Pty Ltd
- Glencore Grain UK Ltd
- Glencore Polska Sp
- Glencore Romania slr
- Biopetrol Rostock GmbH
- Biopetrol Rotterdam BV
- Biopetrol Marketing
- Pannon, Noevenyolajgyarto Kft
- Serna, Ukraine
- Oleaginosa Moreno Hermanos SACIF
- Usti Oils sro
- Zakłady Tłuszczowe w Bodaczowie Sp

12. Gérance des produits

Étude de cas : Adoption des améliorations effectuées par de nouveaux actifs

Viterra, la société agroalimentaire active au Canada et en Australie que nous avons reprise à la fin de 2012, bénéficiait de solides ressources, connaissances et expérience de la gestion des risques. Nous avons retenu différents enseignements de cette entreprise afin de les propager autant que possible à travers le Groupe. Voici quelques exemples de meilleures pratiques que nous souhaitons étendre à d'autres entreprises du Groupe :

- Mise en place de processus d'identification et de suivi des cultures et des récoltes à chaque étape de la production, de l'achat des semences à la livraison au client.
- Conformité des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments avec les exigences de la norme ISO 22000 relatives aux organisations de la chaîne alimentaire. La certification à cette norme montre que ces organisations sont en mesure de maîtriser les risques pesant sur la sécurité sanitaire des aliments pour garantir leur innocuité au moment de leur consommation.
- Conformité des terminaux portuaires et de plusieurs autres sites canadiens à la norme GMP+B3 pour le contrôle de la qualité des fournisseurs étrangers d'aliments pour animaux (nombre des autres actifs industriels du Groupe opérant dans l'agroalimentaire satisfont déjà à cette norme).
- Certification de durabilité des installations de manutention du grain spécialement conçues et exportant du canola (colza canadien) vers les marchés européens du biocarburant. Ces installations et certains des producteurs de canola sont certifiés sous le système ISCC.
- Formation poussée sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments de tous les travailleurs chargés du stockage et de la manutention du grain.
- À la livraison, le grain est testé pour sa qualité et réparti en catégories, ce qui nous permet d'assembler des cargaisons correspondant aux besoins spécifiques de nos clients. Nos procédures exhaustives de classement du grain et de détermination du taux de résidus sont conformes aux normes du secteur et garantissent les plus hauts niveaux de qualité et de sécurité sanitaire des aliments.
- Des laboratoires spécialisés, accrédités par l'Association nationale des autorités d'essais, supervisent l'ensemble des tests de qualité sur les sites, garantissant la régularité et la fiabilité de la qualité du grain.

En 2013, nous avons mené un certain nombre de programmes d'amélioration, y compris des évaluations et des investigations détaillées de la sécurité sanitaire des aliments dans différents actifs industriels, qui ont été suivies de plans d'amélioration le cas échéant. Nous avons également élaboré un programme mondial de formation à la sécurité sanitaire des aliments pour humains et animaux, mis en place des dispositifs proactifs de surveillance des contaminants et créé un système de gestion des données sur les contaminants des produits.

L'UE et l'ancienne Union soviétique

En 2013, notre chaîne d'approvisionnement agricole ukrainienne a été affectée par plusieurs incidents de sécurité sanitaire des aliments pour animaux, causés par les mauvaises pratiques d'agriculture et de séchage utilisées par des entreprises locales. Afin d'entourer nos flux de produits d'une protection accrue et de barrer le passage aux contaminants indésirables, nous avons chargé un expert en aliments pour humains et animaux de réévaluer nos installations de traitement des produits agricoles en Europe et en Ukraine, d'identifier les améliorations requises et d'actualiser nos plans d'action.

Ses conclusions essentielles ont été appliquées en 2013. Elles seront suivies par la mise en œuvre de plans à plus long terme au cours des trois prochaines années. Les actions prévues comprennent la formation du personnel à l'analyse des dangers et à l'usage de points de contrôle critiques pendant le premier trimestre de 2014. Cette formation est adaptée aux besoins spécifiques des actifs concernés pour garantir qu'ils disposeront des compétences et des outils requis pour analyser les risques de contamination. Il s'agit d'une avancée importante dans la maîtrise des risques liés aux contaminants critiques, car elle donnera lieu à des mesures plus proactives de suivi et d'investigation des contaminants, particulièrement dans les Balkans.

Amérique du Sud

En 2013, nos installations de broyage, de stockage et de transformation en huile des oléagineux en Argentine et en Uruguay ont mis en place un cadre amélioré d'assurance qualité de la sécurité sanitaire des aliments. Ce cadre sera déployé plus avant en 2014 afin de couvrir nos exploitations de céréales et de riz.

Au Brésil, notre équipe d'assurance qualité de la sécurité sanitaire des aliments a mis au point un système de gestion sanitaire plus solide pour le soya et le blé.



13. Conformité

Tiré de notre Code de conduite :

Quiconque travaille pour Glencore Xstrata est tenu d'appliquer ou d'excéder les lois, réglementations et directives relatives aux meilleures pratiques des pays où nous opérons.

Nous nous interdisons d'aider un tiers, quel qu'il soit, à enfreindre la législation d'un pays ou à participer à toute autre pratique criminelle, frauduleuse ou corrompue. Nous cherchons à prévenir toute faute professionnelle de ce type grâce à la solidité de notre leadership, de nos politiques internes et de nos procédures.

Notre approche

Notre premier objectif est de préserver une culture de comportement éthique et de conformité à travers le Groupe, plutôt que de nous contenter d'exécuter les exigences minimales des lois ou règlements.

Programme de conformité de Glencore Xstrata

Nous avons mis en place un programme de conformité qui comprend un ensemble de politiques, de manuels et de lignes directrices. Cet ensemble est élaboré et maintenu par les différents services de conformité qui existent au sein de nos exploitations. Chacun de nos actifs compte un coordinateur de la conformité, qui est chargé de la mise en œuvre de notre programme de conformité. Ces coordinateurs sont conseillés par les départements de conformité de nos actifs.

13. Conformité

Nous disposons également d'un Comité des affaires éthiques (CAE). Chacun de nos principaux bureaux de commercialisation a son propre responsable d'éthique d'entreprise, qui siège au CAE. Le rôle du CAE est d'élaborer et de passer en revue nos politiques et principes d'éthique d'entreprise et de prévenir la pratique des pots-de-vin et la corruption. Il reçoit également des mises à jour et des rapports de la part des sous-comités des affaires éthiques.

Nos employés et contractants peuvent consulter notre documentation de conformité sur l'intranet du Groupe ou sur l'intranet de l'exploitation dans laquelle ils travaillent. Ils peuvent également obtenir cette information auprès de leur coordinateur de la conformité. Il est demandé à certains employés plus particulièrement concernés de confirmer chaque année par écrit qu'ils sont au courant de nos exigences de conformité et qu'ils les ont bien comprises.

Nos employés temporaires et permanents, nos directeurs et responsables ainsi que nos contractants (lorsqu'ils sont liés par des obligations contractuelles pertinentes) sont tenus, au-delà du respect des lois et réglementations applicables, de respecter les politiques de conformité du Groupe qui touchent à leurs fonctions. Nos cadres et superviseurs doivent veiller à ce que nos collaborateurs comprennent et observent ces obligations. Les coordinateurs locaux de la conformité ont été nommés pour appuyer nos employés dans la conformité de leurs activités journalières.

Chaque exploitation peut appliquer ses propres politiques en plus des politiques de Groupe de Glencore Xstrata. Ces politiques doivent viser à répondre aux besoins particuliers de l'exploitation tout en cadrant avec notre déclaration de valeurs et avec les principes énoncés dans le Code de conduite et dans les politiques de Groupe de Glencore Xstrata.

L'offre et la réception de pots-de-vin constituent des délits dans la plupart des pays. La position de Glencore Xstrata sur les pots-de-vin et la corruption (c'est-à-dire l'offre, le paiement, l'autorisation, la demande ou l'acceptation de pots-de-vin) est claire : ces activités sont inacceptables.

De plus, nous nous interdisons d'aider des tiers, quels qu'ils soient, à enfreindre la législation d'un pays, à payer ou à accepter des pots-de-vin, ou à participer à toute autre pratique criminelle, frauduleuse ou corrompue. Nous nous efforçons de prévenir toute possibilité de faute professionnelle de ce type grâce à la solidité de notre leadership, de nos politiques internes et de nos procédures. Nous analysons continuellement les risques de corruption qui pourraient surgir au sein de nos entreprises, et faisons intervenir nos fonctions de conformité d'entreprise et d'audit interne si la situation l'exige.

Les employés de nos services de commercialisation reçoivent une introduction et subséquemment une formation continue en matière de sanctions, de prévention de la corruption et des pratiques de pots-de-vin, de blanchiment d'argent, de confidentialité des informations et de conflits d'intérêts. Nos exploitations industrielles mènent leurs propres programmes de formation, conçus pour répondre à leurs besoins particuliers tout en se pliant à la déclaration de valeurs, au Code de conduite et aux politiques d'entreprise de Glencore Xstrata.

En 2013, 5 970 de nos employés et contractants, qui sont affectés à des postes jugés plus particulièrement exposés aux risques liés à la conformité, ont participé à des formations en personne sur notre programme de conformité, ceci dans le cadre d'un programme de formation du personnel aux nouvelles politiques d'entreprise de Glencore Xstrata. Deux des éléments majeurs de cette formation touchaient aux politiques et procédures de prévention de la corruption et des pots-de-vin, et aux lignes directrices sur la manière de sonner l'alarme. En outre, 132 employés occupant des fonctions clés dans nos services de commercialisation ont participé à un séminaire sur des études de cas de la lutte contre la corruption, préparé par Glencore Xstrata et des consultants externes.

Le signalement des fautes professionnelles

Glencore Xstrata opère dans un environnement d'entreprise fort complexe. Nos cadres et superviseurs sont tenus de prévenir, de détecter et de signaler toutes violations de la loi ou de nos politiques d'entreprise.

Si un collaborateur prend connaissance d'une situation paraissant impliquer une violation du Code de conduite ou des politiques sous-jacentes, il a le devoir de le signaler sur-le-champ à son supérieur immédiat ou à son responsable. Alternativement, il peut saisir un autre cadre approprié, le coordinateur local de la conformité, un responsable d'éthique d'entreprise ou un autre membre du CAE. Il peut aussi parler indépendamment à un conseiller juridique externe siégeant au CAE afin de lui signaler la faute professionnelle.

Si ce collaborateur a des préoccupations importantes qui ne sont toujours pas résolues, il ou elle devra le signaler à CodeofConduct@glencore.com. Les questions sont promptement examinées et évaluées.

Glencore Xstrata est d'avis que le Groupe dans son ensemble n'a pas commis d'infractions significatives aux lois ou aux réglementations applicables au cours de 2013.



Informations complémentaires

Dans cette section

77	14. Glossaire
80	15. Contacts
81	Annexe 1 : À propos de ce rapport
82	Annexe 2 : Databook et références GRI
104	Annexe 3 : Déclarations d'assurance de fiabilité des comptes

14. Glossaire

Activités de commercialisation

Terme de Glencore Xstrata couvrant les activités commerciales et de vente, ainsi que les infrastructures et les ressources utilisées pour le transport des produits entre les sites de production et les clients. Voir « activités industrielles ».

Activités industrielles

Terme de Glencore Xstrata désignant les actifs et les activités relatives à la production et à la transformation des matières premières, en tant qu'activités distinctes des activités de commercialisation. Voir « activités de commercialisation ».

Aire protégée

Une zone bénéficiant de mesures de protection officielles en raison de sa valeur naturelle, écologique ou culturelle.

ATAA

Accidents du travail avec arrêt. Ils sont enregistrés lorsqu'un employé ou un contractant est incapable de travailler par suite d'un incident. Les anciens actifs de Glencore enregistrent les ATAA entraînant des journées d'arrêt de travail à partir du jour calendaire consécutif à l'incident, tandis que les anciens actifs de Xstrata les enregistrent à partir du jour de service planifié consécutif à l'incident. C'est pourquoi les chiffres combinés d'ATAA indiqués dans ce rapport ne reposent pas sur des données définies de la même façon.

Australasie

Glencore Xstrata définit cette région comme comprenant l'Australie, l'Azerbaïdjan, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Kazakhstan, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la Russie, Singapour, la Corée du Sud, Taïwan, la Turquie, les EAU et le Viêt Nam, car nous menons des activités dans ces pays.

CDP

Carbon Disclosure Projet. Il s'agit d'une organisation internationale à but non lucratif, qui propose aux entreprises et aux municipalités un système global pour la mesure, le partage et la divulgation d'informations environnementales. Voir www.cdp.net pour plus de précisions.

CIMM

Conseil international des mines et métaux.

CO₂ éq.

L'équivalent de CO₂ est l'unité de mesure universelle du potentiel de réchauffement de la planète (PRP) des gaz à effet de serre (GES), où une unité de CO₂ éq. est égale au PRP d'une unité de dioxyde de carbone. Cette unité de mesure nous permet de discuter de l'équivalence de différents GES en termes de PRP. Les PRP utilisés dans le présent rapport sont égaux à 1 pour le CO₂, à 25 pour le CH₄ (méthane) et à 298 pour les N₂O (oxyde nitreux) dans le cas de Glencore⁷, et de 1 pour le CO₂, 21 pour le CH₄ et 310 pour le N₂O dans le cas de Xstrata⁸.

7 D'après le Quatrième rapport d'évaluation du GIEC, 2007.

8 D'après le Second rapport d'évaluation du GIEC, 1995.

Concentré

Matière première composée de minerais extraits et transformés. Sa production constitue la première phase de l'élaboration des minéraux et métaux raffinés.

Dangereux

Le sens de « dangereux » tel qu'il est défini dans la législation nationale.

Déclaration de l'OIT

Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1988 et portant sur les catégories essentielles de la négociation collective, de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants.

Départements des matières premières

Chacun des segments d'entreprise de Glencore Xstrata est subdivisé en un certain nombre de départements des matières premières. Ainsi, le segment Métaux et minéraux comprend des départements respectivement consacrés au cuivre, au nickel et aux ferroalliages.

Dioxyde de soufre

Composé chimique (SO₂) produit par différents processus industriels, y compris la combustion de combustibles contenant du soufre. Le SO₂ est un gaz polluant et un précurseur des matières particulaires. Il peut être capté et converti en acide sulfurique commercialisable.

Effluents gazeux

Gaz émis par les processus industriels ou par la combustion de combustibles tels que le gaz naturel, l'essence, le gazole, le fioul ou le charbon.

EMA

Extraction minière artisanale à petite échelle.

Émissions fugitives

Émissions dégagées de façon irrégulière par de nombreuses sources diffuses, telles que des fuites de gaz provenant des équipements et, dans le cas des émissions de matières particulaires, les mouvements de camions et autres engins sur des surfaces poussiéreuses.

Énergie directe

Énergie utilisée et générée par les opérations de Glencore Xstrata, notamment par la combustion dans les chaudières, les fours et les véhicules que nous possédons ou que nous contrôlons. Les sources d'énergie des anciens actifs de Xstrata sont notamment le fioul lourd, le charbon, le coke, le gazole, le biogazole, le fioul léger, l'essence d'aviation, le GPL, le naphte, l'essence, le polycarburant, le kérosène, le gaz naturel, le propane et l'énergie électrique récupérée sur place. Les sources d'énergie des anciens actifs de Glencore sont le charbon, le gaz naturel, le fioul, le kérosène, le gazole, l'essence, les carburants marins, la biomasse et les réducteurs.

14. Glossaire

Énergie indirecte

Énergie utilisée par les sites de Glencore Xstrata, mais fournie par des tiers, souvent sous forme d'électricité. Pour les anciens actifs de Xstrata, il s'agit d'électricité. Dans le cas des anciens actifs de Glencore, cette énergie comprend l'électricité, la vapeur et l'énergie de chauffage et refroidissement.

Ferroalliages

Différents alliages de fer contenant une proportion élevée d'un ou de plusieurs autres éléments, par exemple de manganèse, de chrome ou de silicium.

Force de travail

Toute référence à la force de travail de Glencore Xstrata désigne à la fois les employés et les contractants.

FSSC 22000

Norme internationale développée pour la certification des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments à l'intention des fabricants de produits alimentaires. Elle combine les exigences des normes ISO 22000 et PASS220.

GCP

« Glencore Xstrata Corporate Practice », c'est-à-dire le cadre de pratique d'entreprise et le programme de gestion de Glencore Xstrata en matière de responsabilité de l'entreprise.

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Sa mission est d'évaluer l'information scientifique, technique et socioéconomique disponible sur les risques présentés par les changements climatiques induits par les activités humaines. Il a été établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Global Food Safety Initiative

Initiative industrielle pour l'amélioration continue des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments visant à assurer la confiance du consommateur quant à la sécurité des aliments qui lui sont livrés.

GMP+B3

L'une des normes européennes de Bonne pratique de fabrication (BPF) harmonisant les exigences de qualité et de sécurité pour le négoce et le transbordement des aliments pour animaux.

GRI

Global Reporting Initiative. C'est une organisation formée par un réseau d'adhérents ayant pour vocation d'élaborer et de disséminer des directives volontaires de déclaration en matière de développement durable. Elle comporte un supplément spécifique dédié aux industries minières et métallurgiques.

Heures travaillées

Nombre total d'heures travaillées par les employés et les contractants dans nos actifs industriels, y compris les heures supplémentaires, mais à l'exclusion des absences programmées ou non programmées (par exemple, vacances ou congés maladie) pendant l'exercice annuel de déclaration.

IFC

Société financière internationale (International Financial Corporation, en anglais), organisme faisant partie du Groupe de la Banque mondiale. L'IFC finance des entreprises et des projets du secteur privé dans les pays en développement et émet des conseils et des lignes directrices à leur intention.

Investissements communautaires

Donations et investissements dans les communautés en relation avec nos opérations.

IRPE

Incidents à risque potentiel élevé, c'est-à-dire des incidents qui auraient pu avoir un effet catastrophique (Catégorie 5) ou majeur (Catégorie 4), selon le cadre actuel de gestion des risques de Glencore Xstrata. Les effets correspondants sous l'ancien système de classification de Glencore seraient des incidents très graves (Classe A+) ou majeurs (Classe A).

ISCC

International Sustainability and Carbon Certification, un système international de certification de la biomasse et des biocarburants.

ISO 9001

Norme relative aux systèmes de gestion de la qualité (mais non une norme de performance), publiée par l'Organisation internationale de la normalisation (ISO). Il s'agit d'une norme volontaire qui peut être indépendamment audité par des organismes certificateurs.

ISO 14001

Norme relative aux systèmes de gestion semblable à la norme ISO 9001, mais couvrant les impacts et les risques environnementaux.

ISO 22000

Norme relative aux systèmes de gestion semblable à la norme ISO 9001, mais couvrant les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments.

ISO 26000

Norme relative aux systèmes de gestion couvrant la responsabilité sociale.

ITIE

Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Cette initiative vise à renforcer la gouvernance en améliorant la transparence et la reddition de comptes dans le secteur extractif (pétrole, gaz et mines). L'ITIE promeut la transparence des revenus en exerçant une



action de suivi et de rapprochement des paiements versés par les entreprises extractives et des recettes correspondantes de l'État au niveau national.

Maladie du travail

Toute affection ou maladie chroniques survenant par suite du travail ou d'une activité professionnelle. Normalement, une maladie du travail est identifiée parce qu'elle est plus fréquente parmi un ensemble donné de travailleurs que parmi la population générale ou que parmi d'autres groupes de travailleurs. Une maladie du travail diffère d'une blessure du travail.

MP

Matière particulaire, ou poussières, dont l'origine est généralement industrielle.

MP10

Particules d'un diamètre de 10 micromètres ou moins, dimension retenue par l'Agence américaine de protection de l'environnement pour mesurer la qualité de l'air.

OCDE

Organisation de coopération et de développement économique. Une organisation internationale servant de forum pour la coopération et le partage d'expérience entre les gouvernements en vue de trouver des solutions pour affronter les défis économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance.

OCIMF

Forum maritime international des compagnies pétrolières. Une association volontaire de compagnies pétrolières ayant un intérêt dans le transport de pétrole brut et de produits pétroliers.

OIT

Organisation internationale du travail, une agence des Nations Unies visant la promotion de la justice sociale et l'établissement de droits humains et de droits du travail reconnus au plan international.

OMI

Organisation maritime internationale, l'agence des Nations Unies responsable des questions de sécurité et de sûreté de la navigation maritime et de la prévention de la pollution marine par les navires.

OMS

Organisation mondiale de la santé. L'autorité directrice et coordinatrice du système des Nations Unies pour la santé. Elle établit de nombreuses normes reconnues au plan international.

Oxydes d'azote

Gamme de composés chimiques associés, collectivement désignés par le symbole chimique NO_x, qui peuvent réagir pour former des GES. Il s'agit par exemple de l'oxyde nitrique et de l'oxyde d'azote.

Pétajoule

Une mesure de l'énergie qui équivaut à un million de milliards de joules, ou 10¹⁵ joules. On l'utilise généralement pour exprimer la consommation énergétique d'une ville ou d'une industrie majeure.

Plan de fermeture

Un document officiel donnant un aperçu conceptuel chiffré des opérations de fermeture d'une exploitation, tenant compte des options disponibles pour faire face aux questions sociales et environnementales en présence.

POLMAR

La principale convention internationale relative à la prévention de la pollution marine par les navires, du fait de causes opérationnelles ou accidentelles.

Prélèvements d'eau

Total des eaux prélevées dans les limites de l'organisation déclarante, à partir de toutes les sources, pendant la période de déclaration. Y sont comprises les eaux de surface, les eaux souterraines, les eaux pluviales, les eaux municipales et, dans le seul cas de Glencore, les eaux résiduelles émanant de tiers.

Principes volontaires

L'Initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains (PV) est une initiative multipartite réunissant des gouvernements, des entreprises et des ONG. Elle a pour objectif de promouvoir la mise en œuvre d'un ensemble de principes devant guider les compagnies pétrolières, gazières et minières sur la manière de recourir à des services de sécurité pour leurs opérations d'une manière qui respecte les droits humains.

Processus de résolution des griefs

Mécanisme formel auquel les membres de la communauté locale et d'autres parties prenantes peuvent recourir pour faire connaître leurs préoccupations concernant des actions réelles ou perçues effectuées par des opérations menées à proximité, ceci dans le but de résoudre les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent.

Protocole des gaz à effet de serre

Ensemble de normes et de conseils pour la comptabilisation et la déclaration, par les entreprises, de leurs émissions de GES, aidant les gouvernements et les industriels à comprendre, à chiffrer et à gérer ces émissions (par exemple, celles de CO₂). Il comprend une répartition des émissions de GES en différents périmètres en fonction de leur source.

REACH

REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) est la loi européenne sur le contrôle des substances chimiques.

14. Glossaire

Rejets d'eau

Total des effluents d'eau déversés au cours de la période de déclaration vers des eaux souterraines, des eaux de surface et des égouts qui conduisent à des rivières, à des océans, à des lacs, à des zones humides, à des stations d'épuration et à des nappes phréatiques.

Remblayage

Matériaux provenant généralement de résidus miniers et utilisés pour combler les cavités minières afin d'assurer la stabilité à long terme des excavations et de minimiser les effets de l'activité sismique.

Résidus miniers

Résidus des processus industriels d'une mine, particulièrement ceux contenant du minerai.

Roches stériles

Déchets minéraux générés lors de l'exploitation minière, exception faite des morts-terrains. Ils comprennent les éléments d'un gisement de minerai qui ne sont pas transformés pour des raisons économiques. Ces roches sont utilisées pour le remblayage ou sont stockées en surface.

Segment d'entreprise

Les activités de Glencore Xstrata sont subdivisées en trois segments d'entreprise : Métaux et minéraux, Produits énergétiques et Produits agricoles. Chaque segment gère ses propres activités de commercialisation, de sourcing, de couverture financière, de logistique et d'investissement industriel.

SIRE

Ship Inspection Report Exchange, un outil d'évaluation des risques de pétroliers formulé par l'OCIMF pour répondre aux préoccupations de sécurité liées à l'utilisation de navires inférieurs aux normes. Il s'agit de l'initiative de sécurité la plus importante à avoir été acceptée par l'ensemble du secteur pétrolier.

Site vierge

Site jusqu'ici non développé et susceptible d'accueillir des activités de développement commercial ou d'exploitation. Voir « zone de friche ».

TFAA

Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de Glencore Xstrata est le nombre total des ATAA enregistrés par million d'heures travaillées.

TFAD

Taux de fréquence des accidents déclarés = nombre d'accidents mortels + nombre d'accidents déclarés (ATAA + accidents avec travail restreint + accidents avec traitement médical) par million d'heures travaillées.

UICN

Union internationale pour la conservation de la nature, un réseau mondial professionnel de protection de l'environnement réunissant plus de 1 000 organisations membres dans 140 pays.

Zone de friche

Site de développement potentiel ayant déjà accueilli des activités de développement. Voir « site vierge ».

15. Contacts

C'est avec plaisir que nous recevrons tous commentaires sur le présent rapport ou sur tout autre aspect du développement durable chez Glencore Xstrata. Vous pouvez nous envoyer vos remarques générales à global.gcp@glencore.com.

Vous pouvez aussi contacter :

Service du développement durable

Michael Fahrbach
Tel: +41 (0) 41 709 2571
michael.fahrbach@glencore.com

Service des communications

Charles Watenphul
Tel: +41 (0) 41 709 2462
charles.watenphul@glencore.com



Annexe 1 :

À propos de ce rapport

Ce document est le second rapport de développement durable publié par Glencore Xstrata depuis la reprise de Xstrata en mai 2013. Il est conforme à la version 3.0 des lignes directrices G3 de déclaration en matière de développement durable de Global Reporting Initiative (GRI), incluant le supplément sur le secteur des métaux et des mines. Prière de consulter l'Indice GRI (Annexe 2) pour plus de précisions.

Ce rapport est conforme au niveau d'application A+ des lignes directrices du GRI, le niveau d'autodéclaration GRI A+ ayant été indépendamment vérifié par Deloitte LLP (Annexe 3).

Délimitation et champ d'application du rapport

Ce document contient des informations et des données provenant de nos activités industrielles et commerciales. Elles comprennent les actifs sur lesquels nous détenons un contrôle opérationnel, mais non pas les investissements, les opérations commerciales et les holdings⁹.

Le rapport contient des données pour l'année 2013 entière, bien que les acquisitions antérieures de Glencore n'y soient comprises que si elles ont été intégrées au Groupe avant le 1^{er} juillet, tandis que toutes les acquisitions antérieures de Xstrata sont comprises dans les données 2013.

Données et informations

Les données de ce rapport sont extraites des systèmes de reporting de Glencore et de Xstrata. Les deux systèmes ont été utilisés pour consolider les données de développement durable relatives aux opérations et aux activités menées dans les limites définies par les deux entreprises. Certaines données sont basées sur des estimations, dans les cas où les données réelles n'ont pas été mesurées ou ne sont pas disponibles, car les précédentes méthodes de captage des données ou les définitions de Glencore et de Xstrata ne sont pas entièrement alignées.

Les données de Glencore et de Xstrata sont présentées séparément dans le cas de certains indicateurs de performance clés (IPC), car les deux entreprises avaient des systèmes de reporting différents avant l'acquisition et appliquaient des définitions légèrement différentes. À partir de 2014, ces indicateurs ont été harmonisés avec la base de données GCP.

Les métriques de ce rapport reflètent celles utilisées pour les matières premières et dans les secteurs qui nous concernent. Elles reposent essentiellement sur les indicateurs GRI.

Dans certains cas, les chiffres d'exercices précédents ont été reformulés afin de refléter les améliorations apportées à nos systèmes de collecte, d'analyse et de validation des données. Ces reformulations n'ont pas fait l'objet de remarques, mais tous les chiffres indiqués dans ce rapport représentent les données disponibles les plus récentes.

Le Databook à l'Annexe 2 contient les données combinées de Glencore Xstrata. Comme le reporting des données pour les deux entreprises n'est pas encore entièrement aligné, il n'a pas toujours été possible d'appliquer le niveau de reporting qui caractérisait les rapports individuels précédents des deux entreprises.

Certains IPC pour 2013 évoqués dans ce rapport ont été soumis à un processus d'assurance limité (cf. Annexe 3) par Deloitte LLP. Lorsque des données pour des exercices précédents ont été reformulées, Deloitte LLP n'y a pas consacré de travaux supplémentaires pour en vérifier l'exactitude et la complétude. Aucune assurance n'est donnée quant à l'exactitude de ces données reformulées. Deloitte LLP n'a pas vérifié de données relatives à la performance de Xstrata antérieure à 2013.

Nous pourrions être amenés à modifier sans préavis la manière dont nous rendons compte de nos données dans de futurs rapports de développement durable. Nous pourrions également modifier le reporting de données spécifiques et leur interprétation.

En 2013, Glencore Xstrata a soumis des divulgations au Dow Jones Sustainability Index, au Carbon Disclosure Project (CDP) sur les émissions de GES, et au programme de l'eau du CDP.

⁹ Les données pour 2013 ne couvrent pas nos actifs pétroliers camerounais, ni plusieurs sièges et bureaux de logistique.

Annexe 2 : Databook et références GRI

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Stratégie et analyse			
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie	Déclaration du directeur général (pp. 3-4)	●
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs, y compris : impacts majeurs de l'organisation sur le développement durable et ses effets sur les parties prenantes, notamment en matière des droits définis dans les législations nationales et dans les normes internationales pertinentes ; et l'impact des tendances, risques et opportunités en matière de développement durable sur les perspectives et performances financières à long terme de l'organisation	Évaluation de matérialité (pp. 14-15) Performance et cibles (pp. 16-18) Rapport annuel Glencore Xstrata, principaux risques et incertitudes (pp. 18-31)	●
Profil de l'organisation			
2.1	Nom de l'organisation	2. Glencore Xstrata – une vue d'ensemble (pp. 6-12)	●
2.2	Principaux produits, marques et/ou services	Le modèle de gestion Glencore Xstrata (pp. 8-9) Répartition mondiale de notre activité (pp. 10-11)	●
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et joint-ventures	Le modèle de gestion Glencore Xstrata (pp. 8-9) Répartition mondiale de notre activité (pp. 10-11)	●
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Rapport annuel Glencore Xstrata (p. 207)	●
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et nom des pays où soit l'exploitation est majeure, soit les questions relatives au développement durable traitées dans le rapport s'avèrent particulièrement pertinentes	Présentation de notre société (p. 1) www.glencorexstrata.com	●
2.6	Nature du capital et forme juridique	Rapport annuel Glencore Xstrata (p. 207)	●
2.7	Marchés où l'organisation opère avec répartition géographique, secteurs desservis et types de clients ou de bénéficiaires	Le modèle de gestion Glencore Xstrata (pp. 8-9) Répartition mondiale de notre activité (pp. 10-11)	●
2.8	Taille de l'organisation soumettant son rapport et plus particulièrement : le nombre des salariés, le chiffre d'affaires net, le financement total, et la quantité de produits fournis	Annexe 1 (p. 81) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 32-74)	●
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital au cours de la période de reporting comprenant le lieu d'exercice des activités ou leur évolution avec l'ouverture, la fermeture ou l'extension de sites ; et de modifications de la structure du capital social ou d'autre exercices de formation de capital, de préservation du patrimoine et d'autres changements	Déclaration du directeur général (pp. 3-4) Glencore Xstrata – une vue d'ensemble (pp. 6-12) Annexe 1 (p. 81) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 8-9)	●
2.10	Récompenses reçues au cours de la période de reporting		●

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Paramètres du rapport			
3.1	Période considérée pour les informations fournies	1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013	●
3.2	Date du dernier rapport fourni	Rapport de développement durable Glencore Xstrata 2012	●
3.3	Cycle de reporting	Annuel	●
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Contacts (p. 80)	●
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport et notamment : détermination du principe de matérialité, définition des priorités à l'intérieur du rapport, et identification des parties prenantes susceptibles d'utiliser le rapport	Évaluation de matérialité (pp. 14-15) Annexe 1 (p. 81)	●
3.6	Limites du rapport	Glencore Xstrata – une vue d'ensemble (pp. 6-12)	●
3.7	Indication des éventuelles limitations spécifiques du champ d'application ou des limites du rapport	Annexe 1 (p. 81)	●
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les joint-ventures, filiales, installations en crédit-bail, activités sous-traitées et autres situations susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les possibilités de comparaison d'une période à l'autre et/ou d'une organisation à l'autre	Glencore Xstrata – une vue d'ensemble (pp. 6-12) Annexe 1 (p. 81)	●
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul, y compris les hypothèses et techniques à l'origine des estimations appliquées au renseignement des indicateurs et autres informations figurant dans le rapport	Annexe 1 (p. 81)	●
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans les rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation	Annexe 1 (p. 81)	●
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ d'application, des limites ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport	Notre approche du développement durable (p. 13) Annexe 1 (p. 81)	●
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport	Annexe 2 (pp. 82-103)	●
3.13	Politique et pratiques courantes visant la validation du rapport par des personnes extérieures à l'organisation	Annexe 1 (p. 81) Annexe 3 (pp. 104-106)	●
Gouvernance, engagements et dialogue			
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation, y compris les comités relevant du plus haut organe de gouvernance responsables de tâches spécifiques, telles que la définition de la stratégie ou la supervision de l'organisation	Répartition mondiale de notre activité (p. 10-11) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 80-91)	●
4.2	Indiquer si le président du plus haut organe de gouvernance est aussi un administrateur exécutif (et dans ce cas, indiquer ses fonctions dans l'organigramme de l'organisation et les raisons de cette disposition).	Rapport annuel Glencore Xstrata, 3.3 (p. 80)	●

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Gouvernance, engagements et dialogue (suite)			
4.3	Pour les organisations ayant un système de gouvernance à organe unique, indiquer le nombre de membres du plus haut organe de gouvernance qui sont des administrateurs indépendants et/ou non exécutifs	Rapport annuel Glencore Xstrata (p. 80)	●
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au plus haut organe de gouvernance	Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 85-86)	●
4.5	Lien entre les rémunérations des membres du plus haut organe de gouvernance, des cadres supérieurs et des cadres dirigeants (y compris les indemnités de départ) et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)	Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 92-107)	●
4.6	Processus mis en place pour que le plus haut organe de gouvernance puisse éviter les conflits d'intérêt	Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 80-91, 108-114)	●
4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise exigée des membres du plus haut organe de gouvernance pour décider des orientations stratégiques de l'organisation en matière de questions économiques, environnementales et sociales	Gouvernance d'entreprise (p. 12) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 82-83, 108-114)	●
4.8	Déclarations de mission ou de valeurs, codes de conduite et principes définis en interne par l'organisation sur sa performance économique, environnementale et sociale, et état de leur mise en pratique	Notre approche du développement durable (p. 13) Évaluation de matérialité (pp. 14-15) Demande d'adhésion au CIMM (p. 14) Code de conduite Glencore Xstrata	●
4.9	Procédures définies par le plus haut organe de gouvernance pour superviser la manière dont l'organisation identifie et gère sa performance économique, environnementale et sociale, et notamment les risques, opportunités ainsi que le respect des normes, des codes de bonne conduite et des principes convenus au niveau international	Nos valeurs (p. 7) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 80-91) Termes de référence - Comité Santé, Sécurité, Environnement et Communautés : www.glencorexstrata.com	●
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du plus haut organe de gouvernance, notamment du point de vue économique, environnemental et social	Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 80-91, 108-114)	●
4.11	Explication sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière. L'article 15 des Principes de Rio a mis en avant le principe de précaution	Répartition mondiale de notre activité (pp. 10-11) Performance et cibles (pp. 16-18)	●
4.12	Chartes, principes et autres initiatives d'origine extérieure en matière économique, environnementale et sociale, auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval	Nos collaborateurs - Notre approche (p. 30) Droits humains - Notre approche (p. 36) Communautés indigènes (p. 38) Sécurité des produits (p. 70) Sécurité sanitaire des aliments (p. 71)	●
4.13	Affiliation à des associations (associations professionnelles) ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts dans lesquelles l'organisation : détient des postes au sein des organes de gouvernance, participe à des projets ou à des comités, apporte des financements dépassant la simple cotisation, ou considère sa participation comme stratégique	Liste des affiliations à des organisations de lobbying et autres associations : www.glencorexstrata.com	●



Légende :

- Indicateur GRI entièrement rapporté
- Indicateur GRI partiellement rapporté
- Indicateur GRI non rapporté
- * Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013
- N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
			Les mécanismes utilisés par les employés ne sont pas divulgués en externe.
			Les détails de ce processus ne sont pas divulgués en externe.
			Les détails sur l'application de ce principe ne sont pas divulgués.

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	Évaluation de matérialité (pp. 14-15)	●
4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Évaluation de matérialité (pp. 14-15)	●
4.16	Démarche de ce dialogue, et notamment fréquence par type et par groupe de parties prenantes	Évaluation de matérialité (pp. 14-15) Communauté (pp. 40-47)	●
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	Évaluation de matérialité (pp. 14-15) Problématiques significatives pour l'ensemble du Groupe (p. 15) Santé et sécurité (pp. 20-29) Droits humains (pp. 36-39) Environnement (pp. 48-60) Conformité (pp. 73-75)	●
Économie : indicateurs de performance			
DMAEC	Approche managériale concernant les aspects, les objectifs et la performance en matière économique, les politiques dans ce domaine, et toute information contextuelle supplémentaire	Performance et cibles (pp. 16-18) Développement économique (pp. 62-64) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 4-5, 12-15, 18-31)	●
EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les revenus, les frais d'exploitation, les prestations et rémunérations des salariés, les donations et autres investissements communautaires, les résultats mis en réserve et les versements aux apporteurs de capitaux et aux États	Performance et cibles (pp. 16-18) Développement économique (pp. 62-64) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 4-5, 12-15, 18-31)	●
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	Changement climatique et énergie (pp. 56-60) Rapport annuel Glencore Xstrata (p. 30)	●
EC3	Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies	Rapport annuel Glencore Xstrata, p. 169 (note 23)	●
EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues de l'État		●
EC6	Politiques, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	Dépenses totales auprès de fournisseurs locaux (MUSD)	●
		Nombre total de fournisseurs locaux	●
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	Emploi local, formation et développement des compétences (p. 62)	●
EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit	Investissements communautaires (pp. 64-68)	●
Environnement : indicateurs de performance			
DMAEN	Approche managériale concernant les aspects, les objectifs, la performance et les politiques en matière de protection de l'environnement, et toute information contextuelle supplémentaire	Notre approche du développement durable (p. 13) Évaluation de matérialité (pp. 14-15) Performance et cibles (pp. 16-18) Environnement (pp. 48-60) Rapport annuel Glencore Xstrata (pp. 16-17, 80-91)	●
EN1	Poids total des matières premières utilisées (milliers de tonnes)		●



Légende :

- Indicateur GRI entièrement rapporté
- Indicateur GRI partiellement rapporté
- Indicateur GRI non rapporté
- * Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013
- N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
			Collecté en interne, mais non rapporté en externe.
			Souvent suivi en interne, mais non rapporté en externe.
			Les répercussions financières ne sont pas divulguées.
			Les entités ayant reçu des subventions du gouvernement n'ont pas rapporté de participation publique, et toutes autres subventions reçues ne sont pas significatives.
		5 439	Les chiffres concernent les anciens actifs de Glencore. Il n'y pas de données disponibles pour Xstrata. Les données sont suivies en interne, mais non rapportées en externe.
		36 165	Les chiffres concernent les anciens actifs de Glencore. Il n'y pas de données disponibles pour Xstrata. Les données sont suivies en interne, mais non rapportées en externe.
			Les procédures ne sont pas divulguées.
			L'impact des investissements n'est pas divulgué en externe.
			Rapport de production pour les 12 mois au 31 décembre 2013 http://www.glencorexstrata.com/investors D'autres données sont suivies en interne, mais non aux fins d'un reporting externe.

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Économie : indicateurs de performance (suite)			
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	Matières secondaires et déchets recyclables, par ex. ferraille (%)	●
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	Énergie directe (PJ)	●
		Charbon	●
		Gaz naturel	●
		Huile minérale	●
		Réducteurs	●
		Renouvelable (hydroélectricité, etc.)	●
		Autres sources	●
EN4	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	Électricité achetée	●
		Non renouvelable	●
		Renouvelable	●
EN8	Volume total d'eau prélevée	Volume total d'eau prélevée (millions de m ³)	●
		Eau de surface (millions de m ³)	●
		Eau souterraine (millions de m ³)	●
		Eau potable (millions de m ³)	●
		Autres sources (millions de m ³)	●
EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	Volume total d'eau recyclée et réutilisée (millions de m ³)	●
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et de zones à haute valeur de biodiversité en dehors de ces aires protégées	Superficies détenues, louées ou gérées à proximité immédiate d'aires protégées (ha)	●
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones à haute valeur de biodiversité en dehors de ces aires protégées	Biodiversité et gestion des sols (pp. 50-52) Extraction minière (p. 52)	●
MM1	Superficie de terrains détériorés ou réhabilités	Superficie totale de terres détériorées à ce jour (ha)	●
		Terres réhabilitées (ha)	●
MM2	Nombre et pourcentage des sites dont il a été établi qu'ils doivent faire l'objet de plans de gestion de la biodiversité en accord avec des critères déclarés et nombre (pourcentage) des sites pour lesquels de tels plans sont en place	Extraction minière (p. 52)	●
EN16	Émissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids	Émissions directes (milliers de tonnes de CO ₂ éq.)	●
		Émissions indirectes (milliers de tonnes de CO ₂ éq.)	●
		Émissions totales (milliers de tonnes de CO ₂ éq.)	●
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids	(millions de tonnes de CO ₂ éq.)	●
EN19	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids		N/A


Légende :

● Indicateur GRI entièrement rapporté

● Indicateur GRI partiellement rapporté

● Indicateur GRI non rapporté

* Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013

N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
		0,4 %	
183	180	176*	
7 %	6 %	5 %	
12 %	11 %	14 %	
65 %	67 %	64 %	
5 %	5 %	6 %	
7 %	7 %	8 %	
4 %	4 %	3 %	
92	97	109*	
88 %	89 %	89 %	
12 %	11 %	11 %	
779	670	969*	Les chiffres couvrent tous les départements, y compris celui des Produits agricoles. Pour les prélèvements d'eau en 2013, les prélèvements non significatifs des entrepôts sont exclus.
329	259	333	La consommation d'eau de surface des exploitations rizicoles a été estimée à partir de la superficie des cultures en hectares. Les données d'Xstrata ne comprennent pas l'eau importée à partir de tiers.
184	148	206	
60	57	69	
207	206	361	
631	635	587	Environnement (pp. 48-60)
22 646	51 755	46 908	Biodiversité et gestion des sols (pp. 50-52)
87 598	93 596	105 625	Le bilan des superficies de terres est suivi en interne, mais non rapporté en externe.
19 691	26 141	39 575	Le bilan des superficies de terres est suivi en interne, mais non rapporté en externe.
			Lorsqu'elles y sont tenues, nos exploitations minières ont des plans de gestion des sols pour chaque site, établis par la direction du site et approuvés par les autorités locales compétences. Les données concernant le nombre et le pourcentage de sites considérés comme nécessitant des plans de gestion de la biodiversité sont suivies en interne mais non rapportées en externe.
22 935	24 944	25 814*	Changement climatique et énergie (pp. 56-59)
11 542	12 173	13 334*	Changement climatique et énergie (pp. 56-59)
34 477	37 117	39 148*	Changement climatique et énergie (pp. 56-59)
–	–	772 071	Combustion de charbon et de produits pétroliers par des tiers uniquement (en supposant que tous les produits pétroliers et le charbon ont été incinérés). Changement climatique et énergie (pp. 56-59)
			Les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone ne sont pas considérées significatives dans le cas de Glencore Xstrata

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Économie : indicateurs de performance (suite)			
EN20	Émissions de NOx, de SOx et autres émissions atmosphériques significatives, par type et par poids	Particules atmosphériques - émissions de cheminée – masse totale (tonnes)	●
		NOx (oxydes d'azote) – émissions de cheminée – masse totale (tonnes)	●
		SOx (oxydes de soufre) – émissions de cheminée – masse totale (tonnes)	●
EN21	Poids total des eaux rejetées, par type et par destination	Total eaux rejetées (millions de m ³)	●
		Rejets d'eau du site vers des eaux de surface (millions de m ³)	●
		Rejets d'eau du site vers des eaux de mer (millions de m ³)	●
		Rejets d'eau du site vers des eaux souterraines (millions de m ³)	●
		Rejets d'eau vers des installations de traitement hors site (millions de m ³)	●
		Eau exportée vers un tiers (millions de m ³)	●
EN22	Masse totale des déchets, par type et par mode de traitement	Déchets minéraux (millions de tonnes)	●
		Pourcentage de déchets minéraux recyclés	●
		Déchets non minéraux (milliers de tonnes)	●
		Déchets dangereux non minéraux (milliers de tonnes)	●
		Déchets non dangereux non minéraux (milliers de tonnes)	●
MM3	Quantité totale de morts-terrains, roches, résidus miniers et boues, et risques qui y sont associés	Quantité totale de morts-terrains, roches, résidus miniers et boues (millions de tonnes)	●
		% de déchets non minéraux recyclés	●
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs	Nombre des déversements accidentels significatifs	●
		Volume des déversements accidentels significatifs (m ³)	●
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et la portée de celles-ci	Notre approche de la gestion de l'environnement (p. 48) Opérations industrielles (pp. 57-59)	●
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie		N/A


Légende :

● Indicateur GRI entièrement rapporté

● Indicateur GRI partiellement rapporté

● Indicateur GRI non rapporté

* Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013

N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
8 448	6 764	9 437	Non compris la navigation maritime (émis par la nav. maritime : 9 923 [2011]; 9 024 [2012] ; 6 959 [2013]).
14 202	20 340	22 667	Non compris la navigation maritime (émis par la nav. maritime : 130 698 [2011] ; 118 970 [2012] ; 91 722 [2013]) ou émissions fugitives.
519 059	544 806	558 522*	Non compris la navigation maritime (émis par la nav. maritime : 84 203 [2011] ; 75 038 [2012] ; 56 459 [2013]) ou émissions fugitives.
444	566	975	Depuis 2012, nous assimilons les eaux d'irrigation à des rejets d'eau résiduaire et les rapportons comme tels. Environ 99 % des eaux résiduaires rejetées de notre division des produits agricoles sont des eaux d'irrigation. Les opérations sous gestion Glencore Xstrata procèdent à des évaluations de leurs besoins en eau et de ceux d'utilisateurs locaux. Tous nos établissements dans des régions où l'eau est rare et aux impacts significatifs sur les disponibilités en eau ont mis en place des plans de gestion de l'eau. Glencore Xstrata ne collecte pas l'ensemble des données ventilées.
n/a	461	772	
n/a	0	54	
n/a	80	128	
n/a	6	8	
n/a	18	13	
1 660	1 862	1 934*	Déchets dangereux et non dangereux ; les données de déchets minéraux Xstrata couvrent les déchets générés ; les données de déchets minéraux Glencore couvrent les déchets rejetés par les entités. Les données de rejets d'excavation ne sont pas couvertes pour les mines McArthur River Zinc, Rhovan, Thorncliffe, Magarent, Horizon et Helena. Les données sont à l'exclusion de 216 millions de tonnes de morts-terrains extraits par d'anciens actifs Glencore.
1 %	1 %	1 %	
692	477	879*	Les données de déchets non minéraux se rapportent aux rejets de déchets des actifs.
412	160	263*	
279	317	616*	
66 %	56 %	42 %	
1 660	1 862	1 934	Données à l'exclusion de 216 millions de tonnes de morts-terrains pour les anciens actifs Glencore. Déchets (p. 56).
74	127	75	En 2013, 4 592* incidents environnementaux et déversements accidentels ont été signalés au total. EN23 concerne les déversements significatifs, à savoir ceux appartenant aux catégories A+, A et B pour Glencore, et aux catégories 3, 4 et 5 pour Xstrata. Les autres incidents et les déversements non significatifs ne sont pas compris dans le champ d'application de EN23.
570	1 378	112 485	
			Nous examinons les impacts de produits et services, mais ne faisons actuellement pas rapport sur l'étendue de l'impact des actions d'atténuation.
			Les emballages ne sont pas jugés significatifs pour les activités.

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
EN28	Montant des amendes significatives (USD)	Montant des amendes pour non-respect de la réglementation environnementale (USD)	●
	Nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement	Nombre de sanctions non pécuniaires (poursuites pour atteintes à l'environnement, actions/ordonnances réglementaires, non-conformité au règlement et autres sanctions liées au développement durable)	●
Pratiques de travail et travail décent			
DMALA	Approche managériale concernant les pratiques et aspects, les objectifs, la performance, les politiques, la responsabilité de l'organisation, la formation et la sensibilisation, la surveillance et les actions de suivi en matière de travail, et toute information contextuelle	Nos collaborateurs - Notre approche (pp. 30-32) Liberté d'association (p. 34) Santé et sécurité - Notre approche (pp. 20-22) Sécurité (pp. 23-24) Santé du travail (p. 28) Formation et développement (p. 34) Diversité (p. 34) Déclaration du Directeur général (pp. 3-4) Gouvernance d'entreprise (p. 12) Problématiques significatives pour l'ensemble du Groupe (p. 15) Performance et cibles (pp. 16-18) Code de conduite Glencore Xstrata	●
LA1	Effectif total	Effectif total de la force de travail	●
		Total salariés	●
		Total contractants	●
	Ventilation de l'effectif par type de rôle	Direction/cadres dirigeants/cadres moyens	●
		Superviseurs/administrateurs/agents techniques	●
		Opérationnel/production/maintenance/sûreté	●
Pourcentage de salariés du sexe féminin	% des employés qui sont du sexe féminin	●	
	% des cadres qui sont du sexe féminin	●	
LA2	Licenciement total	Licenciements forcés + licenciements volontaires	●
	Rotation totale du personnel par région	Afrique	●
		Amérique du Nord	●
		Amérique du Sud/latine	●
		Australasie	●
		Europe	●
	Rotation totale du personnel par groupe d'âge	Âge < 30 ans	●
		Âge 30 - 50 ans	●
		Âge > 50 ans	●
	Rotation totale du personnel par sexe	Hommes	●
Femmes		●	
LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	●
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective		●
MM4	Nombre de grèves et de lock-outs d'une durée de plus d'une semaine	Nombre de grèves et de lock-outs d'une durée de plus d'une semaine	●
LA7	Maladies du travail (nombre de nouveaux cas)	Maladies du travail (nombre de nouveaux cas)	●


Légende :

● Indicateur GRI entièrement rapporté

● Indicateur GRI partiellement rapporté

● Indicateur GRI non rapporté

* Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013

N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
287 897	111 445	3 261 992	
–	–	14	Xstrata : il s'agit du nombre total de cas de non-conformité environnementale, d'actions/d'ordonnances réglementaires et de poursuites, y compris les actions conduisant à une amende. Glencore : nous n'avons pas recueilli d'information sur les sanctions environnementales non pécuniaires au niveau du Groupe en 2012.
169 305	188 555	203 637*	Nos collaborateurs - Notre approche (p. 30)
99 407	112 563	112 308	
69 898	75 992	91 329	
4 %	4 %	4 %	
22 %	22 %	22 %	
74 %	74 %	74 %	
16 %	16 %	17 %*	
16 %	17 %	17 %	
17 %	17 %	19 %	
10 %	11 %	15 %	
16 %	17 %	36 %	
12 %	19 %	19 %	
23 %	21 %	18 %	
9 %	8 %	9 %	
36 %	33 %	30 %	Données non disponibles pour Xstrata.
45 %	48 %	46 %	Données non disponibles pour Xstrata.
18 %	19 %	24 %	Données non disponibles pour Xstrata.
80 %	80 %	79 %	Données non disponibles pour Xstrata.
20 %	20 %	21 %	Données non disponibles pour Xstrata.
65 %	74 %	72 %	
			Nos collaborateurs - Notre approche (p. 32)
			4
337	320	504	

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Pratiques de travail et travail décent (suite)			
LA7	Taux de fréquence des accidents déclarés (TFAD)	TFAD	●
LA7	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (TFAA)	TFAA	●
LA7	Taux de gravité des accidents de travail invalidants (TGAI)	TGAI	
LA7	Taux de fréquence des accidents de travail mortels (TFAM)	TFAM	●
LA7	Nombre total de décès Nombre total de décès - par région	Nombre de décès (salariés + contractants)	●
		Afrique	●
		Amérique du Nord	●
		Amérique du Sud	●
		Australasie	●
		Europe	●
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés et les contractants, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave	Santé du travail (p. 28) Santé publique (p. 66)	●
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle	Nombre moyen d'heures de formation (salariés + contractants)	●
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	Appartenance à des groupes minoritaires	●
		Hommes < 30 ans	●
		Femmes < 30 ans	●
		Hommes 30-50	●
		Femmes 30-50	●
		Hommes > 50 ans	●
		Femmes > 50 ans	●
		% des cadres qui sont du sexe féminin	●
		Femmes au Conseil d'administration	●
		LA14	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle
Droits humains			
DMAHA	Approche managériale concernant les aspects, objectifs et politiques de performance, la responsabilité de l'organisation, la formation et la sensibilisation, la surveillance et les actions de suivi en matière de droits humains, et toute information contextuelle supplémentaire	Développement économique (pp. 62-66) Nos collaborateurs - Notre approche (p. 30) Liberté d'association (p. 34) Travail des enfants et travail forcé (p. 34) Sûreté (p. 38) Réinstallation (p. 44) Droits humains - Notre approche (p. 36) Déclaration du Directeur général (pp. 3-4) Gouvernance d'entreprise (p. 12) Performance et cibles (pp. 16-18) Code de conduite Glencore Xstrata	●


Légende :

● Indicateur GRI entièrement rapporté

● Indicateur GRI partiellement rapporté

● Indicateur GRI non rapporté

* Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013

N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
9	9	9	Le TFAA pour Glencore comprend tous les types de blessures, y compris celles nécessitant uniquement des premiers soins.
2,51	2,04	1,93*	
N/A	N/A	N/A	La collecte de données pour le Groupe entier a commencé en 2014.
0,061	0,060	0,054	
24	27	26*	
10	7	8	
1	–	–	
7	11	8	
5	7	9	
1	2	1	
56	51	39	Les données sont suivies et rapportées sur la base du nombre moyen de salariés et de contractants. Elles ne distinguent pas entre catégories de salariés pour le reporting externe. Glencore Xstrata poursuit des activités dans des régions où il n'est pas possible, pour des raisons de protection de la vie privée, de recueillir des données d'appartenance à des groupes minoritaires. Nous ne pouvons donc fournir un chiffre exact ici.
19 %	19 %	17 %	La ventilation « Répartition des salariés par type de rôle » est donnée sous LA1.
5 %	5 %	4 %	
47 %	47 %	48 %	
9 %	9 %	10 %	
17 %	17 %	18 %	
3 %	3 %	3 %	
16 %	17 %	17 %	
0	0	0*	Les données 2011 et 2012 concernent à la fois Glencore et Xstrata, qui étaient des entreprises séparées à ce moment-là. Nos salaires de base ne sont pas différenciés en fonction du genre (1:1)

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Droits humains (suite)			
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits humains ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point	Droits humains (p. 36-39) Code de conduite Glencore Xstrata	●
HR2	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits humains a fait l'objet d'un contrôle, et mesures prises	Droits humains (p. 36-39)	●
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises	Code de conduite Glencore Xstrata	●
HR5	Exploitations identifiées au cours desquelles le droit à la liberté d'association et à la négociation collective risque d'être menacé, et mesures prises pour assurer ce droit	Nombre d'exploitations identifiées	●
HR6	Exploitations identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail des enfants, et mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail	Nombre d'exploitations identifiées	●
HR7	Exploitations identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail	Nombre d'exploitations identifiées	●
MM5	Nombre de sites situés sur ou à proximité de terres occupées par des populations indigènes		●
	Nombre de sites dont les opérations se poursuivent sur ou en adjacence à des terres occupées par une communauté indigène et ayant conclu un accord avec cette communauté		●
Société : indicateurs de performance			
DMASO	Approche managériale concernant les aspects, les objectifs et la performance, la responsabilité de l'organisation, la formation et la sensibilisation, la surveillance et les actions de suivi en matière d'effets sur la société, et toute information contextuelle supplémentaire	Communauté - Notre approche (p. 40) Incidents environnementaux et amendes (p. 50) Programme de conformité de Glencore Xstrata (p. 73) Lobbying (p. 68) Conformité (pp. 73-75) Déclaration du directeur général (pp. 3-4) Gouvernance d'entreprise (p. 12) Problématiques significatives pour l'ensemble du Groupe (p. 15) Performance et cibles (pp. 16-18) Code de conduite Glencore Xstrata	●
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Communauté (pp. 40-47)	●
MM6	Nombre et description des litiges significatifs qui ont surgi à propos de l'usage des sols, et de droits coutumiers des communautés locales et des peuples indigènes		●



Légende :

● Indicateur GRI entièrement rapporté

● Indicateur GRI partiellement rapporté

● Indicateur GRI non rapporté

* Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013

N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
			Nous menons un processus de diligence raisonnable sur tous nos grands investissements, et les risques pesant sur les droits humains font partie de ce processus. Nous nous assurons que tous les accords d'investissement importants comprennent l'exigence d'une conformité au Code de conduite Glencore Xstrata, y compris à ses dispositions sur le respect des droits humains, ou qu'ils comportent des pratiques comparables. Les chiffres sont enregistrés à des fins internes, mais non pour le reporting externe.
			Nous réexaminons notre approche de la gestion de la chaîne d'approvisionnement à la lumière des principes directeurs des Nations Unies sur l'entreprise et les droits humains. Les données relatives au pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants ayant fait l'objet d'un dépistage et d'actions en matière des droits humains sont repérées et suivies uniquement à des fins internes.
2	0	21	Chaque cas de discrimination signalé est attentivement analysé et, lorsqu'il est confirmé, déclenche une action disciplinaire appropriée.
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
		32	
		24	
			Nos opérations établissent des programmes de dialogue détaillés qui varient en fonction de la complexité de leurs interactions et de leurs rapports avec les communautés locales.
		10	Dix litiges touchant à l'usage des sols ont été enregistrés en 2013. Ils ont eu lieu à Frieda River (2), Mufulira (1), Nkana (1), Tampakan (2), Elands (1), Lion Chrome Smelter (1), Vantech (1) et Falcondo (1).

Annexe 2 : Databook et références GRI (suite)

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Société : indicateurs de performance (suite)			
MM7	Mesure dans laquelle il a été recouru à des mécanismes de résolution des griefs pour résoudre des litiges portant sur l'usage des sols et les droits coutumiers de communautés locales et de populations indigènes, et résultat du recours à ces mécanismes	Droits humains (pp. 36-39) Réinstallation (p. 44) Incidents environnementaux et amendes (p. 50)	●
MM8	Nombre (et pourcentage) des sites d'exploitation voisins ou adjacents à l'exercice d'activités d'extraction minière artisanale à petite échelle, ainsi que les risques qui s'y associent et les actions entreprises pour gérer et atténuer de tels risques	Nombre de sites	●
		% de sites	●
MM9	Sites dont les opérations ont entraîné des réinstallations, nombre de ménages réinstallés dans chaque cas, et manière dont leurs moyens de subsistance en ont été affectés	Réinstallation (p. 44)	●
MM10	Nombre et pourcentage des opérations faisant l'objet de plans de fermeture	Plans de fermeture de mine (p. 52)	●
SO2	Pourcentage et nombre total d'unités d'affaires soumis à des analyses de risques en matière de corruption	Programme de conformité de Glencore Xstrata (p. 73)	●
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation	Cadres formés : 80,5 % Non-cadres formés : 13,9 % Total formé : 16,2 %	●
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption		●
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	Lobbying (p. 68) Liste des affiliations à des organisations de lobbying et autres associations : www.glencorexstrata.com	●
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et réglementations		N/A



Légende :

● Indicateur GRI entièrement rapporté

● Indicateur GRI partiellement rapporté

● Indicateur GRI non rapporté

* Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013

N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
			Nous demandons à chaque établissement sur lequel nous détenons un contrôle opérationnel de mettre en place un système d'enregistrement des griefs. Ce système doit revenir à un processus officiel de soumission et de résolution de griefs devant permettre aux membres de la communauté et à d'autres personnes de présenter des plaintes et de faire part de leurs préoccupations. Ce processus doit prévoir des procédures transparentes pour l'enregistrement, l'évaluation des plaintes, et pour la prise de mesures visant à leur résolution. Les plaintes touchant à l'accès à des terres ont essentiellement porté sur la planification de réinstallations. Elles ont été traitées au moyen de consultations continues dans le cadre de ce processus.
		9	Extraction minière artisanale à petite échelle (p. 43)
		5 %	Extraction minière artisanale à petite échelle (p. 43)
			Des données sont collectées pour un usage interne et non pour le reporting externe.
			Cet indicateur n'a pas été recueilli par Xstrata en 2013, de sorte que le pourcentage est basé sur le décompte des salariés de Glencore. En 2013, 5 970 salariés et contractants considérés comme affectés à des tâches à haut risque, telles que les approvisionnements, ont participé à des formations individuelles sur notre programme de conformité, ceci dans le cadre du programme de formation de nos personnels aux nouvelles politiques d'entreprise Glencore Xstrata. Deux des éléments majeurs de cette formation touchaient aux politiques et procédures de prévention de tentatives et d'actes de corruption, et aux moyens généraux de les signaler. En outre, 132 employés occupant des fonctions clés dans nos services commercialisation ont participé à un séminaire sur la lutte contre la corruption préparé par Glencore Xstrata et des consultants externes.
			Les données sont enregistrées et suivies à des fins internes uniquement.
			Des informations détaillées supplémentaires ne sont pas destinées au reporting externe.
			Non applicable. Voir EN28 et PR9.

Indicateur	Description	Réponse/renvoi	Niveau de reporting
Responsabilité du fait des produits			
DMAPR	Approche managériale concernant les différents aspects, objectifs et politiques de performance, la responsabilité de l'organisation, la formation et la sensibilisation, la surveillance et les actions de suivi en matière de responsabilité du fait des produits, et toute information contextuelle supplémentaire	Sécurité des produits (pp. 70-71) Sécurité sanitaire des aliments (p. 71) Gérance des produits (pp. 69-72) Communications de commercialisation : N/A Protection de la vie privée du client : N/A Conformité (pp. 73-75) Gouvernance d'entreprise (p. 12) Problématiques significatives pour l'ensemble du Groupe (p. 15) Performance et cibles (pp. 16-18) Code de conduite Glencore Xstrata	●
MM11	Programmes et progrès relatifs à la gérance des matières	Gérance des produits (pp. 69-72)	●
PR1	Étapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures	Gérance des produits (pp. 69-72)	●
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Gérance des produits (pp. 69-72)	●
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication de commercialisation, y compris publicité, promotion et parrainages		N/A
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour le non-respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services		●



Légende :

- Indicateur GRI entièrement rapporté
- Indicateur GRI partiellement rapporté
- Indicateur GRI non rapporté
- * Vérifié indépendamment par Deloitte LLP pour 2013
- N/A Non applicable

Glencore Xstrata (combiné)			Remarques
2011	2012	2013	
			Les données sont suivies en interne, mais non rapportées en externe.
			Tous nos produits sont évalués de manière approfondie dans le cadre de l'enregistrement et de la notification REACH.
			Nos principes GCP stipulent que nos produits issus de matières premières doivent être conformes à la réglementation et aux directives de bonne pratique des régions dans lesquelles nous sommes engagés. Cela s'applique également aux exigences d'information concernant nos produits. En Europe, toutes les substances de nos produits soumis à l'enregistrement (ou au pré-enregistrement) REACH font l'objet de la soumission de dossiers détaillés contenant de l'information sur les propriétés et impacts environnementaux du produit, et de consignes d'utilisation sûre. Cette information est envoyée à tous nos clients au moyen de fiches de données de sécurité. Une information de propriété, d'impact environnemental et d'usage sûr a également été consignée dans des fiches de données de sécurité dans le cas de produits non soumis à l'enregistrement REACH, et mise à la disposition de nos client.
			Non significatif. Cet indicateur est sans rapport avec notre cœur de métier, à savoir, l'extraction minière et la commercialisation de matières premières.
			Aucun à signaler.

Annexe 3 : Déclarations d'assurance



Rapport d'assurance indépendant par Deloitte LLP à l'attention de Glencore Xstrata Plc sur le Rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013

Ce que nous avons examiné : le périmètre de nos travaux

Glencore International AG nous a priés de fournir une assurance sur :

Assurance limitée :

1. Les données de performance de Glencore Xstrata plc (« Glencore Xstrata ») en matière de développement durable – pour l'exercice annuel clos au 31 décembre 2013 portant sur les indicateurs Glencore Xstrata suivants, énumérés également aux pages 43, 64, 66 et 82-101 du rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013 et relatifs aux activités du Groupe Glencore Xstrata :

- Environnement
 - Consommation d'énergie directe et consommation d'énergie indirecte (pétajoules)
 - Émissions directes de GES et émissions indirectes de GES (tonnes d'équivalents de CO₂)
 - Émissions de SO₂ (tonnes)
 - Eau totale prélevée (m³)
 - Total des déchets non minéraux dangereux et non dangereux (tonnes)
 - Total des déchets minéraux dangereux et non dangereux (tonnes)
 - Nombre total d'incidents environnementaux et de déversements accidentels (Classe A+ à C pour Glencore et Catégories 1 à 5 pour les anciennes entités Xstrata)
- Sécurité
 - Nombre total d'heures travaillées des employés et des sous-traitants
 - Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TFAA), employés et sous-traitants
 - Accidents mortels, employés et sous-traitants
- Social et économique
 - Montant total des paiements aux gouvernements (USD)
 - Montant total des investissements communautaires (USD)
 - Nombre de plaintes émanant de la communauté
 - Nombre (représentation) de femmes au Conseil d'administration
 - Nombre/% d'employés de sexe féminin
 - Effectif total

2. Assurance GRI : Usage des lignes directrices de la Global Reporting Initiative relatives au reporting sur le développement durable 2006 (« lignes directrices GRI ») dans la préparation du rapport – l'auto-déclaration de Glencore Xstrata en page 81 « À propos de ce rapport » selon laquelle les lignes directrices GRI ont été appliquées au niveau « A+ » pour la préparation du Rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013.

Ce que nous avons constaté : notre avis d'assurance

Conclusion d'assurance limitée :

Sur la base des travaux que nous avons menés :

1. Les données de performance de Glencore Xstrata en matière de développement durable pour les indicateurs énumérés ci-dessous et aux pages 43, 64, 66 et 82-101 du rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013 et ne concernant que l'activité du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 :

- Environnement
 - Consommation d'énergie directe et consommation d'énergie indirecte (pétajoules)
 - Émissions directes de GES et émissions indirectes de GES (tonnes d'équivalents CO₂)
 - Émissions de SO₂ (tonnes)
 - Eau totale prélevée (m³)
 - Total des déchets non minéraux dangereux et non dangereux (tonnes)
 - Total des déchets minéraux dangereux et non dangereux (tonnes)
 - Nombre total d'incidents environnementaux et de déversements accidentels (Classe A+ à C pour Glencore et Catégories 1 à 5 pour les anciennes entités Xstrata)
- Sécurité
 - Nombre total d'heures travaillées des employés et sous-traitants
 - Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TFAA), employés et sous-traitants
 - Accidents mortels, employés et sous-traitants
- Social et économique
 - Montant total des paiements aux gouvernements (USD)
 - Montant total des investissements communautaires (USD)
 - Nombre de plaintes émanant de la communauté
 - Nombre (représentation) de femmes au Conseil d'administration
 - Nombre/% d'employés de sexe féminin
 - Effectif total

Nous n'avons relevé aucun élément suggérant que les données consolidées au niveau du Groupe Glencore Xstrata pour 2013 seraient matériellement inexactes.

2. Notre attention n'a été attirée sur aucun élément suggérant que l'auto-déclaration de Glencore Xstrata, reproduite aux pages 82-101 du rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013, selon laquelle les lignes directrices GRI ont été appliquées au niveau A+, serait matériellement inexacte.

Comme il est noté en page 23, les entités Glencore et Xstrata n'utilisent pas une définition commune des accidents de travail avec arrêt (ATAA). Les accidents individuels sont déclarés dans les cas où un employé ou un sous-traitant est incapable de travailler suite à un incident. Le nombre d'ATAA est calculé à partir du jour calendaire consécutif à l'incident dans les entités Glencore, et à partir du jour de service planifié consécutif à l'incident dans les entités Xstrata. Ainsi, le chiffre combiné des ATAA n'est pas basé sur une définition uniforme.



Concernant les incidents environnementaux et les déversements accidentels, nous avons vérifié la consolidation des données au niveau du Groupe. Nous avons confirmé qu'aucun incident de la catégorie la plus élevée, A+/5, n'a été reporté. Notre assurance ne couvre pas la classification des incidents individuels.

Les normes que nous avons appliquées : base de nos travaux et niveau d'assurance

Nous avons mené une expertise d'assurance limitée sur les indicateurs de performance clés sélectionnés en observant la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements 3000). Pour parvenir à un avis d'assurance limitée, la norme ISAE 3000 prescrit d'examiner les processus, systèmes et compétences utilisés pour compiler les données devant servir de base à la formulation d'un avis d'assurance. Cette norme est conçue de manière à dégager un niveau d'assurance semblable à celui qui est obtenu à partir d'un examen d'une information financière intérimaire. Elle ne prévoit pas le test détaillé des données sources ou de l'efficacité opérationnelle des processus et des contrôles internes, raison pour laquelle les procédures de collecte d'information que nous avons menées à bien étaient plus limitées que celles destinées à aboutir à un avis d'assurance raisonnable. Pour cette raison, le degré d'assurance donné est inférieur à une assurance raisonnable.

Nos actions : nos procédures d'assurance clés

Nos procédures essentielles étaient les suivantes :

- entretiens avec le personnel au siège de Glencore Xstrata, y compris avec l'équipe de développement durable du Groupe (Glencore Corporate Practice) ;
- lecture et analyse de l'information publique touchant aux pratiques et à la performance en matière de développement durable de Glencore Xstrata ainsi que du secteur pendant l'année ;
- visite de sept entités à travers le monde (échantillon basé sur la matérialité de leur impact reporté en termes de développement durable) afin d'examiner les systèmes pour capter, compiler et traiter les données sources concernant les indicateurs d'environnement, de sécurité, sociaux et économiques énumérés plus haut et applicables à chaque entité ;
- analyse et vérification sur un échantillon non statistique des processus de Glencore Xstrata intéressant la compilation, la validation et le reporting des données de performance sélectionnées en conformité avec leurs définitions et les bases de calcul indiquées à travers le rapport ;
- vérification que la table de conformité GRI, pour chacune des déclarations requises par les lignes directrices GRI pour atteindre le niveau A+, contient l'indicateur pertinent, ou une explication des raisons pour lesquelles l'indicateur n'est pas applicable à Glencore Xstrata ; et
- revue du contenu du rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013 en le comparant aux constats de nos travaux et formulation de recommandations d'amélioration lorsque cela était nécessaire.

Nous avons sélectionné des entités qui représentaient les activités principales du Groupe, permettaient une large couverture géographique, et exerçaient le plus d'impact sur le développement durable dans le portefeuille d'actifs du Groupe. Les entités visitées étaient les suivantes :

- Portovesme, Italie (zinc et cuivre)
- AR Zinc, Argentine (zinc et cuivre)
- Sinchi Wayra, Bolivie (zinc et cuivre)
- Viterro ANZ, Australie (céréales)
- Mount Isa Mines, Australie (cuivre et plomb)
- Antapaccay, Pérou (cuivre)
- Usine de grillage de Hinojedo, Espagne (zinc)

Nos procédures clés ne comprenaient pas la vérification, au niveau des entités Glencore Xstrata, des sources des données pour le calcul des indicateurs. Les entités Glencore Xstrata sont fréquemment constituées d'un certain nombre de sites et de bureaux. Le processus de la collecte, de la compilation et du reporting des indicateurs assurés a été examiné au niveau du Groupe, mais nous n'avons pas vérifié cette information en la comparant aux données émanant des différents sites et bureaux individuels formant l'entité complète, et n'avons pas examiné les exigences législatives locales en matière de reporting.

Lorsque des données touchant à des exercices de reporting antérieurs ont été reformulées par Glencore Xstrata, nous n'avons pas entrepris de travaux supplémentaires pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des données reformulées. Aucune assurance n'est donnée sur l'exactitude de ces données reformulées.

Annexe 3 : Déclarations d'assurance de fiabilité des comptes (suite)

Responsabilités des administrateurs et du prestataire d'assurance indépendant

Responsabilités de Glencore International AG

Les administrateurs sont responsables de la préparation du rapport de développement durable Glencore Xstrata 2013 et de l'information et des déclarations qui y sont contenues. Ils sont chargés de déterminer les objectifs de Glencore Xstrata en matière de développement durable et d'établir et maintenir une gestion de la performance et des systèmes de contrôle interne appropriés pour permettre l'extraction de l'information rapportée.

Responsabilité, indépendance et compétences de l'équipe Deloitte

Nous avons observé les politiques d'indépendance de Deloitte qui suivent et parfois dépassent les exigences du *Code de déontologie des comptables professionnels* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable dans notre rôle de vérificateurs indépendants, ces normes nous interdisant notamment de prendre des positions financières, commerciales, de gouvernance ou de propriété susceptibles d'affecter, ou d'être perçues comme telles, notre indépendance et notre impartialité, et de participer d'une manière quelconque à la préparation du rapport.

Nous avons confirmé à Glencore International AG avoir conservé notre position d'indépendance et d'objectivité tout au long de l'année et n'avoir rencontré aucun événement ou assuré aucun service interdit qui aurait pu compromettre notre indépendance et notre objectivité.

Notre équipe était composée d'experts en matière de développement durable et d'assurance compétents en questions d'environnement, de santé et de sécurité, d'investissement communautaire et de dialogue avec les parties prenantes et disposant de nombreuses années d'expérience dans l'émission d'avis d'assurance sur les rapports de développement durable.

Notre mission était d'exprimer des conclusions indépendantes sur les sujets définis dans le champ d'application de nos travaux ci-dessus auprès de Glencore International AG en conformité avec notre lettre d'engagement. Nous avons mené nos travaux de manière à faire connaître au Groupe les questions que nous sommes tenus de lui souligner dans le présent rapport, et à nulle autre fin. Dans toute la mesure permise par la loi, nous dégageons notre responsabilité pour notre travail, pour le présent rapport, ou pour les conclusions que nous avons formulées envers toute personne autre que Glencore International AG.

Deloitte LLP
Londres, Royaume-Uni
13 mai 2014

Le présent rapport peut contenir des déclarations assimilables à des « déclarations prospectives », à des estimations ou à des opinions, y compris les déclarations portant sur l'activité, sur les perspectives, sur les stratégies et sur les plans de Glencore. Ces déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont connus et d'autres pas, et qui échappent souvent au contrôle de Glencore. Ces déclarations prospectives sont reconnaissables par l'emploi d'une terminologie prospective utilisant, par exemple, les expressions « nous pensons », « nous estimons », « projets », « plans », « anticiper », « sera », « pourrait » ou « devrait » ainsi que, dans tous les cas, par l'emploi des expressions contraires ou d'autres variantes de ces expressions, ou par des discussions de la stratégie, des plans, des objectifs, des buts, des événements futurs ou des intentions de Glencore Xstrata. Ces déclarations englobent toutes les questions ne relevant pas de faits historiques. Elles peuvent s'écarter des résultats réels et elles s'en écartent souvent de manière significative. Glencore n'est tenue à aucune obligation, et Glencore et ses affiliés rejettent expressément toute intention ou obligation d'apporter des rectificatifs ou des mises à jour à des déclarations prospectives formulées dans le présent document le jour où de nouvelles informations seront disponibles, où des événements futurs seront survenus, ou pour toute autre raison.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation future de tels résultats ; les événements ou résultats qui se produisent effectivement pourraient différer sensiblement de ce qui est attendu, en raison des risques et des incertitudes auxquels Glencore est confrontée. Ces risques et incertitudes pourraient faire varier les résultats réels très sensiblement par rapport aux résultats futurs indiqués, exprimés ou impliqués dans ces déclarations prospectives. Une déclaration prospective ne peut que représenter un point de vue sur une situation telle qu'elle se présente à la date du rapport.

